



# Assemblée générale

Soixantième session

7<sup>e</sup> séance plénière

Vendredi 16 septembre 2005, à 9 heures  
New York

*Documents officiels*

*Coprésident* : M. Ping . . . . . (Président de la République gabonaise)  
*Coprésident* : M. Eliasson . . . . . (Premier Ministre Du Royaume de Suède)

*La séance est ouverte à 9 h 10.*

## Organisation des travaux

**Le Coprésident (Gabon)** : Avant de donner la parole au premier orateur, j'appelle l'attention des membres sur un projet de résolution publié sous la cote A/60/L.1; intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 ». Les membres sont également saisis de la version correcte du paragraphe 60 a), en anglais uniquement; les versions dans les autres langues officielles figureront dans le document final.

S'agissant du document A/60/L.1, j'appelle également l'attention des membres sur une déclaration présentée par le Secrétaire général, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et publié sous la cote A/60/355. Ces deux documents ont été communiqués aux délégations ce matin et distribués dans la salle.

## Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau *(suite)*

**Le Coprésident (Suède) *(parle en anglais)*** : J'attire l'attention des membres sur le fait que les séances de l'Assemblée générale, ces deux derniers jours, ont de loin dépassé l'heure prévue. Comme le savent les membres, nous avons 40 orateurs inscrits pour la réunion de ce matin et 44 orateurs pour celle de cet après-midi. Au cours de la séance de l'après-midi, les présidents des quatre tables rondes présenteront

oralement les résumés des travaux de leurs tables rondes respectives. L'Assemblée générale devra ensuite se prononcer sur le projet de résolution A/60/L.1.

Pour que nous puissions achever nos travaux à une heure raisonnable, je n'ai d'autre choix que de demander aux membres de bien vouloir respecter le délai de cinq minutes imparti pour chaque déclaration. Hier, plusieurs orateurs ont présenté des versions abrégées de discours parfois longs. C'est certainement une méthode que nous vous encourageons à adopter. Pour aider les orateurs à faciliter notre travail, nous leur rappellerons après cinq minutes que le temps de parole qui leur a été impartie s'est écoulé, et nous espérons qu'ils pourront rapidement finir leur déclaration. Je remercie les membres de leur coopération, qui permettra de clore cette séance à une heure raisonnable. Cette coopération est essentielle au succès de cette Réunion plénière de haut niveau.

**Le Coprésident (Gabon)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay.

**Le Président Duarte Frutos *(parle en espagnol)*** : Je m'empresse de féliciter les coprésidents de leur élection bien méritée. Leur remarquable carrière passée garantit l'excellente orientation que prendra ce sommet, dont le Paraguay attend des résultats susceptibles d'entraîner d'importants progrès

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Aujourd'hui, plus que jamais, il nous faut des mesures efficaces qui réduiront les inégalités du développement et qui déboucheront sur un investissement accru de la part des nations développées. Nos peuples, avec nos économies toutes neuves, n'ont pas besoin de charité mais bien de solidarité. Nos peuples n'ont pas besoin de concessions, mais bien d'une répartition équitable des richesses produites dans le monde.

Une politique centrale de mon gouvernement est d'axer notre action sur les groupes sociaux qui vivent dans la pauvreté et le besoin. Nous savons que pour aller de l'avant et pour surmonter la situation précaire d'une grande partie de notre population, il nous faut la capacité d'agir, ainsi que des dirigeants politiques capables de lutter contre la corruption et des juges qui aient le courage d'appliquer la loi et d'imposer la justice. De même, nous savons que pour assurer notre développement, les hommes d'affaires doivent être disposés à quitter le secteur non structuré de l'économie pour accroître la compétitivité et créer des emplois, cela aux fins de réduire la pauvreté. Nous devons également dire dans cette enceinte que le protectionnisme des pays riches est semblable à un vice qui, tragiquement, étouffe nos peuples.

Il sera difficile de réduire la pauvreté dans le monde tant que la concentration néfaste des richesses continuera. Il faut un nouvel ordre international qui puisse assurer la participation de tous, contribuant ainsi à universaliser la dignité humaine. Le mouvement unilatéral des profits vers les pays développés, au détriment des pays les moins fortunés, est non seulement injuste, mais constitue aussi une menace réelle à la paix mondiale. La distribution multidirectionnelle des ressources à toutes les nations est le moyen réel de financer la démocratie.

C'est pour cette raison que le Gouvernement paraguayen s'efforce de lutter contre la pauvreté. Lorsque le Gouvernement est entré en fonctions en 2003, le taux d'extrême pauvreté était de 20,1 %. En 2004, nous avons réussi à le faire tomber à 17,1 %. En 2002, le taux total de pauvreté dans mon pays était de 46,4 %, en raison de décennies d'abandon. Aujourd'hui, d'après les données les plus récentes, nous sommes parvenus à faire tomber ce taux de 46,4 % à 39,2 % en 2002. De 2003 – date à laquelle

notre gouvernement est entré en fonctions – à 2004, notre taux de croissance a été de 7,8 %, selon les informations actualisées de la Banque centrale du Paraguay.

Nous espérons que l'ONU retrouvera son rôle de coordination et mettra un terme aux graves inégalités et injustices qui affligent la planète. Il est douloureux de constater qu'on continue d'accorder la priorité aux intérêts des nantis, que les promesses faites devant l'Organisation par les pays les plus riches ne sont pas respectées, que l'ONU devient une bureaucratie incapable de fixer des normes qui soient respectées par tous, de façon que les abus de la mondialisation ne finissent pas par entraîner une nouvelle guerre à l'échelle planétaire.

Si le terrorisme intégriste sème l'anxiété et entraîne des souffrances dans cette région et dans d'autres qui ont des liens historiques étroits avec nous, les vraies menaces pour les démocraties fragiles, la liberté et la paix en Amérique latine sont le refus de donner à nos produits l'accès aux principaux marchés du « premier monde », notre exclusion des organes où sont prises les principales décisions et la destruction de la capacité d'action des États-nations. Dans le but précis d'améliorer la répartition du revenu, nous avons mis en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et contre l'inégalité. Différents programmes et projets sociaux sont développés dans ce cadre.

Dans le domaine de l'éducation, l'analphabétisme a reculé sensiblement et la scolarisation a progressé au Paraguay. Nous allons continuer de réduire le déficit de couverture de l'éducation élémentaire et primaire, en améliorant également sa qualité. Cet objectif du Millénaire pourra être atteint en 2015. Aujourd'hui, le taux d'analphabétisme au Paraguay est de 6,4 %; l'objectif de notre gouvernement est d'obtenir de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture la certification alphabétisme zéro pour le Paraguay en 2008. L'accès à l'éducation secondaire et, de la même manière, à l'éducation supérieure et universitaire croît exponentiellement. En outre, il y a parité entre les sexes à tous les niveaux d'éducation, pour l'accès et la durée.

De même, ces dernières années ont vu une participation croissante des femmes dans le processus de développement et une amélioration du régime juridique qui protège leurs droits. La violence contre les femmes est combattue ainsi que la traite des êtres

humains, ce qui a fait prendre mieux conscience de ces problèmes. La participation des femmes s'est accrue dans les trois branches de l'exécutif grâce à la nomination de femmes ministres, à l'élection de femmes parlementaires et à la désignation de femmes juges, ainsi que dans d'autres instances gouvernementales.

La réforme du système de santé est restée en suspens sous le gouvernement précédent. Elle a maintenant été réactivée par mon gouvernement, grâce au renforcement des politiques publiques visant l'amélioration des indicateurs de base de la santé qui sont reflétés dans le dernier *Rapport mondial sur le développement humain*. De nombreux efforts ont été faits pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile, de malnutrition et des autres maladies endémiques. Et, parallèlement, les activités de lutte contre le sida que nous menons également au Paraguay ont été considérables. En général, nous travaillons à assurer la fiabilité des registres et des statistiques et à la mise en œuvre de ressources humaines et techniques plus importantes dans le domaine de la santé. Le Gouvernement continuera de mener à bien tous les programmes pour poursuivre les progrès jusqu'aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Gouvernement paraguayen a incorporé les principes du développement durable dans les politiques nationales et sectorielles et dans des programmes et des projets qui ont inversé le processus de dégradation de l'environnement. Avec la création du Secrétariat à l'environnement et en conjonction avec la coopération des gouvernements locaux et de la société civile, les programmes environnementaux ont été mis en œuvre avec succès, bien que nous ayons encore beaucoup à faire dans ce domaine. Une politique environnementale nationale a été adoptée cette année, qui fait de la préservation et de l'emploi approprié du patrimoine naturel et culturel des priorités pour garantir le caractère durable du développement, la répartition équitable des bénéfices, la justice environnementale et la qualité de vie de la population actuelle et future.

Nous sommes confrontés à la tâche difficile de combler les déficits en logements, en eau et en assainissement qui ont un effet négatif sur la population du fait du tassement et de la contamination des sols et de celle des aliments et des cours d'eau. En fonction des objectifs visés, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre des programmes

d'assainissement de quartiers et d'établissements humains.

Pour progresser dans l'objectif de coopération pour le développement, nous considérons qu'un régime commercial juste et équitable est de la plus haute importance pour le développement de nos pays d'Amérique latine. À cet égard, nous rejetons toute tentative de perpétuer les mesures protectionnistes prises par le monde développé, notamment les subventions à la production et aux exportations des produits agricoles, ainsi que l'emploi de réglementations techniques pour faire obstacle au commerce des produits manufacturés.

Le progrès technologique doit être au service du développement de l'humanité. C'est impossible quand il se crée un fossé numérique : nous voyons que 80 % des utilisateurs de l'Internet sont concentrés dans les pays développés, alors que la moitié de la planète n'a pas encore fait l'expérience d'un appel téléphonique. Ce contraste pathétique peut conduire à une inégalité encore plus grande, dans la mesure où cette situation accroît le fossé qui existe déjà. Vu ces conditions, il faut adopter une nouvelle optique de gestion de la recherche et de développement de la technologie et de l'innovation, de manière à poser les bases d'un nouveau modèle de développement à visage humain, reposant sur l'intelligence, la connaissance et la conscience historique de ses citoyens.

Le Paraguay a besoin des efforts conjoints des différents acteurs nationaux et internationaux pour parvenir au développement et à l'égalité sociale dans un modèle de vie démocratique. Nous continuerons de lutter pour y parvenir et nous espérons présenter un prochain rapport qui reflète des gains importants sur le plan du bien-être et de la prospérité de notre peuple, car la liberté et la justice ne peuvent être renforcées que dans un milieu où tous aient part au développement.

**Le Coprésident (Gabon) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kurmanbek Bakiev, Président de la République kirghize.

**Le Président Bakiev (parle en russe) :** Cette réunion au sommet, qui célèbre le sixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, est une date historique non seulement pour la destinée de l'Organisation mais également pour la communauté mondiale tout entière et pour le système des relations

internationales dans son ensemble. Cette réunion de haut niveau nous offre une occasion rare de trouver des réponses collectives et de mettre au point des approches conjointes à des questions et à des problèmes mondiaux contemporains tels que la pauvreté, la faim, la maladie, le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive.

Tout en accordant aux fondateurs de l'Organisation des Nations Unies le crédit qui leur revient pour leur clairvoyance, nous notons que les activités de l'Organisation des Nations Unies peuvent et doivent progresser à la lumière des réalités modernes et des perspectives de développement du monde.

Aujourd'hui, les peuples de nos pays attendent de nous avec raison que nous adoptions des mesures pour transformer l'Organisation des Nations Unies en un outil efficace pour accomplir les tâches du nouveau Millénaire. À cet égard, le Kirghizistan appuie l'opinion selon laquelle il est nécessaire de réformer l'Assemblée générale et de renforcer les fonctions de coordination du Conseil économique et social. Nous appuyons également l'élargissement du Conseil de sécurité et de sa représentation géographique, ainsi que le renforcement de son efficacité.

La République kirghize réaffirme son adhésion totale et globale aux objectifs et aux cibles universels reflétés dans la Déclaration du Millénaire. Le programme national d'action à moyen terme, qui est élaboré actuellement au Kirghizistan, reprendra fidèlement les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons l'intention, par ce programme, de veiller au renforcement de la gouvernance démocratique et de la croissance économique de notre pays. Nous pensons que cela contribuera à régler les problèmes sociaux et économiques persistants, s'agissant notamment de surmonter la pauvreté et la corruption, d'améliorer notre niveau de vie et de créer les conditions propices à un développement humain intégral.

Cela dit, le niveau élevé de la dette extérieure est une des barrières qui entravent le développement durable dans notre république, où 94 % du territoire sont montagneux. L'énorme dette extérieure – dont le remboursement exige d'énormes sorties de devises – nous empêche d'apporter l'appui nécessaire au développement dans nos régions. Le Kirghizistan

souscrit à l'opinion selon laquelle il convient de déterminer un niveau de dette acceptable et de prendre des mesures urgentes permettant de réduire le fardeau de la dette des pays en développement. Les décisions positives du Club de Paris portant sur la réduction de la dette extérieure de notre pays sont un jalon sur la voie d'un développement économique et social accru du Kirghizistan et, à long terme, aideront notre pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Selon nous, la communauté mondiale devrait envisager la question d'un appui supplémentaire aux pays montagneux en développement, en vue de réaliser les objectifs d'un développement durable.

Cette année – 2005 – est particulièrement importante pour le Kirghizistan. Elle s'inscrit à jamais dans notre histoire séculaire. Le 24 mars, notre peuple s'est résolument engagé sur la voie démocratique du développement et en faveur des nobles idéaux de la liberté. La nouvelle équipe dirigeante de la République kirghize a l'intention de faire tout le possible pour combler le fossé qui sépare les citoyens ordinaires de l'État. L'avenir leur appartient certainement. Nous souhaitons que le monde puisse assister aux effets positifs des changements qui ont lieu au Kirghizistan et appelons la communauté internationale à soutenir activement notre peuple et à l'aider à résoudre les problèmes du développement durable.

Depuis le début des années 90, notre pays a suivi une voie tortueuse. Pour certains citoyens du Kirghizistan, de nombreuses difficultés et épreuves sont derrière eux. En dépit de toutes les difficultés de la période de transition, notre peuple a beaucoup appris, se familiarisant avec les concepts de liberté et de démocratie, jetant les bases d'une économie de marché, appliquant des formules économiques avancées et s'inspirant de l'expérience internationale.

La protection des principes fondamentaux de liberté et de démocratie dans la République kirghize a permis de jeter les bases du développement d'une société civile. Je suis convaincu que le renouvellement du pays ne sera possible que grâce à la participation du peuple. Nous sommes persuadés que la société civile doit être le partenaire du Gouvernement et que les droits de l'homme sont une valeur fondamentale de la société.

Depuis la révolution de Mars, la société civile a clairement appelé le Gouvernement à assurer la

transparence et à mettre fin à la corruption. Dans notre lutte intransigeante contre la corruption, nous sommes déterminés à recourir aux mécanismes acceptés internationalement. Nous avons déjà pris les premières mesures à cet égard. En juin dernier, le Parlement kirghize a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption. Une stratégie nationale de lutte contre la corruption est en voie d'élaboration sous la forme d'un plan d'action, et des mesures actives sont prises pour créer un organe national de lutte contre la corruption. Nous sommes fermement déterminés à éradiquer la corruption dans chacune des cellules de notre corps social, des villages les plus isolés aux plus hautes institutions étatiques.

La protection des droits de l'homme, le respect des principes démocratiques, dans la pratique et pas seulement en théorie, représentent une des priorités de notre nouveau Kirghizistan. Nous pensons qu'une protection durable et efficace des droits de l'homme est une condition préalable importante du maintien de la stabilité et de la prospérité mondiales dans chaque pays, séparément et à l'échelle mondiale.

Pour la République kirghize, c'est un grand honneur de faire partie de la communauté des nations libres qui ont récemment mis en place le Fonds pour la démocratie des Nations Unies à New York. Nous appuyons pleinement la création de ce Fonds et espérons qu'il communiquera un nouvel élan à la promotion de la démocratie dans de nombreux pays du monde.

La République kirghize a déjà montré par des actions concrètes qu'elle respectait les obligations internationales s'agissant des droits de l'homme fondamentaux, de la liberté d'expression, de réunion et de la presse, de la primauté du droit et de la démocratie, notamment des droits des réfugiés.

À cet égard, le peuple du Kirghizistan est en droit d'espérer qu'on ne le laissera pas faire face seul à ses propres problèmes, mais que l'ONU, d'autres organisations internationales et les pays donateurs appuieront le Kirghizistan pour l'aider à réaliser ses nobles aspirations en faveur de la liberté, de la démocratie et du développement.

Permettez-moi de dire pour terminer que j'espère que ce forum constituera un grand pas sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La République kirghize est, pour sa part, disposée à tout faire pour contribuer à la prompte

application des nobles principes de paix, stabilité et développement tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

**Le Coprésident (Gabon)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie.

**Le Président Yudhoyono (parle en arabe)** : Je suis venu dans cette salle pour m'exprimer au nom de 220 millions d'Indonésiens en tant que leur Premier Président directement élu. Je vous transmets également le message de 4,6 milliards d'habitants d'Asie et d'Afrique représentés dans le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique forgé à Jakarta en avril dernier. Je souhaite vous transmettre l'engagement de la région Asie-Pacifique, exprimé dans la Déclaration de Jakarta, de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. En leur nom, je compte vous parler de la sécurité, du développement, des droits de l'homme et de la réforme de l'ONU.

Lorsque je parle de développement, j'entends le défi posé par la pauvreté. La pauvreté tue. Huit millions d'êtres humains – la plupart d'entre eux en Asie et en Afrique – meurent chaque année parce qu'ils sont trop pauvres pour vivre. Pour arrêter ce tueur, nous devons réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons forger un partenariat mondial au service du développement. Nous devons donner fidèlement effet aux résultats des grandes conférences de l'ONU consacrées au développement. Il doit y avoir un flux de financement en faveur du développement. Les exportations des pays en développement doivent avoir accès aux marchés, dans un système commercial international basé sur des règles.

Les pays en développement doivent instaurer la bonne gouvernance, lutter contre la corruption, utiliser de manière efficace des ressources limitées, planifier et exécuter des stratégies de développement appropriées. Pour leur part, les pays développés doivent tenir leur engagement de mettre en place un partenariat mondial pour le développement, authentique et mutuellement bénéfique.

Pour ce qui est de la sécurité mondiale, nous avons besoin d'un Conseil de sécurité réformé dont les membres reflètent les réalités mondiales. La région Asie-Pacifique, qui abrite plus de la moitié de la race humaine et qui est le berceau d'anciennes civilisations

et religions, devrait avoir plus de sièges au sein de ce Conseil. Les nouveaux membres permanents doivent être choisis sur la base d'une série de critères appropriés. Nous devons aussi en finir avec le droit de veto qui paralyse souvent le Conseil.

Nous avons besoin d'un régime de désarmement et de non-prolifération qui conduise à l'élimination des armes de destruction massive. Mais nous devons encourager l'usage pacifique de l'énergie nucléaire au service du développement.

Il nous faut une Commission de la consolidation de la paix qui travaille en coordination avec le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, dans le respect du mandat de l'Assemblée générale.

Nous devons trouver un consensus sur la responsabilité de protéger chacun du génocide, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité. À cette fin, la force ne devrait être employée que lorsque tous les autres moyens ont échoué.

Dans la lutte contre le terrorisme, nous devons développer une coopération internationale efficace afin de répondre à cette menace. Aucun droit humain ne saurait être sacrifié. Nous devons rechercher les causes profondes du terrorisme et nous attaquer à elles.

Nous, en Indonésie, sommes convaincus qu'établir un dialogue entre les religions et donner aux modérés les moyens d'agir peut réduire le radicalisme violent.

Nous devons donner au Conseil économique et social les moyens d'agir de façon qu'il puisse réexaminer et coordonner la coopération internationale en matière de développement.

Le Conseil des droits de l'homme en projet devra être un organe subsidiaire de l'Assemblée générale. Il devra être libre de toute politisation et ne pas faire deux poids, deux mesures.

Aucun effort de réforme des Nations Unies n'est complet à moins qu'il affirme et traduise dans la réalité le rôle central de l'Assemblée générale en tant qu'organe principal de l'ONU.

L'Indonésie continuera à appuyer tout effort visant à renforcer et à optimiser l'efficacité de l'ONU confrontée à de nouveaux défis. À cet égard, l'Indonésie demande instamment que la réforme de l'ONU soit menée de manière globale, graduelle et durable. Au fond, la réforme de l'ONU n'est pas

différente de la réforme d'une nation. Il s'agit d'œuvrer pour la démocratie afin que la démocratie œuvre pour nous. Dans ce processus, les changements doivent être aussi démocratiques que possible. Nous en faisons l'expérience en Indonésie. Nous faisons face à de nombreux défis, mais nous sommes reconnaissants de ce que les réformes et la démocratisation portent leurs fruits. Nous reconstruisons notre économie. Nous créons des emplois afin de réduire le nombre des pauvres. Attachés à la bonne gouvernance, nous sommes en train de gagner la lutte contre le terrorisme. Nous bâtissons la paix à Aceh.

Si nous réussissons à nous réformer nous-mêmes en instaurant la démocratie et la bonne gouvernance en tant que nations et en tant qu'organisation internationale, le monde changera; toutefois, afin de parvenir à un monde de paix, de justice et de prospérité pour tous et à une ONU réformée, nous devons faire preuve de volonté et d'allant, trouver le consensus et la détermination nécessaires pour travailler ensemble.

**Le Coprésident (Gabon) :** L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Vladimir Voronin, Président de la République de Moldova.

**Le Président Voronin** (*parle en moldave; texte anglais fourni par la délégation*): Le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005) et le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (A/59/565) non seulement décrivent avec exactitude les menaces et les défis actuels dans le domaine de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, mais montrent également la direction à suivre et les mesures à prendre pour y répondre. Ces mesures visent à donner un nouveau dynamisme au processus de mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), un processus qui a subi les incidences négatives du climat international complexe qui a fait suite au 11 septembre 2001.

Ainsi que d'autres États Membres, la République de Moldova est d'avis que ces nouvelles circonstances requièrent que nous reconstituions le consensus sur les priorités et défis principaux et que nous transformions ce nouveau consensus en une action collective pouvant mener, par exemple, au renouveau et au renforcement du système des Nations Unies.

À cet égard, il me paraît très important de déclarer à ce Sommet l'attachement constant de mon pays à l'ONU et de faire part de notre ferme appui à l'Organisation et au projet de document final que nous allons adopter. La République de Moldova appuie les décisions nécessaires prises par les États Membres, dont celles adoptées dans le cadre de cette réunion, qui conduiront à la revitalisation de l'Assemblée générale, à la réforme et à l'élargissement du Conseil de sécurité, à une amélioration de l'efficacité du Conseil économique et social et du Secrétariat de l'ONU, ainsi qu'à la création d'un Conseil des droits de l'homme et d'une Commission de la consolidation de la paix. Nous sommes également favorables à l'élimination de certaines mentions caduques dans la Charte des Nations Unies concernant le Conseil de tutelle et les États ennemis.

La République de Moldova, aux prises avec les difficultés de la transition et subissant toujours les conséquences d'un conflit interne non réglé, qui est inspiré et appuyé de l'étranger, souhaite vivement promouvoir au niveau national les valeurs qui constituent la base des documents susmentionnés. Je tiens à souligner, à cet égard, qu'à moins d'éliminer les facteurs de pression extérieure, y compris la présence militaire étrangère, de démocratiser et de démilitariser la Transnistrie et de contrôler les frontières de l'État le long du périmètre de cette zone, il sera impossible de régler le conflit, de mettre fin au trafic des armes et des stupéfiants et à la traite des êtres humains et d'instaurer la stabilité et la sécurité dans cette partie du continent européen.

Nous continuerons également à travailler avec vigueur à favoriser l'état de droit et la démocratie, à assurer la plus grande protection possible des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la République de Moldova afin que nos citoyens, dans la zone contrôlée par le régime séparatiste totalitaire de Tiraspol, puissent également jouir de ces droits.

De même, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour assurer un développement économique durable, pour améliorer le bien-être de nos citoyens et pour faire progresser les indicateurs socioéconomiques, notamment en réalisant les OMD. Ces priorités spécifiques complètent celles relatives à l'intégration européenne, qui est devenue un objectif stratégique irréversible de nos politiques intérieure et extérieure.

De ce point de vue, nous espérons que nos efforts seront appuyés plus activement par la communauté internationale dans l'esprit du partenariat mondial que nous cherchons à réaffirmer à ce Sommet.

Pour terminer, je tiens à m'associer aux orateurs précédents qui ont appelé à renouveler les engagements et à adopter des mesures concrètes. C'est la seule façon d'avancer vers un monde de liberté, de prospérité, de justice et de paix. C'est précisément cette vision collective qui est consacrée par la Charte des Nations Unies et pour le soutien de laquelle la République de Moldova demeure un membre fidèle et résolu de l'Organisation mondiale.

**Le Coprésident (Gabon) :** L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de Sa Majesté le Roi Abdallah II Bin Al-Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie.

**Le Roi Abdallah II Bin Al-Hussein** (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, les dirigeants du monde se sont réunis ici pour affirmer une nouvelle vision pour une nouvelle ère. Le Sommet du Millénaire résultait d'un consensus moral mondial; notre monde ne peut plus refuser les fondements essentiels de la vie et de la paix à des milliards de personnes.

Cinq ans plus tard, il est clair qu'il était grand temps d'agir. L'humanité a vu les dangers d'un système mondial qui en exclut certains, en particulier les jeunes, des débouchés et de l'espoir. Maintenant, aux yeux du monde qui nous regarde et qui attend, nous devons nous unir, agir d'urgence et obtenir des résultats.

J'ai l'honneur d'annoncer que la Jordanie est en bonne voie pour atteindre la majorité des cibles qu'elle s'est fixées dans le cadre des objectifs de développement pour le Millénaire. Les problèmes sont réels et il y a beaucoup à faire, mais nous enregistrons des progrès en matière de réduction de la pauvreté, de santé, d'éducation, d'égalité entre les sexes, d'environnement, etc. Cet effort n'est qu'une partie de la stratégie nationale beaucoup plus large de la Jordanie, c'est-à-dire une conception globale, sans exclusive, de la réforme et du développement.

Toutefois, nous n'agissons pas en vase clos. Notre pays, notre région et le monde sont tous concernés par les perspectives de paix. L'une des mesures critiques à prendre, à cet égard, est de pratiquer la tolérance zéro envers ceux qui se font les

champions de l'extrémisme. La Jordanie a travaillé avec la communauté musulmane internationale pour faire pièce aux interprétations extrémistes de l'Islam. La Jordanie veut qu'un Islam vrai, modéré, traditionnel remplace l'Islam fondamentaliste, radical et militant partout dans le monde, chez chaque musulman.

En novembre 2004, nous avons publié le Message d'Amman, dans lequel nous cherchions à clarifier la vraie nature de l'Islam : ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. Et en juillet dernier, plus de 180 spécialistes de l'étude de l'Islam se sont réunis à Amman. Représentant 45 pays et appuyés par les fatwas de 17 des plus grands érudits de l'Islam mondial, ils ont réussi ensemble, pour la première fois de l'histoire, à faire le consensus sur un certain nombre de questions critiques. En premier lieu, la déclaration qu'ils ont publiée reconnaissait la légitimité et les principes communs de chacune des huit écoles traditionnelles de droit religieux musulman. Deuxièmement, elle définissait les conditions à respecter pour l'émission d'une fatwa. Cela a permis de mettre en évidence le caractère illégitime des fatwas extrémistes justifiant le terrorisme, qui vont à l'encontre des écoles traditionnelles de droit religieux islamique et violent de façon flagrante les principes fondamentaux de l'Islam. Troisièmement, la déclaration a condamné la pratique connue sous le nom de *tafkir* (le fait de taxer d'autres personnes d'apostasie) – pratique à laquelle ont recours les extrémistes pour justifier la violence à l'encontre de ceux qui ne sont pas d'accord avec eux.

Dans notre travail en faveur de la paix, nous ne devons pas oublier de faire progresser aussi le développement. À cet égard, l'objectif 8 du Millénaire – le partenariat international – est important. Lorsque les pays développés s'engagent à appuyer activement, de manière croissante, le développement, ils font avancer le progrès pour tous. Le monde sait ce qui est nécessaire : commerce équitable, augmentation de l'aide directe et allègement de la dette. Le récent accord du Groupe des Huit sur la réduction de la dette des pays les plus pauvres était une mesure positive. L'Union européenne a établi un échéancier pour l'accroissement de l'aide. Nous devons poursuivre et intensifier ce type d'efforts.

C'est particulièrement important en ce qui concerne la catégorie clef représentée par la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu intermédiaire en général. Nos pays ont un rôle capital dans la stabilité régionale et mondiale.

Beaucoup d'entre nous ont poursuivi leur train de réformes tambour battant et sont sur le point de parvenir à un niveau de revenus plus élevés. Ce succès ne peut se traduire par des acquis certains en matière de développement que s'il est alimenté et soutenu. Un groupe de dirigeants résolus, la plupart de pays à revenu intermédiaire, ont engagé une discussion sur les préoccupations communes : commerce libre et équitable, aide ciblée, etc. Nous avons convenu de poursuivre nos discussions sur les moyens de parvenir à un accord avec les pays développés.

Le présent Sommet mondial reconnaît que notre planète est caractérisée par l'interdépendance comme par la communauté des chances à partager. Nous avons une mission stratégique et aussi morale. À nous, maintenant, de prouver aux citoyens du monde, et en particulier à nos jeunes, que nos institutions internationales fonctionnent et que la justice mondiale est une réalité.

**Le Coprésident (Gabon) :** L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama.

**Le Président Torrijos (*parle en espagnol*) :** Le Panama s'est engagé clairement, sans équivoque et catégoriquement envers la réalisation des objectifs du Millénaire. Notre déclaration n'est ni rhétorique ni protocolaire. Nous avons adopté les objectifs, leurs cibles et leurs indicateurs comme cadre de référence pour la définition de nos politiques publiques. Nous leur avons conféré un caractère obligatoire et nous nous employons à les réaliser avec la même rigueur que s'il s'agissait d'un traité international.

Nous déployons de grands efforts pour éliminer la pauvreté et la faim, en axant notre travail sur les catégories les moins favorisées, en mettant en place des politiques de redistribution, dans le cadre d'une réforme budgétaire globale, et en transférant des ressources directes et indirectes vers les catégories restées, décennie après décennie, en marge du développement. La pauvreté ne porte pas seulement atteinte aux pauvres. Elle porte atteinte au développement de tout un pays. La pauvreté empêche une société d'évoluer de façon intégrée, en partageant des aspirations communes et en profitant des mêmes chances de les atteindre.

Nous sommes à deux doigts de la scolarisation primaire universelle, mais nous nous attachons à une

véritable équité en matière de qualité de l'enseignement, à la pertinence des contenus et à l'extension de la scolarisation en maternelle. Nous avons enregistré des progrès – pas encore suffisants – en matière de réduction de la mortalité infantile, et nous avons tout espoir d'atteindre la cible fixée en matière de réduction de la mortalité maternelle. Pour ce faire, pour la première fois de l'histoire du Panama, nous avons établi la couverture universelle et gratuite de tous les soins anténatals et des accouchements en hôpital. L'une de nos tâches les plus redoutables est d'endiguer le VIH/sida et nous reconnaissons qu'il faut faire preuve de plus d'innovation et de créativité pour renforcer l'efficacité de la prévention et la prise de conscience des populations à risques, en particulier les femmes et les jeunes. Le Panama, en ce qui le concerne, a mis un accent tout particulier sur l'édification d'une société sans exclusion, où les personnes handicapées, au lieu d'être l'objet de discriminations, puissent se sentir parties intégrantes du développement et puissent jouir à plein de leurs droits fondamentaux d'êtres humains.

Le Panama se félicite que l'ONU ait fixé des cibles mesurables et quantifiables pour évaluer les progrès des pays vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dans une notion de liberté plus large. Nous partageons pleinement – et c'est même l'un des axes de notre action publique – la conviction que sans sécurité, il ne saurait y avoir de développement et que la sécurité et le développement ne peuvent être assurés que dans le plein respect des droits de l'homme.

Le Panama a appuyé le projet de document final de la Réunion plénière de haut niveau, non pas parce qu'il l'approuve dans sa totalité, mais parce qu'il le considère comme le début d'un processus de réforme. En particulier, je trouve timide la façon d'aborder la question du trafic licite et illicite de ces instruments de délinquance que sont les armes légères et le peu de progrès réalisés en matière de développement.

Nous regrettons que le document de ce sommet que nous sommes sur le point d'adopter ne soit pas plus clair et énergique en matière de droits de l'homme, notamment au sujet de la création d'un conseil des droits de l'homme en tant qu'organe principal de l'Organisation doté d'un mandat clair et précis, en vue d'éviter la politisation et la discrimination que l'on rencontre aujourd'hui dans ce domaine au sein de l'Organisation.

Le fait que l'on ait progressé et consacré tant d'efforts à la réforme de l'Organisation et à la rédaction du document final de la Réunion plénière de haut niveau constitue en soi une reconnaissance tacite des carences et faiblesses de l'Organisation et de la nécessité de l'adapter à notre époque. Toutefois, nous déclarons avec orgueil et satisfaction que ces 60 dernières années, l'ONU a été d'une importance vitale pour le monde et que nous devons parvenir à ce qu'elle le soit encore davantage dans la tâche urgente de l'éradication de la pauvreté.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Aleksander Kwaśniewski, Président de la République de Pologne.

**Le Président Kwaśniewski** (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies est confrontée au défi sans précédent de renouveler l'espoir de l'humanité d'édifier la civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle sur le fondement solide des valeurs universelles que sont la liberté, la sécurité, la démocratie et la solidarité.

L'attachement de la Pologne à ces valeurs tire sa force de nos expériences passées. Cette année, en Pologne, nous commémorons le vingt-et-unième anniversaire du mouvement Solidarnosc, qui a inspiré de profonds changements en Europe centrale et de l'est. Il a surtout mobilisé des nations et des sociétés autour de valeurs fondamentales et de nobles principes. Dans cet esprit, les festivités organisées à cette occasion et auxquelles ont participé de nombreux chefs d'État et de gouvernement ont culminé avec l'appel tendant à déclarer le 31 août Journée mondiale de la liberté et de la solidarité. Aujourd'hui, je voudrais réitérer cet appel et lancer un autre appel en faveur d'un monde uni dans la liberté et la solidarité.

La solidarité doit être considérée comme un principe clef dans les relations internationales. Faire preuve de solidarité, c'est à la fois respecter la diversité et être prêt à fournir une assistance. Comme Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II l'a souligné, elle repose sur la coopération qui lie, et non qui oppose, une personne à une autre, ainsi que sur l'unité qui l'emporte sur les divisions. La solidarité entre les nations doit toujours l'emporter sur l'égoïsme national. L'Union européenne a prouvé qu'il était possible de construire des structures et des mécanismes de coopération dans un esprit de véritable solidarité.

Le principe de solidarité demeure indissolument lié à celui de liberté. Pour beaucoup, la liberté demeure un rêve lointain. Sur plusieurs continents, les populations sont privées de leurs droits les plus élémentaires. Toutefois, la liberté ne saurait être imposée de l'extérieur. Elle doit grandir de l'intérieur et provenir de la base. Les changements démocratiques ne surviennent pas parce qu'ils ont été décidés ailleurs, mais parce que les populations les veulent. Nous devons apprendre comment promouvoir la liberté sans imposer quoi que ce soit et apprendre comment encourager la liberté sans exonérer les États de leur responsabilité première vis-à-vis de leurs citoyens. L'ONU doit nous donner l'assurance que la communauté internationale fournira aux populations la protection et l'assistance nécessaires lorsque l'État n'est pas en mesure de le faire.

J'espère que le Fonds des Nations Unies pour la démocratie nouvellement créé, que la Pologne appuie et auquel elle est prête à contribuer, offrira une véritable assistance à ceux qui aspirent à la liberté et à la solidarité et respectent ces valeurs.

Nous devons faire preuve d'une plus grande détermination dans notre réaction face à des problèmes tels que la violence, la pauvreté, l'exclusion sociale, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Nous devons nous insurger contre ceux qui ignorent l'unité de notre monde et le prennent pour un champ de bataille où combattent des religions, des nations et des races. L'ONU doit donc adopter une vision du changement ambitieuse et globale et jouer un rôle plus décisif et plus efficace dans l'élaboration d'une vaste politique de développement qui contribue à améliorer la vie dans toutes les régions du monde.

En tant que contribution à ce changement, la République de Pologne a réaffirmé en de nombreuses occasions la nécessité d'élaborer un nouvel acte politique des Nations Unies pour le XXI<sup>e</sup> siècle. En fait, la vision polonaise de la réforme de l'ONU reflète notre profond attachement aux valeurs et principes fondamentaux, ainsi qu'à un multilatéralisme effectif, qui doit servir de principe directeur aux activités de l'ONU.

Le projet de document final de la Réunion de haut niveau reflète nombre des idées proposées par le Gouvernement polonais. Dans le même temps, il reflète, à de nombreux égards, un consensus plus étroit que prévu et doit être considéré comme la base de

nouveaux efforts de réforme. Inutile de dire combien nous regrettons qu'il n'aborde ni la question du contrôle des armes ni celle de la non-prolifération. Malgré notre grande détermination, nous ne sommes pas parvenus à nous unir pour confronter tous les problèmes auxquels l'ONU fait face.

Par ailleurs, nous ne devons pas nous attendre à ce que chaque réunion au sommet amène des changements révolutionnaires. La véritable percée arrive souvent à l'issue d'un processus long et progressif de changement et d'adaptation. De fait, le projet de document final, les préparatifs et les discussions qui ont eu lieu durant la réunion sont tous riches en enseignements et en idées et fournissent des recommandations très utiles qui méritent que nous les examinions sérieusement. Leur mise en œuvre, leur concrétisation et le moyen d'édifier un consensus à leur sujet demeurent un sérieux défi pour l'Assemblée générale à sa soixantième session.

La Pologne continuera d'œuvrer en faveur d'une réforme véritable et globale qui aide à renforcer l'efficacité de l'ONU. Nous ne pouvons pas construire un monde sûr et juste sans l'engagement résolu d'agir ensemble par l'intermédiaire de l'ONU. La liberté, la sécurité, la démocratie et la solidarité doivent être les valeurs essentielles qui orientent l'Organisation au XXI<sup>e</sup> siècle.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise.

**Le Président Gnassingbé** : Qu'il me soit permis, pour commencer, de renouveler au Gouvernement et au peuple des États-Unis les très vives condoléances et l'expression de la sympathie du Gouvernement et du peuple togolais à la suite du passage du terrible ouragan Katrina, qui a infligé des dégâts importants à ce pays. Rassemblés dans cette même salle cinq ans plus tôt, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier ont entrepris de définir des orientations nouvelles à même d'aider à relever les multiples défis et menaces auxquels est confronté le XXI<sup>e</sup> siècle naissant, tout en réaffirmant leur foi dans les principes contenus dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, des distances notables ont été parcourues dans la marche des communautés humaines vers plus de justice et de solidarité ainsi que dans la recherche de solutions concertées aux problèmes

mondiaux. La résultante de ce Sommet historique, qui est la détermination à libérer les populations de « la misère, phénomène abject et déshumanisant » (résolution 55/2, par. III.11 de l'Assemblée générale), continue de guider notre commune volonté d'assumer nos responsabilités de dirigeants, mais aussi d'animateurs, de ce vaste élan qui doit conduire le monde à un mieux-être partagé ainsi qu'à la préservation de la paix et de la sécurité.

Les améliorations apportées aux institutions nationales, dans leur conception et dans leur fonctionnement, ont induit une nouvelle dynamique qui se fonde sur le respect des règles de droit et des procédures définies par les sessions successives de notre Organisation. De ce fait, palier par palier, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la protection des souverainetés, l'évolution des mécanismes du développement dans un cadre de solidarité mieux maîtrisé, ont vu le jour. Ainsi, malgré la persistance des conflits et des foyers de tension, le monde a voulu avancer résolument sur le chemin exaltant des changements positifs, donnant de ce fait à l'homme de meilleures chances d'assumer son destin.

L'impact imprimé par le Sommet du Millénaire à travers les recommandations et directives qui en ont découlé a certes révélé la volonté des États Membres de notre Organisation de joindre leurs efforts et leurs énergies en vue de résoudre les problèmes de notre planète et de rechercher ensemble le progrès et la sécurité de leurs peuples. Il ne pouvait en être autrement dans un monde de plus en plus interdépendant où les menaces, quelles qu'elles soient, n'épargnent plus aucun État. Par exemple, la propagation fulgurante de certaines pandémies et la brutalité des catastrophes naturelles, qui, depuis quelques mois, sèment la désolation ici et là, nous rappellent qu'aucun pays ne peut faire face seul à de telles situations.

De même, la lutte contre la misère, la faim, l'analphabétisme et les inégalités, bref, tous les efforts tendant à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement socioéconomique doivent passer par un partenariat dynamique.

Malgré les retards accusés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que dans la mise en œuvre des résultats des grandes concertations mondiales sur le financement du développement, mon pays, le Togo, espère vivement

que l'impulsion nouvelle donnée par le présent Sommet incitera nos partenaires du Nord à concrétiser les engagements pris.

Dans cette optique, il importe de saluer toutes les initiatives récemment prises en faveur du développement, dont les décisions du dernier Sommet du Groupe des Huit à Gleneagles et les propositions liées à la recherche de nouvelles sources de financement du développement ou à l'élimination des obstacles au commerce.

Les efforts visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doivent être accompagnés d'une réforme hardie de l'Organisation des Nations Unies et d'une amélioration du fonctionnement de ses organes, si nous voulons renforcer l'ensemble du système et le rendre plus efficace et plus crédible. Aussi conviendra-t-il, en particulier pour le Conseil de sécurité, de veiller à ce que la réforme à opérer en son sein ne vise pas seulement à satisfaire les ambitions – au demeurant légitimes – de quelques grands pays, mais aussi à faire en sorte que toutes les régions du monde, notamment l'Afrique, y soient équitablement représentées.

Le Togo réaffirme qu'il est disposé à prendre activement part à ces réflexions et renouvelle son engagement de contribuer par ses modestes moyens à « favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande », comme nous y exhorte la Charte de notre Organisation.

**Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Eduardo Rodríguez Veltzé, Président de la République de Bolivie.

**Le Président Veltzé (*parle en espagnol*) :** Dans cette brève intervention au Sommet mondial de 2005, je me dois de faire part de la décision bolivienne de participer activement à l'effort collectif en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. Nous sommes convaincus que ce sont des objectifs ambitieux mais absolument légitimes. Toutefois, il convient de souligner qu'il y a à cet égard des préalables indispensables, tels qu'une coopération internationale concertée et harmonieuse, car les efforts isolés ne répondent pas aux attentes des nations qui souffrent encore des conséquences d'un ordre injuste au niveau international et qui cherchent sur leur sol des voies nouvelles pour assurer l'équité et l'inclusion sociale, éléments indissociables de la notion de liberté.

Le peuple bolivien convient de la nécessité d'établir des bases pour garantir la « liberté de vivre à l'abri du besoin ». En effet, il y a dans la misère également des facteurs qu'il faut traiter de façon universelle car la misère ne se limite pas aux seules questions de réduction de la dette et de libéralisation des échanges.

À cet égard, l'une des difficultés auxquelles doit faire face la communauté internationale et qui compromet sa sécurité nationale et son bien-être est la lutte contre le trafic de stupéfiants. La coopération à cet égard ne peut se traduire uniquement en termes pécuniaires. Elle exige la mise en place de politiques communes pour redonner aux populations des zones touchées de nouveaux débouchés et de nouveaux espoirs. Au Sommet des Amériques tenu à Québec en 2002, les Présidents des pays de notre région se sont engagés à ouvrir leurs marchés aux produits issus des cultures de substitution des cultures destinées à la production de drogues. Cette politique, si elle se concrétisait et s'élargissait à d'autres régions, contribuerait de façon importante à une vie moins misérable et plus digne pour les populations.

Si la démocratie est l'exercice du droit à une coexistence harmonieuse et respectueuse entre la majorité et les minorités, elle doit garantir également le droit de vivre à l'abri de la peur. Mon pays, pour sa part, sera présent dans tous les efforts qui seront déployés collectivement, dans le cadre de l'ONU et bilatéralement, pour lutter contre le terrorisme, qui est l'expression de l'intolérance.

La Bolivie considère que l'Organisation des Nations Unies, en soixante années d'existence, a satisfait aux buts et principes qui présidèrent à sa fondation. Ces six décennies ont été emplies de menaces et de tensions, mais elles ont aussi été des décennies d'expansion de notre espace de dialogue et de concertation. Cependant, nous devons admettre que l'Organisation mondiale n'est plus représentative des réalités actuelles. Elle garde, dans sa structure, des vestiges des affrontements mondiaux du passé, ce qui démontre la nécessité d'en rénover les structures et les procédures, sans perdre l'essence de son action, à savoir l'expression des efforts de paix et bien sûr, la coopération mutuelle. Nous appuyons la réforme qui doit nous permettre de rénover notre action.

La Bolivie s'associera aux initiatives visant à élargir le Conseil de sécurité et à renforcer le Conseil

économique et social, qui doit jouer un rôle capital dans la réalisation des objectifs du Millénaire et dans la mobilisation des efforts visant à faciliter le dialogue et la concertation, à soulager de la faim les populations de nombreux pays et à coopérer en vue d'une meilleure qualité de vie des populations. Ce serait, comme on le sait, une contribution vitale à la paix.

Toutefois, je tiens à signaler que mon gouvernement souhaite vivement voir la communauté internationale œuvrer ensemble à la création d'une institution fondamentale pour la liberté des citoyens : le Conseil des droits de l'homme. De même, l'établissement de la commission de la consolidation de la paix nous paraît d'une grande importance, en tant qu'instrument favorable à l'harmonie et à la coopération internationales.

Mon pays est déterminé à renforcer ses institutions. Le peuple bolivien vient de surmonter un moment difficile et il s'est engagé avec abnégation et maturité sur la voie du renouvellement du processus démocratique, composante essentielle de la vie républicaine. Dans cette situation complexe, la Bolivie réaffirme sa décision de continuer à œuvrer pour faire bien avancer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Mais il ne suffit pas simplement d'énoncer des objectifs. Nos pays, dans leur diversité, connaissent tout un éventail de problèmes et d'obstacles. Il serait tout simplement vain de chercher à évaluer les efforts et les réalisations de chaque pays sans tenir compte de la conjoncture et des circonstances de chacun d'entre eux. Il vaut mieux, en revanche, procéder à un suivi constructif et solidaire pour assurer une coopération accrue à ceux qui en ont le plus besoin et à ceux qui connaissent les plus grandes difficultés. Il ne s'agit pas, en vérité, d'arrêter des échéances, mais de faire ensemble des efforts équitables et équilibrés.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie.

**Le Président Mesić** (*parle en croate; texte anglais fourni par la délégation*) : Aujourd'hui, 60 ans après que nos prédécesseurs ont créé cette Organisation sans pareille, dont le programme est suggéré par son nom lui-même – les Nations Unies – nous nous retrouvons face à face, nous leurs légataires, et

pouvons affirmer avec satisfaction que nous avons réussi.

En même temps cependant, six décennies après la création de l'ONU, nous devons ensemble accepter l'amère réalité et reconnaître que nous avons échoué. Ces deux affirmations sont vraies.

Ces deux déclarations s'appliquent non seulement au passé récent de notre monde, mais surtout à nous mêmes car, comme on l'a souvent dit, et avec raison, l'ONU est la somme de ses États Membres. Bien entendu, ces États déterminent par leur comportement le monde dans lequel nous vivons. Il est indéniable que le monde qui a fondé l'ONU était bien plus uni que le monde actuel. C'était un monde uni par un objectif commun – l'opposition à l'idéologie et à la pratique du fascisme et du nazisme – et déterminé à empêcher que ne se reproduisent les horreurs des guerres d'agression et de la Shoah que le public commençait à peine à découvrir.

Notre organisation a été fondée à la fin du plus grand conflit que l'histoire de l'humanité ait jamais connu. Elle a été créée dans la noble intention, comme l'énonce sa Charte, de préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est précisément le premier élément qui constitue la base de ma déclaration initiale. Oui, nous avons maintenu la paix à l'échelle de la planète, il n'y a pas eu de nouvelle guerre mondiale et, à ce titre, nous avons réussi. Mais nous n'avons pas été en mesure de sauver le monde et l'humanité de toute une série de guerres cruelles et meurtrières et, dans ce contexte, nous avons indéniablement échoué.

Les principes de liberté – nationale et individuelle – et d'égalité dans les relations internationales comptaient parmi les priorités du nouveau monde qui était en train d'être édifié. La question du développement et la réduction de l'écart sans cesse croissant entre les pays développés et les pays en développement sont depuis longtemps à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Nous avons également discuté du terrorisme – certes, il s'agissait essentiellement du terrorisme d'État. Incapables d'empêcher les guerres et les conflits armés, nous nous sommes efforcés de remédier à leurs conséquences. Les résultats de tous ces efforts ont été incomplets et partiels; nous avons fait des progrès, mais n'avons rien réglé de manière concluante.

Les tâches qui sont à présent les nôtres ont été très clairement formulées à la réunion du Millénaire

tenue il y a cinq ans. Au nom de la République de Croatie, je me félicite de la déclaration faite sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Bien qu'elle ne soit pas entièrement conforme à son intention initiale, cette déclaration atteste du climat actuel en faveur de ces objectifs et des tâches identifiées comme essentielles et impératives.

Le fait est cependant que nous avons en partie réussi, mais aussi en partie échoué pour ce qui est des principes de base régissant les relations internationales, le développement des pays en développement, les conflits armés et le terrorisme. Ainsi, 60 ans plus tard, nous devons répondre à la question suivante : « Peut-on être satisfait? », et la seule réponse honnête est : « En partie seulement ».

Dans ce cas, que pouvons-nous donc faire? Tout d'abord, notre organisation – imparfaite mais irremplaçable, pas assez efficace mais absolument nécessaire, parfois délibérément marginalisée mais, heureusement, jamais totalement reléguée à l'arrière-plan – doit se faire le reflet et l'expression de notre monde, une organisation capable de faire face à ses problèmes avec force et efficacité. Il faut réformer l'ONU.

Il n'y a pas d'autre possibilité, et cela devrait être évident pour tous ceux qui souhaitent que l'Organisation joue le rôle envisagé par ses fondateurs. La République de Croatie est l'héritière d'un des pays fondateurs de l'ONU, et mon pays est très attaché aux idéaux élevés qui étaient ceux des fondateurs de l'Organisation.

Les principaux organismes des Nations Unies en général, et leur structure en particulier, reflètent le monde tel qu'il était à la fin de la Seconde Guerre mondiale – un monde qui n'existe plus. Un changement est donc nécessaire. L'ONU que j'ai à l'esprit doit être le reflet du monde où nous vivons aujourd'hui et même prévoir le monde de demain. Pouvons-nous tous convenir à l'unanimité – permettez-moi d'insister sur ce point de nouveau – qu'une réforme est impérative? Je ne le crois pas. Cela devrait-il nous dissuader de l'entreprendre? Absolument pas.

Je voudrais être bien clair. Le concept de réforme doit découler des réalités actuelles; il doit tenir compte des tendances prévisibles du développement futur; et surtout, il doit être acceptable pour une majorité convaincante des Membres de notre organisation

mondiale. C'est notre organisation, et c'est nous qu'elle doit servir.

La majorité des Membres de l'Organisation est opposée à la guerre et favorable à la paix; opposée à la force et au recours à la force et favorable aux négociations et au règlement pacifique des différends; opposée à la pauvreté, au retard et au sous-développement, et favorable au développement et à la prospérité du monde entier; opposée à toute forme de terrorisme et favorable à la sécurité des États et des citoyens; opposée à la discrimination et à l'intolérance quelle qu'elle soit, et favorable à l'égalité et à la reconnaissance de la diversité; et opposée au sacrifice de notre environnement pour des profits rapides, et favorable à la préservation de la faune et de la flore, indispensables à la vie sur notre planète.

L'ONU doit être à même de réaliser ces objectifs. L'Organisation doit puiser sa force dans notre ferme engagement d'édifier un monde qui non seulement sera meilleur qu'il ne l'était il y a 60 ans, mais encore meilleur que notre monde actuel. Elle ne doit jamais devenir un simple ornement de la scène internationale. Mais surtout, elle ne doit jamais devenir un écran qui légitimerait toute politique manifestement contraire à l'humeur de la majorité – notre humeur, l'humeur des nations et des États unis pour bâtir un avenir et un monde meilleurs.

Néanmoins, en dépit de cette réussite seulement partielle, nous avons fait beaucoup. De grands objectifs et des tâches difficiles nous attendent. Nous sommes désormais placés face à une question qui appelle des actes plutôt que des paroles : pouvons-nous nous unir pour survivre et, littéralement, préserver notre monde pour les générations futures?

Je veux croire que nous aurons la force et la sagesse de répondre à cette question par l'affirmative. Nous le devons aux fondateurs de l'ONU, mais aussi à nos enfants et à leurs descendants. Ne les trahissons pas.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Runaldo Ronald Venetiaan, Président de la République du Suriname.

**Le Président Venetiaan** (*parle en anglais*) : Ma délégation se réjouit de voir les délégations gabonaise et suédoise présider cette très importante réunion.

Le Suriname s'associe au reste de la communauté internationale en exprimant à son tour sa profonde affliction au lendemain de l'ouragan Katrina qui a provoqué d'immenses pertes humaines et matérielles aux États-Unis d'Amérique, sur le littoral du golfe du Mexique.

Cette réunion de haut niveau doit témoigner de la volonté de la communauté internationale de trouver collectivement des réponses appropriées aux nombreux défis qu'elle doit relever. La présente réunion devrait également inaugurer une ère de mesures concertées en vue d'honorer les engagements pris lors des grandes conférences organisées sous les auspices des Nations Unies. Cela exige une réforme de l'ONU qui réponde avec succès à ces défis.

Le document final que nous sommes sur le point d'adopter souligne les mesures concrètes qui garantiront un suivi efficace des nombreux engagements que nous avons solennellement pris ces 60 dernières années. Dans certains domaines majeurs, il nous faut encore adopter des mesures qui nous permettront d'atteindre les nobles objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Suriname a récemment remis un premier rapport sur la façon dont les Objectifs du Millénaire pour le développement sont mis en œuvre à l'échelon national. J'ai le plaisir d'annoncer que nous réalisons des progrès dans certains domaines, en particulier dans ceux de l'éducation et de l'environnement. Cependant, comme le reste du monde, nous restons confrontés à de grandes difficultés dans d'autres domaines. Mon gouvernement demeurant résolu à œuvrer aux côtés des acteurs nationaux ainsi que des partenaires régionaux et internationaux pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, nous prenons les mesures nécessaires pour mettre en place un réseau d'acteurs étatiques et non étatiques chargé de surveiller, au plan national, l'application des engagements pris au niveau international.

Mon gouvernement est conscient des responsabilités qui lui incombent dans le processus de développement. Cependant, comme la plupart des autres pays en développement, nous sommes en butte à des obstacles de taille, tels qu'un régime commercial inéquitable et un niveau élevé d'endettement, qui nuisent à ce processus.

Une action d'importance particulière et de longue durée s'impose dans le domaine de l'aide publique au développement (APD). À quelques exceptions près, les pays développés n'ont toujours pas atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés. À l'inverse, l'APD recule.

La chute de l'APD frappe de plein fouet la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui se compose d'économies de petite taille et vulnérables. Il est à espérer que l'appel adressé dans le rapport du Secrétaire général sera entendu. Dans le rapport en question, les pays développés n'ayant toujours pas établi d'échéancier pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7 % de leur produit national brut (PIB) à l'APD sont engagés à le faire en augmentant notablement le montant de leur aide dès 2006, de façon à ce qu'elle représente 0,5 % de leur PIB d'ici à 2009 et 0,7 % en 2015 au plus tard.

Le Suriname convient qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement. Pas plus qu'il ne peut y avoir de développement durable sans respect des droits de l'homme.

Comme de nombreuses réformes à l'ONU, celle du dispositif pour les droits de l'homme n'a que trop tardé. D'une façon générale, le Gouvernement surinamais peut accepter la création d'un conseil des droits de l'homme. Nous partageons l'opinion que le groupe de travail à composition non limitée qui sera mis en place devra engager un débat de fond sur les modalités, le mandat, la procédure d'examen et la composition de ce Conseil.

La communauté internationale a assisté à des revers notables en matière de désarmement et de non-prolifération. Il est donc regrettable que le document final que nous nous apprêtons à adopter n'aborde pas cette importante question.

Pour terminer, j'insiste sur le fait que la situation ne pourra s'améliorer dans le monde qu'à la condition que chacun d'entre nous tienne ses engagements. Nos peuples ne peuvent attendre de nous d'être mis sur la voie conduisant à des conditions de vie décentes pour chacun, dans un monde en paix, exempt de la famine et de la pauvreté.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jorge Branco de Sampaio, Président de la République portugaise.

**Le Président Sampaio** (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Alors que nous célébrons cette année le soixantième anniversaire de l'ONU, c'est la dernière fois que je m'adresse à l'Assemblée générale en ma qualité de Président de la République portugaise. En cette heure historique, il me semble que la génération à laquelle j'appartiens est investie d'une responsabilité impérieuse : celle de relever les défis planétaires, qui exigent de plus en plus des réponses globales et collectives, et de répondre aux aspirations des millions d'individus dont la vie quotidienne n'est qu'une lutte constante et sans gloire pour la survie. Il incombe à l'ONU de concevoir ces réponses et de montrer la voie à suivre pour satisfaire ces attentes.

L'ONU a toujours occupé une place centrale sur la scène internationale. Elle n'a cessé d'être le pôle de convergence des espoirs de l'humanité. La paix, le développement et la protection des droits de l'homme dans le monde étaient les grandes aspirations de ses fondateurs. Mais ils furent très vite mis en face de la dure réalité : celle des luttes pour le pouvoir et des conflits d'intérêts. Tous leurs efforts ne furent pas couronnés de succès. Mais parce qu'ils répondaient aux aspirations humaines les plus fondamentales que sont la dignité, la liberté et le développement économique, leur idéalisme et leur foi ont continué de prévaloir sans rien perdre de leur vitalité, même au cœur de l'adversité.

Au cours des six décennies écoulées, bien des progrès ont été accomplis sur le plan de l'espérance de vie et des conditions de vie, ainsi que dans les domaines de la santé et de l'éducation. Malheureusement, nous savons aussi qu'il reste encore des millions de personnes qui vivent et meurent dans un extrême dénuement.

Le présent sommet est l'occasion, pour la communauté internationale, de confirmer son adhésion aux idéaux de l'Organisation. Les Objectifs du Millénaire pour le développement permettent que ces idéaux débouchent sur des résultats concrets qui répondront notamment aux besoins des segments les plus démunis et les plus vulnérables de la société. La réalisation des Objectifs est un impératif moral et politique si nous voulons garantir un avenir plus sûr à l'humanité. Le Portugal réaffirme son appui à ces nobles objectifs et son attachement à un système multilatéral efficace, condition essentielle de leur réalisation.

Le Sommet du Millénaire a été un tournant vers un partenariat mondial. Depuis lors, il y a eu une prise de conscience considérable, parmi les gouvernements comme dans l'opinion publique, de la priorité absolue de la réduction de la pauvreté. Comment pouvons-nous être en paix avec notre conscience tandis qu'en cette ère d'abondance sans précédent dans notre histoire des millions d'êtres humains meurent sous l'effet de la pauvreté?

La réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés est à notre portée. Si la politique est l'art du possible, alors nous, dirigeants politiques, avons pour tâche de rendre les choses possibles. En tant que membre de l'Union européenne, le Portugal s'est engagé à faire en sorte que l'aide européenne atteigne 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. Au niveau purement national, nous comptons accroître notre volume d'aide publique au développement pour atteindre 0,51 % du produit national brut d'ici à 2010.

Le Portugal a dirigé une grande partie de ses efforts vers des pays où le fléau de la pauvreté se fait ressentir de façon particulièrement aiguë. Nous attachons une importance particulière aux pays les moins avancés, notamment en Afrique, et nous leur consacrons 0,2 % de notre produit national brut, ce qui correspond pleinement aux objectifs que nous avons énoncés. Les rapports que le Portugal a entretenus avec ce continent au cours des siècles, de même que sa situation d'extrême pauvreté et son retard manifeste dans la réalisation des objectifs fixés, justifient pleinement un tel effort.

Nous appuyons le mouvement en faveur de la remise de la dette et nous sommes également partisans de la recherche de nouvelles sources de financement pour l'aide au développement. Nous concentrons notre attention sur les pandémies, car elles frappent si brutalement ces pays, et nous avons récemment porté à 5 millions de dollars notre contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Notamment, en Afrique notamment ces maladies constituent la plus grave menace à la sécurité humaine. Que penseront les générations futures si, avec les ressources et les informations dont nous disposons, nous nous montrons incapables de repousser de telles menaces?

En ce qui concerne la question de la coopération pour le développement, les donateurs et bénéficiaires de l'aide ont une responsabilité partagée, dans la

mesure où l'aide ne sera jamais suffisante si elle n'est pas appliquée de façon judicieuse. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière non seulement à la bonne gouvernance, mais tout particulièrement à la primauté du droit et à la consolidation de la démocratie, ainsi qu'au rétablissement de la capacité de l'État de remplir ses fonctions de base.

Sans la sécurité il ne saurait y avoir de développement durable. Seule une stratégie cohérente, intégrée permet une action efficace pour prévenir les conflits ou – dans les cas où cela s'avère impossible – pour fournir l'appui nécessaire à la reconstruction et à la restauration des capacités des États et institutions durant la période d'après conflit. Telle est la double tâche de la Commission de la consolidation de la paix, qui a été initialement proposée par le Portugal en 2003. La création de cet organe sera sans aucun doute l'une des moments marquants de ce sommet.

Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer dans la lutte contre le terrorisme international, en assurant une riposte multilatérale efficace à cette nouvelle et terrible menace. La négociation et la signature d'une convention mondiale sur le terrorisme doivent rester prioritaires.

C'est d'autre part une urgente nécessité que de relancer les débats, au sein de l'Organisation, sur le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive.

Nous attachons une importance particulière à la question des droits de l'homme. Nous estimons que le nouveau Conseil des droits de l'homme devrait refléter, courageusement et de façon ambitieuse, les exigences croissantes de la communauté internationale dans ce domaine.

Le document final qui sera adopté au cours de la présente Réunion marquera un pas dans la bonne direction. Il démontre la capacité de la communauté internationale de s'unir autour des grands principes sur lesquels l'ONU a été fondée; il renouvelle et réaffirme l'engagement en faveur des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. Il lancera le processus de réforme de l'Organisation pour qu'elle soit mieux capable de relever les défis de ce siècle. Le chemin est tracé. Il incombe à présent à cette Assemblée d'assumer la grande responsabilité de mener à son terme le processus que nous avons entamé.

Pour sa part, le Portugal rappelle son ferme attachement au multilatéralisme, à l'ONU et à un ordre international dans lequel l'intérêt collectif n'est pas systématiquement sacrifié à la facilité ou aux intérêts égoïstes. Aujourd'hui, comme au moment de sa fondation, l'ONU doit constituer l'ancre essentielle du système des relations internationales fondées sur le droit et la justice. Renforcer l'autorité, la légitimité et la pertinence de l'ONU est une tâche essentielle si nous voulons que le XXI<sup>e</sup> siècle soit un siècle de paix, de progrès et de respect de la dignité de tous les êtres humains.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine.

**Le Président Fernández Reyna** (*parle en espagnol*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple de la République dominicaine à l'occasion de ce sommet mondial, ou réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, convoquée en vue d'examiner la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le moment est propice pour renouveler notre engagement et redéfinir les stratégies qui nous permettent d'avancer sur le chemin difficile mais prometteur qu'a tracé il y a cinq ans la communauté des nations en vue d'atteindre les OMD.

En ce qui concerne la République dominicaine, je réaffirme notre volonté politique de poursuivre la recherche des consensus nationaux, des politiques publiques, des capacités techniques et institutionnelles et des ressources financières qui permettent de réaliser graduellement ces objectifs.

Je réaffirme dans cette enceinte ma ferme conviction que la raison d'être fondamentale d'un gouvernement est de pouvoir contribuer, à partir de la position privilégiée que nous accorde le peuple à travers un vote démocratique, à créer des perspectives économiques et des possibilités de formation pour toute la population, ainsi qu'à lutter contre la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion sociale, l'insécurité et, d'une façon générale, à améliorer les conditions de vie et de santé de la population.

Les OMD nous permettent de mieux comprendre ce que nous devons faire, au moment où nous sommes confrontés au défi que posent la conception des processus et l'obtention des ressources permettant de les mettre en œuvre.

En République dominicaine, nous avons créé une Commission présidentielle sur les objectifs du Millénaire pour le développement, dont le but est d'assurer un suivi permanent des avancées dans la réalisation de ces objectifs et d'aider les différents ministères et services gouvernementaux à maintenir les orientations requises afin de donner suite aux engagements que nous avons pris.

Cette Commission présidentielle vise également à maintenir un dialogue et un flux permanent d'informations entre elle-même et les différents segments de la société civile, car nous savons que ce n'est qu'en unissant nos efforts, en créant des synergies et en canalisant les bonnes volontés, dans le secteur public aussi bien que privé, que nous parviendrons à atteindre les objectifs visés.

Une des premières tâches que nous nous sommes fixées au moment d'entrer en fonctions, en août 2004, a été d'analyser les moyens financiers nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement élaborés par cette Organisation mondiale. Après plusieurs consultations interministérielles et interdépartementales, nous en sommes venus à la conclusion que la République dominicaine avait besoin de 29 à 30 milliards de dollars dans les 10 prochaines années pour atteindre les OMD au niveau national. Pour un pays qui a un produit national brut de 21 milliards de dollars, ce sont là des chiffres réellement impressionnants.

Nous nous posons les questions suivantes : comment faire pour obtenir ces ressources? Comment financer notre développement social dans un contexte national de grandes restrictions budgétaires? Comment y parvenir, à la suite des grands aménagements internes stipulés dans notre accord avec le Fonds monétaire international? Enfin, comment connaître le succès alors que nous avons subi une crise économique dont nous avons hérité et qui, selon certains analystes financiers indépendants, est une des plus aiguës et profondes de notre histoire?

Il est évident que, sur le plan interne, nous ne disposons aucunement de ces ressources. Nous devons donc nous adresser aux organismes multilatéraux de

financement, faire appel à des apports de capitaux étrangers et à la coopération des organismes gouvernementaux des pays développés.

Certes, nous acceptons le principe fondé sur le Consensus de Monterrey selon lequel chaque pays doit assumer la responsabilité de son propre développement, mais ce principe perd de son efficacité si les pays ne disposent pas des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement définis dans le cadre de l'ONU. Pour être efficaces, nous devons à cet égard faire preuve de plus d'imagination, d'audace et de coopération.

À ce propos, nous aimerions souligner le caractère judicieux de l'appel lancé par certains pays – dont les économies, comme celle de la République dominicaine, peuvent être considérées comme naissantes – à des programmes d'échange de la dette aux fins de réaliser les OMD. Ce programme suivrait les directives récemment établies par le Gouvernement espagnol afin de contribuer au développement humain des pays de la famille ibéro-américaine, mettant en œuvre des programmes éducatifs et culturels en remplacement de la dette que ces pays ont à l'égard de l'Espagne.

La responsabilité fondamentale de nos gouvernements est d'avoir des politiques qui favorisent la stabilité macroéconomique, stimulent les investissements et créent un cadre juridique et institutionnel qui soit fiable et prévisible.

Nous sommes satisfaits de ce que nous avons accompli jusqu'à présent car, en moins d'un an, la République dominicaine est bien engagée sur la voie du redressement.

Pour terminer, je voudrais dire qu'après les efforts visant à stabiliser notre économie nationale et après les diverses mesures adoptées pour tenir nos engagements s'agissant des Objectifs du Millénaire, nous avons subi une sorte d'infortune qui nous a touchés de manière spectaculaire, je veux parler de l'envolée du cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Rien n'aurait pu être plus néfaste aujourd'hui pour l'économie mondiale qu'une augmentation constante du prix du combustible. Nous savons que la hausse du prix de cette matière première s'accompagne toujours d'une baisse du taux de croissance. Cette situation préoccupante pourrait déboucher en fin de compte sur une récession mondiale, qui aurait des conséquences désastreuses

pour les économies des pays en développement. Leur commerce international serait paralysé. L'inflation pourrait toucher les secteurs les plus vulnérables. De nombreux emplois seraient perdus. La tension sociale prévaudrait et l'incertitude gagnerait des secteurs importants de notre société.

Pour cette raison, aux fins de garantir la stabilité politique, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité mondiales, comme cela a été proclamé dans les principes de la Charte de San Francisco, qui a donné le jour à cette prestigieuse Organisation mondiale, nous exhortons la communauté internationale à traiter la crise énergétique actuelle comme un point prioritaire de l'ordre du jour international.

Nous sommes fermement convaincus qu'une réunion de cette envergure et de cette nature peut calmer les anxiétés de l'humanité, comblant l'espoir que les forces les plus puissantes et les plus influentes de la planète trouveront la formule nécessaire pour résoudre tous les problèmes qui affligent le monde, et faisant ainsi place à un climat de tranquillité, de paix et de progrès.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : Je demande aux délégués de s'abstenir de parler à voix haute et d'éviter les conversations bruyantes dans les couloirs, par respect pour les orateurs. Je voudrais également rappeler aux membres la règle des cinq minutes; il faut la suivre, si nous voulons achever nos délibérations à temps.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. BounNhang Vorachit, Premier Ministre de la République démocratique populaire lao.

**M. Vorachit** (République démocratique populaire lao) (*parle en lao; texte anglais fourni par la délégation*) : Depuis le Sommet du Millénaire, il y a cinq ans, à l'issue duquel la Déclaration du Millénaire avait été adoptée, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui fixaient des mesures concrètes, notamment des objectifs précis assortis de délais, est loin d'être satisfaisante. En Afrique, la plupart des pays ont continué de s'enfoncer dans la pauvreté. La région Asie- Pacifique continue d'abriter les deux tiers des pauvres de la planète.

Au cours de la décennie écoulée, la République démocratique populaire lao a enregistré un certain nombre d'avancées significatives dans son développement économique et social. À la suite de

progrès soutenus, le pays se trouvait en 2004 à la cent trente-cinquième place de l'indice de développement humain sur 177 pays, alors qu'en 1993, il était à la cent quarante et unième place sur 173 pays. L'une des leçons tirées, est que ces avancées sont dues à la politique systématique de notre gouvernement, qui consiste à encourager tous les secteurs économiques grâce à un mécanisme fondé sur le marché, tout en intensifiant la coopération externe, de façon à exploiter le potentiel national encore inutilisé.

En dépit des progrès et réalisations susmentionnés, la République démocratique populaire lao est toujours confrontée à de nombreuses difficultés, notamment en raison d'une infrastructure socioéconomique médiocre et de son isolement par rapport aux marchés mondiaux, étant donné que nous faisons partie des pays sans littoral les moins avancés. La propagation de maladies infectieuses comme le paludisme, la grippe aviaire et le VIH/sida, en dépit d'une faible prévalence, continue de représenter une grave menace pour la nation, car nous sommes reliés par la terre à d'autres pays de la sous-région du bassin du Mékong.

La fourniture d'un emploi permanent aux personnes qui pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis et la culture de l'opium reste une tâche énorme à laquelle il faut s'atteler en mettant en œuvre des projets de développement rural intégrés visant à garantir des moyens de subsistance durables et de meilleures possibilités pour la population. De plus, l'insuffisance des connaissances générales et la main d'œuvre non qualifiée limitent notre capacité de répondre aux besoins de développement du pays en introduisant des technologies modernes et innovantes.

L'appui et l'aide de la communauté internationale pour relever les défis mentionnés sont pour la République démocratique populaire lao de la plus haute importance si nous voulons réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous apprécions beaucoup l'aide de la communauté des donateurs, à savoir les subventions, les prêts à des conditions libérales et l'investissement étranger, tel que l'aide de la Banque mondiale dans la construction du barrage hydroélectrique Nam Theun 2.

S'agissant de l'aide publique au développement, la République démocratique populaire lao souhaiterait voir les donateurs faire preuve de plus de cohérence quant au respect des programmes de développement

socioéconomique établis par les pays bénéficiaires. De plus, l'aide sous forme de subventions dans le secteur social est préférable à des prêts, car ces derniers entraîneraient le pays dans de lourdes dettes. De même, les prêts pour le développement économique devraient être offerts à un taux d'intérêt concessionnel, avec des échéances à long terme pour le remboursement. De plus, il faudrait veiller à ce que les pays bénéficiaires tirent le plus grand bénéfice possible de l'utilisation de ces dons sous différentes formes tout en évitant des dépenses élevées en consultants internationaux.

Nous nous félicitons de la politique présentée récemment par les pays développés, notamment l'Union européenne et le Groupe des Huit, dans le domaine de l'aide publique au développement et de l'allègement de la dette en faveur des pays les plus pauvres. De plus, nous sommes encouragés par un certain nombre d'initiatives relatives aux sources novatrices de financement du développement qui ont été présentées lors de la réunion distincte constatée au financement du développement. De même, le système des Nations Unies joue un rôle d'une importance tout aussi vitale en aidant les pays vulnérables à atteindre leurs objectifs. Cependant, cet appui devrait se concentrer sur les projets de développement correspondant aux besoins et aux priorités de développement national.

Notre Réunion plénière de haut niveau est en effet de la plus haute importance. J'espère que la communauté internationale intensifiera davantage sa coopération et fera tous les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, le développement d'un pays et l'élimination de la pauvreté exigent un climat de paix durable et une coopération internationale dynamique. Dans cet esprit, la République démocratique populaire lao réaffirme son engagement de coopérer davantage avec la communauté internationale à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à la promotion de la coopération pour le développement.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kostas Karamanlis, Premier Ministre de la République hellénique.

**M. Karamanlis** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier les deux coprésidents de la Réunion plénière de haut niveau, El Hadj Omar Bongo

Ondimba, Président du Gabon, et M. Göran Persson, Premier Ministre de la Suède, de présider cette séance.

Je souhaite également témoigner notre reconnaissance profonde au Secrétaire général Kofi Annan pour ses efforts inlassables en vue de la réalisation de cet événement historique de haut niveau.

Il y a cinq ans, à travers la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont fixé des objectifs ambitieux mais réalisables, qui embrassent les aspirations de la communauté internationale dans le nouveau siècle à un monde uni par des valeurs communes et s'efforçant avec une détermination renouvelée d'établir la paix et des normes décentes de vie pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant.

Beaucoup de choses se sont passées depuis. Des progrès considérables ont été réalisés pour éliminer la pauvreté et la faim. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont été établis et le Consensus de Monterrey a été adopté. Dans le cadre de cet effort mondial, la Grèce a considérablement accru son aide publique au développement. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous avons fixé l'objectif ambitieux de la porter à 0,56 % de notre revenu national brut d'ici à 2010, en prêtant une attention et en mettant un accent particuliers sur l'Afrique.

En dépit des progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Des différences importantes persistent entre les pays développés et les pays en développement. La pauvreté et la faim extrêmes sont la honte de notre siècle. Nous avons aujourd'hui les moyens de les éliminer. Nous devons persévérer dans cet objectif, comme dans tous les autres objectifs du Millénaire pour le développement, afin de les réaliser d'ici à 2015.

Il y a cinq ans, nous avons proclamé notre responsabilité collective de défendre les principes de dignité, et d'égalité et d'équité humaines au niveau mondial. Nous avons établi un cadre normatif global avec des traités sur les droits de l'homme essentiels, des déclarations historiques et des décennies de jurisprudence tirée d'organes créés en vertu d'instruments internationaux et de tribunaux internationaux. Néanmoins, une absence dangereuse de respect et de mise en œuvre persiste toujours au niveau mondial. Nous devons prendre des mesures concrètes pour réduire l'application sélective, la mise en œuvre arbitraire et les violations sans conséquence. Ces

mesures donneront une nouvelle vie aux engagements pris dans la Déclaration du Millénaire. Dans le document que nous venons d'adopter, ces engagements ont été considérablement renforcés.

Depuis la Déclaration du Millénaire, des événements importants se sont déroulés qui ont eu des conséquences à longue portée et ont changé considérablement la manière dont nous percevons la paix et la sécurité. Les attaques terroristes sur New York et sur d'autres pays ont mis en lumière de nouveaux défis et menaces mondiaux.

En cette période de changements constants, la déclaration que nous adoptons aujourd'hui est une occasion de réaffirmer notre attachement à certains principes de base, tels que l'obligation de faire preuve de retenue s'agissant de la menace ou de l'emploi de la force d'une manière incompatible avec la Charte des Nations Unies; le règlement pacifique des différends, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international; le pouvoir du Conseil de sécurité de prendre des mesures pour maintenir et pour restaurer la paix et la sécurité internationales; et la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité. Ce n'est que par ces engagements que nous pouvons espérer faire face au terrorisme, aux pandémies mondiales, à l'extrême pauvreté, aux catastrophes naturelles, aux armes de destruction massive, à la criminalité transnationale organisée, aux violations massives des droits de l'homme et aux autres fléaux de ce monde, et emporter la victoire.

Cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire de notre Organisation qui, construite pour une autre époque, doit s'adapter de façon à être efficace dans le nouvel environnement international. L'Organisation des Nations Unies, la seule institution vraiment mondiale créée par l'humanité, qui a été dotée d'une légitimité unique, doit répondre aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis.

Le projet de déclaration que nous adoptons aujourd'hui constitue, selon nous, un bon départ sur le long chemin des réformes nécessaires. C'est un appel politique vigoureux qui reprend la plupart des idées proposées dans le domaine du développement, de la consolidation de la paix, des droits de l'homme, du maintien de la paix et des institutions de l'ONU.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

Son Excellence l'Honorable John Howard, Premier Ministre de l'Australie.

**M. Howard** (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que l'un des 51 pays qui ont signé la Charte des Nations Unies dès la fondation de l'ONU, l'Australie a joué de longue date un rôle actif au sein de l'Organisation des Nations Unies. Au moment où nous marquons le soixantième anniversaire de l'ONU, l'Australie peut se targuer d'un palmarès important s'agissant de sa participation à une multitude de processus sous les auspices de l'ONU et d'une participation active aux travaux de l'Organisation. Nous avons fourni du personnel aux opérations de maintien de la paix dans le monde depuis 1947 et avons été à l'avant-garde des efforts visant à réformer le fonctionnement de l'Organisation.

Nous ne devons pas penser que l'ONU peut régler tous les problèmes du monde ou qu'elle doit même essayer de le faire. Le type de multilatéralisme incarné par des organisations telles que l'ONU ne peut être qu'un seul élément d'une politique étrangère globale.

L'État-nation demeure le centre d'une action légitime en faveur de l'ordre et de la justice dans notre monde. En tant qu'États nations, nos responsabilités et tâches collectives consistent à identifier ce que l'ONU peut faire et à nous assurer qu'elle est équipée pour le faire.

Nous ne pouvons échapper au fait sinistre que le terrorisme mondial menace notre monde. J'ai, cette semaine, signé la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire au nom de l'Australie. Nous appuyons les résultats enregistrés dans la lutte contre le terrorisme lors de cette Réunion plénière de haut niveau, y compris l'élan communiqué à la conclusion de la Convention internationale pour la répression du terrorisme. On aurait pu toutefois réaliser davantage. Une déception et des critiques compréhensibles ont donc été exprimées en ce qui concerne l'absence de texte portant sur le désarmement et la non-prolifération, surtout au vu du risque de prolifération des armes de destruction massive qui pourraient tomber dans les mains des terroristes.

On a, pendant cette réunion, beaucoup discuté des volumes d'aide et j'ai eu le plaisir d'annoncer cette semaine que l'objectif de mon gouvernement était de doubler son aide étrangère à partir des niveaux de 2004 pour les faire passer à 4 milliards d'ici à 2010.

Nous ne devons cependant pas nous concentrer uniquement sur le volume de cette aide, aussi importante soit-elle. Ce qui est tout aussi important, sinon plus, c'est son efficacité.

Un allègement réel et durable de la pauvreté ne sera réalisé que dans un environnement de bonne gouvernance, de croissance du secteur privé et de respect de la propriété privée. L'aide s'accompagne de la responsabilité réciproque, pour les gouvernements bénéficiaires, de combattre la corruption, renforcer la gouvernance et promouvoir la réforme institutionnelle.

Tels demeureront les objectifs fondamentaux du programme d'aide australien, en particulier à l'heure où elle s'emploie à relever les défis posés par le VIH/sida et la nouvelle menace de grippe aviaire, qui va nécessiter une direction politique globale où l'Australie va jouer son rôle.

On a mis fortement l'accent, ces derniers jours, sur le fait que les barrières commerciales dans le monde développé coûtent aux pays pauvres deux fois plus que le montant de l'aide publique au développement qu'ils reçoivent. En vérité, il ne pourrait y avoir de plus beau cadeau pour le monde en développement que de baisser les barrières commerciales et de mettre fin aux subventions. Je me félicite chaleureusement de la promesse et du défi lancé à nous tous mercredi dernier par le Président Bush selon lequel les États-Unis sont prêts à éliminer tous les tarifs douaniers, subventions et autres barrières à la libre circulation des biens et services si d'autres nations consentent à en faire autant.

Nous devons reconnaître qu'ignorer les États fragiles coûte cher. Relever ces défis nécessite un mode d'action nouveau, qui reconnaît le lien existant entre la sécurité et le développement économique. La direction australienne de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon témoigne de notre expérience dans ce domaine, expérience que nous sommes prêts à mettre en commun. Dans ce contexte, l'Australie se félicite de la création de la Commission de consolidation de la paix, et j'ai le plaisir d'annoncer une contribution de 3 millions de dollars sur trois ans à son nouveau Fonds permanent.

S'agissant des droits de l'homme et de l'état de droit, l'appui des dirigeants au concept d'une « responsabilité de protéger » constitue un pas en avant important. Mais nous sommes préoccupés par les résultats limités qu'a enregistrés le Conseil des droits

de l'homme. L'Australie appuie un Conseil fort et capable de répondre aux violations des droits de l'homme de manière efficace et crédible. Les États Membres doivent travailler assidûment durant cette session pour donner substance aux négociations convenues sur les modalités du Conseil.

Nous nous félicitons de la résolution prise de renforcer le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme et nous apporterons notre propre contribution supplémentaire à ses activités.

J'ai eu le plaisir d'annoncer ici cette semaine une contribution de 10 millions de dollars au Fonds pour la démocratie. L'histoire a montré que les nations les plus stables et les plus prospères ont au fil du temps comme point commun des institutions politiques prêtes à réagir.

Nous aurions pu espérer plus de progrès en ce qui concerne les réformes portant sur la gestion de l'Organisation, surtout à la lumière des résultats de la Commission d'enquête indépendante du programme des Nations Unies « pétrole contre nourriture » (enquête Volcker), et nous appuyons le besoin permanent d'une réforme. Nous continuons à espérer qu'il est possible de trouver une formule d'élargissement du Conseil de sécurité reflétant mieux les réalités géopolitiques actuelles, notamment comportant l'attribution au Japon d'un siège de permanent.

En résumé, nous nous félicitons du document final qui met bien en équilibre toutes les questions. Pour l'ONU, le défi consiste aujourd'hui à redéfinir son autorité et sa responsabilité dans l'environnement mondial où nous nous trouvons. L'Australie sera, comme toujours, un participant actif à ces délibérations.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kjell Magne Bondevik, Premier Ministre du Royaume de Norvège.

**M. Bondevik** (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous avons fait l'accord sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons tenir nos promesses et je me félicite en conséquence de notre engagement d'augmenter notre aide publique au développement.

Le monde attend que nous reléguions la pauvreté dans le passé, que nous faisons en sorte qu'elle

devienne quelque chose que nos arrière-petits-enfants liront dans les livres, mais qu'ils ne comprendront pas vraiment. Nous pouvons y parvenir et nous devons y parvenir : en augmentant notre soutien aux efforts des pays en développement, en impliquant les femmes dans notre noble entreprise fondée sur l'égalité entre les sexes, en réduisant les barrières commerciales, en encourageant les investissements et le développement social et en mobilisant le milieu des affaires et la société civile tant des pays riches que des pays pauvres dans cette guerre contre la pauvreté. Et, tel un bon fermier, nous devons gérer la terre et ses ressources afin qu'elles bénéficient non seulement aux générations présentes mais aussi aux générations futures.

Le développement exige aussi une bonne gouvernance. Il appelle à des efforts résolus pour lutter contre la corruption. Il implique un gouvernement responsable et transparent, par le peuple et pour le peuple.

Finalement, la bonne gouvernance concerne la démocratie et les droits de l'homme. La liberté d'expression, la liberté d'obtenir des informations, l'absence de discrimination – ces droits permettent aux personnes non seulement d'exploiter et de développer les talents que Dieu leur a donnés, mais également d'apporter de plus grandes contributions à leurs sociétés. Les droits de l'homme doivent être pleinement intégrés à toutes les activités des Nations Unies. Je me félicite donc du renforcement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Quand nos frères humains ont besoin de notre protection, nous avons le devoir de les aider. L'un des succès de ce sommet, c'est que nous sommes prêts à mener une action collective – par le biais du Conseil de sécurité – pour les protéger. Nous le ferons si les moyens pacifiques s'avèrent inadéquats et si les autorités nationales ne protègent manifestement pas leurs populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité.

Maintenir la paix et la sécurité était, et demeure, l'objectif de l'Organisation. Prévenir et mettre fin aux conflits armés, stabiliser et reconstruire les États en déliquescence ou en voie de l'être – ce sont là des tâches énormes et complexes. Je crois que la Commission de la consolidation de la paix et le Fonds

permanent pour la consolidation de la paix mettront l'ONU mieux à même de relever ces défis. Je suis heureux d'annoncer que la Norvège contribuera 15 millions de dollars au Fonds permanent pour la consolidation de la paix et le même montant au Fonds humanitaire international.

Mais l'ONU ne peut faire davantage à elle seule. Nous avons besoin de l'engagement des États Membres – de nous tous qui sommes ici aujourd'hui – et nous avons besoin d'un nouveau partenariat entre l'ONU et les organisations régionales. Nous, États Membres, devons prendre des mesures collectives et efficaces pour maintenir la paix et la sécurité et pour prévenir ou éliminer les menaces qui pèsent sur l'humanité.

L'une de nos priorités les plus urgentes concerne le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Nous constatons un risque croissant de prolifération et de terrorisme catastrophique. Tous les États doivent travailler au désarmement et à la non-prolifération. Pourtant, notre Sommet mondial n'a pu forger aucun consensus sur les moyens de s'attaquer à ces menaces véritablement mondiales. Nous le regrettons profondément. La Norvège continuera à rechercher un nouveau consensus et à obtenir des résultats.

Par leurs actes pervers, les terroristes attaquent les valeurs que défendent toutes les grandes religions et l'ONU. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir dans le cadre du droit international pour les arrêter. La guerre contre le terrorisme ne peut être gagnée uniquement par des moyens militaires; nous avons besoin d'une large approche. Je crois que la meilleure stratégie est de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme, telles que les conflits armés et l'occupation, l'intolérance et la répression, l'humiliation et le désespoir.

Ce sont là les tâches mêmes dont nous avons chargé l'ONU en 1945. Elles sont tout aussi pertinentes aujourd'hui. Et nous, peuples des Nations Unies, avons plus que jamais besoin d'une ONU forte pour les mener à bien. Soyons ensemble à la hauteur de nos engagements et faisons de l'ONU une Organisation forte et flexible dont nous avons désespérément besoin. Acceptons d'agir maintenant.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Keith Claudius Mitchell, Premier Ministre de la Grenade.

**M. Mitchell** (Grenade) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple de la Grenade, exprimer notre profonde sympathie au peuple des États-Unis d'Amérique pour les destructions massives et les pertes en vies humaines causées par l'ouragan Katrina, en particulier dans les États de la Louisiane et du Mississippi. Nous partageons tout à fait leur peine et leur chagrin.

Je tiens également à adresser, au nom de la délégation grenadienne, nos chaleureuses félicitations aux Coprésidents pour leur élection et pour l'efficacité avec laquelle ils dirigent ces délibérations. Je rends hommage également au Secrétaire général, qui a guidé l'Organisation tout au long d'une période très difficile et dont nous allons adopter la vision de l'avenir à l'issue du Sommet.

Je suis profondément honoré de prendre la parole à la présente Réunion plénière de haut niveau à l'occasion du sixième anniversaire de la fondation de cet organe et de m'associer aux déclarations qu'ont prononcées le Premier Ministre de la Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et la Chine, et le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, au nom de la Communauté des Caraïbes, à la réunion spéciale sur le financement du développement.

Il y a cinq ans, nous nous réunissions pour partager notre vision du rôle de l'ONU au XXI<sup>e</sup> siècle et pour adopter la Déclaration du Millénaire. Depuis lors, l'ONU a été confrontée à plusieurs problèmes mondiaux : des conflits de diverse nature, liés aux catastrophes humaines ou naturelles et, bien entendu, au terrorisme. Ces défis nationaux et mondiaux, inimaginables il y a 60 ans, nous mènent à la conclusion que des voies nouvelles et novatrices sont nécessaires pour défendre les buts et principes consacrés par la Charte.

Nous sommes réunis ici pour prendre des mesures décisives sur les questions capitales du développement, de la paix et de la sécurité, et des droits de l'homme, qui nous toucheront pendant longtemps encore. Nous partageons le point de vue exprimé, à savoir que le développement, les droits de l'homme, la paix et la sécurité sont interdépendants, et nous saluons les initiatives prises dans ces domaines.

La Grenade appuie pleinement la proposition tendant à réaliser des changements positifs au sein du Secrétariat et dans les organes de cette Organisation. Nous convenons que des changements doivent être

apportés, mais également qu'ils doivent s'accompagner d'une plus grande efficacité.

Nous nous félicitons des décisions prises dans le domaine du développement, et nous louons les pays développés qui se sont engagés à atteindre l'objectif de 0,7% pour l'aide publique au développement destinée à réduire la pauvreté et à améliorer la santé et l'éducation, et qui sont déterminés à libéraliser les échanges commerciaux et à alléger la dette des pays dans le besoin. Nous appelons d'autres pays à suivre leur exemple.

Nous comprenons difficilement, toutefois, les décisions prises par l'Union européenne concernant la réforme des marchés du sucre et de la banane, qui détruiront pour ainsi dire les industries bananière et sucrière des Caraïbes et auront des effets catastrophiques sur les communautés agricoles vulnérables et ceux qui en dépendent. Ces politiques sont contradictoires avec la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, pour les pays économiquement peu importants, en particulier de la région des Caraïbes.

En dépit de la tâche considérable qui l'attend pour la reconstruction du pays et de son économie, la Grenade reste fidèle à ses engagements à l'égard de cette Organisation et attachée à les honorer.

Le mardi 7 septembre dernier, notre pays, la Grenade, a été dévasté par le cyclone Ivan. Des vents allant à une vitesse de 225 kilomètres à l'heure ont causé des ravages dans l'infrastructure sociale et économique du pays et laissé la population sans-abri, souvent relogée loin de chez elle et profondément traumatisée psychologiquement. Avec l'aide de nombre de pays amis et d'organisations multinationales, nous avons pu commencer des travaux de relèvement. Mais dix mois plus tard, le 14 juillet 2005, un autre cyclone, Emily, a frappé la Grenade. Même s'il était moins grave, le cyclone Emily a réduit à néant les acquis que nous avions obtenus après le passage du cyclone Ivan dans les domaines agricole et de la production alimentaire et a même sérieusement mis à mal les réserves agricoles et le parc immobilier.

Avant le 7 septembre 2004, l'économie était sur la voie de la croissance, grâce aux progrès des secteurs du tourisme, de l'agriculture, des transports et des communications. Le coup d'arrêt porté au progrès économique et social illustre à quel point les petits États sont vulnérables aux catastrophes naturelles et

comment des décennies de progrès peuvent être anéanties en quelques heures.

Nous applaudissons aux efforts visant à améliorer le Fonds central autorenewable d'urgence afin de renforcer l'efficacité des interventions humanitaires des Nations Unies, ainsi que les mécanismes d'utilisation des capacités de réserve en cas d'urgence, permettant une intervention rapide dans les cas d'urgence humanitaire. Nous espérons que cet appui aux petits États insulaires en développement permettra de renforcer leur capacité de réagir de façon plus efficiente et plus efficace aux catastrophes naturelles et d'en atténuer l'impact.

Le passage de ces deux cyclones a réduit à néant tous les progrès que nous avons enregistrés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De fait, il est désormais improbable que la Grenade réalise ces objectifs d'ici 2015. Toutefois, moyennant une aide renouvelée et plus dynamique de la communauté internationale, la Grenade va poursuivre ses efforts pour atteindre les Objectifs le plus vite possible.

Je voudrais donc saisir cette occasion, au nom de mon gouvernement et de mes concitoyens, pour remercier tous les membres de cet organe de l'aide généreuse qu'ils ont bien voulu apporter à la Grenade au lendemain de ces deux cyclones. Cela a été pour nous l'occasion de faire l'expérience du privilège que constitue l'appartenance à une famille si diverse de nations.

La situation économique et financière de notre pays reste extrêmement difficile et nous applaudissons, par conséquent, aux efforts du Fonds monétaire international, qui a appelé la communauté internationale et les organismes de donateurs à accroître l'aide sous forme financière et d'assistance technique pour aider à la reconstruction du pays.

En ce tournant de l'histoire des Nations Unies, mettons-nous au défi, nous les dirigeants de ce monde d'œuvrer assidûment – quelles que soient nos capacités nationales – à l'élimination de la pauvreté, de la faim, de la discrimination, de la guerre et des autres fléaux, et de faire en sorte que cette Organisation fonctionne efficacement pour atteindre les objectifs de la paix et du progrès universel.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Thaksin Shinawatra, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

**M. Shinawatra** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais, au nom de mes concitoyens thaïlandais, adresser nos plus sincères condoléances à tous ceux qui ont été frappés par le cyclone Katrina. Ayant subi un traumatisme similaire avec le tsunami, nous sommes de tout cœur avec eux dans leur épreuve et leur souhaitons un prompt retour à la normale.

Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur Eliasson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixantième session. Nous remercions vivement, également, le Président sortant, pour ses efforts couronnés de succès au cours des préparatifs du présent sommet.

Pour nombre d'entre nous, 60 ans est l'âge de la retraite. Mais pour l'ONU, il ne s'agit pas de se retirer, loin de là, mais au contraire de se rajeunir, de se renforcer ou même de se réinventer pour être plus efficace, plus efficiente, plus transparente et plus comptable, pour le plus grand bien de la communauté internationale.

Avec la mondialisation, il nous faut une ONU dynamique dans son optique, souple dans sa structure, et ferme dans son engagement envers les idéaux inaltérables qui ont présidé à sa création. Après la guerre froide, le monde actuel a radicalement évolué. Il se caractérise par la prééminence du système politique et économique unique de la démocratie et du capitalisme, qui sont les deux faces d'une même médaille.

On admet généralement que le capitalisme, dont la caractéristique est la libre concurrence, offre les meilleures possibilités à chacun de réaliser ses rêves. Mais la libre concurrence doit également être équitable. Malheureusement, tout le monde n'est pas équipé de la même manière pour cette libre concurrence. C'est un peu comme si un patient à peine sorti du service des soins intensifs d'un hôpital devait se mesurer à la course selon les mêmes règles qu'un athlète au sommet de sa forme. La concurrence est libre mais est-elle équitable?

En Asie, en Amérique latine et en Afrique, réduire la pauvreté doit rester une de nos priorités afin de défendre la dignité humaine, le respect des droits de l'homme et la sécurité humaine, de réduire l'injustice et les conflits, d'atténuer le ressentiment et le

radicalisme, et de combattre la violence et le terrorisme. Toutefois, comme je l'ai fait en Thaïlande au cours des dernières années, on obtient des progrès dans la réduction de la pauvreté en conjuguant ouverture des marchés internationaux et mesures dynamiques d'auto-assistance des pays eux-mêmes.

La capacité de participation d'un pays au commerce équitable est aussi l'occasion pour lui de prendre son sort en mains. Pour encourager cela, il s'agit au niveau international de veiller à ce que la libre concurrence aille de pair avec une concurrence équitable. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être réalisés grâce uniquement au pourcentage d'aide publique au développement réservé à cet effet. Ils seront fonction tout autant de la capacité de la communauté internationale de rendre le système commercial international plus équitable. C'est une question que la réforme des Nations Unies ne peut laisser de côté.

Comme le dit notre Charte, c'est « Nous, les peuples des Nations Unies » que l'ONU représente. Il est donc impératif que l'ONU reste une Organisation mondiale axée sur les citoyens dans ses perceptions, ses perspectives, ses tâches, son action et ses responsabilités.

D'autre part, alors que nous, peuples des Nations Unies, nous engageons et consacrons nos efforts à nous rassembler pour une Organisation plus unie, nous devons nous souvenir que les Nations Unies ne peuvent vraiment être unies tant que les Membres qui la composent sont divisés par les intérêts nationaux et les ambitions politiques.

Aujourd'hui, c'est notre capacité de décision qui est en jeu. Et cette capacité de décision commence par une prise de conscience de la nécessité de troquer les dissensions commerciales contre l'unité, les intérêts étroits contre un partage des responsabilités et un passé amer contre un avenir plus propice. Nos dirigeants doivent accepter les changements. Ils doivent accepter que dans cet univers de la mondialisation et dans ce nouveau panorama, il faut penser au-delà de nos frontières nationales pour le bien de tous et pour amener paix et prospérité sur le globe. Nos dirigeants doivent également se montrer capables de répondre rapidement, avec compassion et générosité, à ceux qui sont dans un besoin immédiat, à ceux qui meurent de faim et à ceux qui sont touchés par la famine, comme au Niger.

La revitalisation de l'Assemblée générale, le renforcement du Conseil économique et social pour qu'il joue un rôle plus dynamique dans le développement, et la création d'une commission de la consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme et du Fonds pour la démocratie sont peut-être bien des propositions de réforme essentielles, mais une réforme de cette envergure doit s'accompagner d'une réorganisation du système de gestion. La Thaïlande, sous mon gouvernement, a connu de grandes réformes économiques et politiques, qui n'ont abouti que parce qu'en parallèle, j'avais entrepris une réforme de la gestion d'une ampleur sans précédent.

Les problèmes que connaît le monde deviennent plus complexes et interdépendants, tout comme les tâches et les responsabilités de l'ONU et de ses organismes. Pour que l'ONU soit une organisation mondiale, axée sur le citoyen, qui exécute de telles tâches et pour qu'elle conserve sa pertinence aux yeux des citoyens de toutes conditions, la réforme doit consister entre autres à améliorer la coordination entre les organismes, d'une part, et les pays et les populations sur le terrain, d'autre part.

Mais tout ceci requiert un engagement total, aussi bien de la part de l'ONU que de notre part à nous, les 191 Membres. Aussi, pour être honnête, demandons-nous non pas si l'ONU peut faire plus, mais ce que nous pouvons faire de plus pour l'ONU.

La réforme, c'est un processus. Aujourd'hui, au moment où le projet de document final sera adopté, ce processus commencera. Son succès dépend de la mesure dans laquelle toutes les parties prenantes continueront de l'appuyer et de la capacité de gestion des dirigeants de l'Organisation.

Aujourd'hui, « Nous, les peuples » commençons ce processus de réforme. Demain, nous veillerons à ce que ce processus soit mis en œuvre par une administration qui est elle-même bien réformée et par des dirigeants bien préparés à nous offrir une ONU plus mondiale et axée sur le citoyen.

Chaque mot du document final porte l'empreinte de chacun des États Membres. Nous avons tous la responsabilité de faire en sorte que l'ONU fonctionne. Si nous échouons, c'est à nous-mêmes et aux générations futures que nous devons rendre des comptes.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Otmar Hasler, Premier Ministre de la Principauté de Liechtenstein.

**M. Hasler (Liechtenstein) (parle en anglais) :** Le sixième anniversaire de l'ONU coïncide avec le quinzième anniversaire de notre admission à l'Organisation. L'admission à l'Organisation des Nations Unies, le 18 septembre 1990, fut pour le Liechtenstein une étape historique. Encore à ce jour, nous considérons notre statut de Membre comme une pierre angulaire de notre souveraineté nationale.

Le multilatéralisme effectif, tel qu'envisagé dans la Charte des Nations Unies, est plus important que jamais. Les défis et les menaces d'aujourd'hui sont multiples et la plupart requièrent une action collective reposant sur un cadre international qui fonctionne et sur la primauté du droit. Les menaces qui pèsent sur l'environnement et sur la santé, le terrorisme, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires n'en sont que quelques exemples. L'ONU est la seule organisation qui puisse fournir le cadre nécessaire à une telle action collective mondiale. Dans le même temps, le monde d'aujourd'hui et les défis qu'il pose diffèrent considérablement de ceux pour lesquels l'Organisation a été conçue au départ. L'ONU a de toute évidence besoin de nouveaux instruments pour lutter contre de nouvelles menaces, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes tous réunis ici à New York au niveau du Sommet.

Nous nous félicitons du fait que l'objectif initial du Sommet – examen de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement – occupe une place centrale dans le projet de document final. Nous nous associons d'autre part pleinement à la philosophie qui sous-tend le projet de document final, selon laquelle le développement, la sécurité et les droits de l'homme se renforcent mutuellement et sont interdépendants.

Nous avons espéré que des décisions de vaste portée et audacieuses seraient prêtes pour adoption de commun accord à ce sommet, notamment dans le domaine du changement institutionnel. Il ne fallait pas moins de notre part pour rendre l'ONU apte à relever les défis qui l'attendent et à empêcher que les erreurs du passé ne se reproduisent, comme celles survenues dans la gestion du Programme pétrole contre nourriture. Les succès obtenus sur les nombreuses

questions liées à la réforme et dont nous sommes saisis sont très inégaux. Il faut que les prochains mois apportent davantage de progrès.

Il convient de s'employer à renforcer les diverses branches du système des Nations Unies pour remédier aux déséquilibres institutionnels. Le renforcement de l'Assemblée générale, seul organe universel de l'Organisation, est à cet égard un élément essentiel. Nous devons donc rendre à l'Assemblée une place centrale dans notre système multilatéral. Nous trouvons encourageants les efforts déployés en vue de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif, plus responsable et plus transparent vis-à-vis de l'ensemble des Membres.

La création d'une commission de la consolidation de la paix en vue d'aider les pays sortant d'un conflit comblera un vide institutionnel. Cet organe offre la promesse d'améliorer considérablement l'action de l'ONU dans le domaine de la prévention des conflits en aidant les pays à effectuer la transition vers une reprise à long terme et en les empêchant de replonger dans le conflit.

Nous nous félicitons de ce que les travaux en vue de créer un conseil des droits de l'homme, qui reflète la position centrale des droits de l'homme dans les activités de l'Organisation, se soient rapidement terminés. La décision de doubler les ressources consacrées au Haut Commissariat permettra aux activités relatives aux droits de l'homme d'occuper la place qui leur revient de droit au sein du système des Nations Unies.

D'un point de vue conceptuel, nous sommes particulièrement heureux de constater que le Sommet reconnaît qu'il incombe à la communauté internationale de protéger les populations civiles lorsque les gouvernements ne le font pas. Il aurait dû y avoir davantage de progrès dans les domaines du terrorisme et du recours à la force et nous regrettons que le Sommet n'ait pas abouti à un accord en matière de désarmement et d'impunité, notamment quant au rôle de la Cour pénale internationale.

Nous avons pris d'importantes décisions mais n'avons pas fait ce qui était nécessaire dans certains domaines. Nous devons prendre un tournant et créer une nouvelle base pour une organisation qui a toujours eu des difficultés à suivre le rythme des changements dans le monde. Nos travaux sur les nombreuses questions à l'examen doivent se poursuivre,

s'intensifier et déboucher sur des changements véritables et plus importants.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

**M. Gonsalves** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Le monde a les yeux rivés sur l'ONU en cette conjoncture critique de ses 60 ans d'histoire. Nous ne pouvons pas faire défaut aux 6 milliards d'habitants de notre planète. Ce ne saurait être la routine habituelle. Les prises de position diplomatiques fatiguées et les incantations rituelles ne suffisent plus face aux problèmes de notre temps, pas plus qu'un triomphalisme arrogant ou une impuissance affectée. Concentrons-nous véritablement sur les questions stratégiques qui se posent et œuvrons ensemble à élever notre civilisation humaine, matériellement, spirituellement et dans une solidarité pacifique. Ne laissons pas la vanité, qu'elle soit personnelle, institutionnelle ou nationale, nous lier les mains dans notre quête collective d'un monde meilleur.

Mon pays estime que la présente Réunion plénière de haut niveau doit œuvrer d'urgence et avec diligence en suivant un ordre du jour en trois volets : premièrement, faire avancer dans la pratique l'agenda du développement en se concentrant sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, au-delà, s'attacher à mettre en place des conditions durables sur la base des principes de solidarité, de complémentarité, d'équité et d'ennoblissement de l'humanité; deuxièmement, renforcer le rôle de l'ONU dans la gestion des questions économiques, de sécurité, sociales et politiques fondamentales qui, au niveau mondial, touchent et concernent l'humanité; et, troisièmement, remédier de manière appropriée aux problèmes systémiques qui existent dans le commerce international, la finance internationale, les transferts de fonds et de technologie, le financement du développement, et la prise de décisions de portée mondiale, de façon à refléter les principes appropriés et vénérables de justice, d'équité, de démocratie, de transparence, de responsabilité et d'inclusion.

Il est certainement inacceptable que tant des nations les plus riches au monde ne cessent de

promettre d'accroître l'aide publique au développement (APD), promesse qu'elles prennent l'habitude de ne pas tenir en toute impunité. Il est lamentable que ces pays riches ne parviennent pas à atteindre leur objectif d'une APD égale à 0,7 % de leur produit national brut. En outre, l'APD est souvent fournie de manière unilatérale et discrétionnaire – par opposition à la garantie qu'offrirait un cadre juridique –, ce qui peut être, et qui est souvent, insultant pour la dignité des donateurs comme des bénéficiaires. Qui plus est, l'assistance est acheminée vers le pays bénéficiaire avec une extrême lenteur, et par des procédures tortueuses, ce qui témoigne d'une certaine parcimonie, voire de cruauté.

En même temps, les pays en développement qui n'adoptent pas ou refusent d'adopter un constitutionalisme actif, des pratiques démocratiques quotidiennes, une bonne gouvernance et des normes internationalement acceptées de comportement et d'hygiène politiques, n'ont guère le droit de se plaindre de l'indifférence des donateurs à leur égard. À chacun de mettre de l'ordre dans ses affaires et de se mettre à table les mains propres.

Il est clair que – en raison essentiellement du système commercial international inégal et injuste, des arrangements économiques néolibéraux qui dominent le monde, de la négligence accablante de nombreux pays riches à l'égard des pays pauvres, des ravages de la nature et de la mauvaise gouvernance qui afflige de nombreux pays en développement – les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ont été considérablement retardés. Cette situation déplorable exige une action d'ensemble appropriée. Il existe d'excellentes idées pour faire avancer les choses, mais leur mise en œuvre tarde toujours, ce qui est frustrant. Nous devons, au cours de cette réunion, assumer l'initiative nécessaire. C'est l'obligation majeure de notre temps. Il s'agit là d'une grande cause, et les grandes causes n'ont jamais été gagnées par des hommes et des femmes indécis.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est en bonne voie de réaliser les principaux OMD. À vrai dire, plusieurs d'entre eux ont été menés à bien et dépassés.

Oui, Saint-Vincent-et-les Grenadines reste extrêmement vulnérable en raison de sa petite taille, de ses ressources limitées, de sa diversification économique insuffisante, de son énorme dépendance

vis-à-vis des exportations et du terrible impact des catastrophes naturelles. Cette vulnérabilité est encore aggravée par la menace posée à notre industrie bananière par le changement du régime et des conditions du marché en Europe et par l'augmentation massive du prix du pétrole sur les marchés internationaux. Je demande à l'ONU et à ses États Membres de ne pas oublier la situation difficile des pauvres cultivateurs de bananes et autres travailleurs dans les Caraïbes. Plus précisément, j'exhorte nos chers amis d'Amérique latine, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à œuvrer à la conclusion d'un règlement négocié sur cette question d'une importance capitale.

Je suis obligé d'applaudir le Président Hugo Chavez, de la République bolivarienne du Venezuela, pour son Initiative Petrocaribe opportune sur l'exportation de pétrole et de produits énergétiques connexes, qui accorde des termes très favorables aux Caraïbes. C'est là un excellent exemple de coopération et de bon voisinage Sud-Sud. Cette initiative est empreinte de l'esprit de Franklin Roosevelt et de Simon Bolívar.

La communauté internationale a l'obligation d'aider la Communauté des Caraïbes, en particulier les pays les plus pauvres et les plus vulnérables comme Saint-Vincent-et-les Grenadines, à relever leurs principaux défis.

Si nous nous félicitons de disposer d'un document final pour ce sommet, nous sommes profondément déçus de l'échec de certains arrangements satisfaisants qui avaient été convenus au préalable par l'Organisation ces derniers mois en vue d'instaurer un monde plus sûr, à l'abri du besoin et de la peur, et libre de vivre dans la dignité. La quête admirable visant à réformer la structure du système des Nations Unies n'a pas été assez audacieuse.

Au cours de l'année écoulée, la série de drames dus à la nature ou à l'homme a été plus longue qu'à l'ordinaire. Dans les Caraïbes, l'ouragan Ivan a ravagé la Grenade. Ce pays a encore besoin d'une énorme assistance internationale. Entre-temps, Haïti continue de saigner sous le joug d'un régime non démocratique et cynique qui ne fait rien pour réduire la pauvreté. Et les victimes de l'ouragan Katrina sont également dans nos pensées, nos prières et nos actions.

Enfin, les tensions et les contradictions qui existent au sein du système politique international exigent d'être conciliées, à défaut d'être résolues. Partout dans le monde, les peuples ont les yeux tournés vers nous tous dont ils attendent que nous produisions des résultats tangibles qui auront un effet positif sur leurs vies. L'ONU est le symbole de leur espoir, leur phare. Que l'éclat de cette lumière illumine sans aveugler. C'est ce que demande cette humble voix d'un petit pays.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Martin, Premier Ministre du Canada.

**M. Martin** (Canada) (*parle en anglais*) : La réaction internationale aux ravages provoqués par l'ouragan Katrina nous rappelle une fois de plus qu'il existe des liens autres que linguistiques, raciaux ou religieux entre les individus et que ces liens procèdent d'une réflexion fondamentale sur ce que signifie être un être humain, une personne qui a des droits, des besoins et des devoirs envers les autres. Car nous ne faisons qu'un sur cette planète.

(*l'orateur poursuit en français*)

D'ailleurs, le document « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005) est éloquent à cet égard : la sécurité, le développement et les droits de l'homme, les trois piliers de la liberté humaine, ne sont pas des concepts abstraits. Il est donc de notre responsabilité, ainsi que de celle de toutes les agences et de tous les Membres de l'ONU, de les réaliser.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Le Canada ne peut imaginer un monde florissant sans l'Organisation des Nations Unies. Mais que l'on ne s'y trompe pas : l'ONU doit faire l'objet d'une réforme. Aujourd'hui, j'aimerais parler de la sécurité, du développement et des droits humains dans le contexte de cette réforme tant nécessaire.

La sécurité constitue la protection de la vie et, par conséquent, la base de toutes nos activités. C'est pourquoi nos discussions sur la réforme du Conseil de sécurité sont si importantes et qu'il est depuis longtemps débattu sur la nécessité de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif. Nous sommes d'accord. Mais nous pensons qu'il est encore plus important que le Conseil fonctionne bien. Trop souvent, les membres permanents ont exercé leur droit de veto – ou ont menacé de le faire – pour empêcher une intervention

efficace. Trop souvent, nous avons débattu de points subtils de formulation pendant que des innocents mouraient. Et le Darfour n'en est que le dernier exemple en date.

De toute évidence, nous avons besoin de tracer des lignes directrices plus larges pour orienter l'action du Conseil de sécurité. La « responsabilité de protéger » est l'une de ces lignes directrices. Elle veille à protéger les innocents en cas de choquantes atteintes à leur vie et à leur dignité. Elle n'encourage pas une action unilatérale. Au contraire, elle prône des critères clairs et concertés concernant les mesures à prendre par la communauté internationale lorsque des civils sont en danger.

La responsabilité de protéger est une norme puissante du comportement international. Cette semaine, nous avons fait un grand pas dans cette direction. Nous sommes fiers que la « responsabilité de protéger » ait des racines canadiennes, que ce principe soit maintenant applicable au monde entier. Cela dit, notre responsabilité collective ne s'arrête pas là. J'aurais espéré que nous convînmes de la mise en place de la nouvelle Commission de consolidation de la paix. Consolider la paix est une entreprise colossale dont la bonne réalisation exige de mettre fin au chaos.

(*l'orateur poursuit en français*)

Cela me conduit au deuxième pilier : le développement économique. Le dossier n'est pas très reluisant. Les pays donateurs doivent faire plus. Nous avons commencé à le faire, mais nos politiques doivent aussi faire preuve de plus de cohérence. À quoi bon se lamenter sur le sort des pauvres tout en cherchant à vendre le maximum d'armes au plus grand nombre possible de pays en développement? Comment prêcher les vertus du libre-échange tout en niant aux pays les plus pauvres l'accès à nos marchés?

(*l'orateur reprend en anglais*)

Les pays en développement doivent faire davantage eux aussi. Il n'y aura pas de vrai développement tant que les populations locales n'auront pas la confiance nécessaire pour investir leurs propres énergies et leurs propres ressources afin de se bâtir un avenir meilleur. Elles n'auront cette confiance que lorsqu'elles verront leurs gouvernements investir dans des secteurs qui améliorent de manière concrète leur qualité de vie – non pas de manière excessive dans l'armement, mais dans la santé, l'éducation, la bonne

gouvernance – et créer un environnement propre à libérer l'esprit d'entreprise qui existe dans tous les pays.

Nous devons voir le monde avec les yeux des personnes que nous tentons d'aider, et nous devons satisfaire aux critères qui sont importants pour eux. Combien de nouveau-nés de plus ont été vaccinés cette année par rapport à l'an dernier? Combien d'enfants de plus ont appris à lire et à écrire? Dans quelle mesure les familles sont-elles assurées de garder leurs titres de propriété? Combien de petites entreprises ont survécu plus de trois ans?

J'en viens à présent au troisième pilier de l'ONU : le respect des droits humains. Nos efforts de réforme sont voués à l'échec s'ils ne sont pas solidement enracinés dans le respect des êtres humains : respect de leurs droits; respect de leurs cultures, de leurs traditions et de leurs croyances; et respect de leurs opinions, dissidentes ou non.

Le respect des droits humains est la clef de voûte de la démocratie et l'élément fondamental qui libère le potentiel de tout un chacun de contribuer à son propre bien-être, ainsi qu'à la prospérité et à la sécurité de la collectivité. La Commission des droits de l'homme des Nations Unies souffre d'un grave problème de crédibilité. Ses membres, sa politisation croissante et son inefficacité généralisée dans le traitement des cas de violations des droits humains dans le monde ont rejeté ses réalisations dans l'ombre.

Nous avons besoin d'un organisme permanent à un niveau plus élevé dans la hiérarchie du système des Nations Unies, qui soit à la hauteur de l'importance des droits humains. C'est pourquoi nous appuyons la proposition de créer un conseil des droits de l'homme efficace. Je ne peux cacher la profonde déception du Canada devant notre incapacité à convenir, à ce sommet, de tous les éléments nécessaires pour rendre ce conseil opérationnel. Le Canada n'aura de cesse de promouvoir activement la création d'un conseil permanent, qui soit doté de membres choisis à partir de critères crédibles. En attendant, nous sommes heureux de l'appui unanime qu'ont reçu les travaux de la Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, et de notre décision collective de doubler les ressources mises à la disposition de son bureau.

J'ai parlé des trois piliers des Nations Unies. Si chacun présente des défis particuliers à relever, tous

ont un élément en commun : nous devons trouver des moyens inédits et novateurs d'aborder les défis mondiaux, de façon que tous les pays apportent leur contribution et que tous en partagent les fruits.

Le changement climatique en offre une parfaite illustration. En novembre de cette année, le Canada accueillera la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique. Notre but est clair : le changement climatique est bien réel, et tous les pays doivent le reconnaître; l'activité humaine en est une cause déterminante, et tous les pays doivent intervenir.

*(l'orateur poursuit en français)*

Le changement climatique est bien réel, et tous les pays doivent le reconnaître; l'activité humaine en est une cause déterminante, et tous les pays doivent intervenir. Notre mandat à Montréal comportera deux volets. Tout d'abord, les signataires de l'Accord de Kyoto doivent poursuivre ce travail en concrétisant davantage les engagements déjà pris. Ensuite, pour assurer une réduction véritable et substantielle des émissions de gaz à effet de serre, nous devons travailler vers la création d'un régime mondial.

Tel que le Secrétaire général a notamment observé, les Nations Unies sont à la croisée des chemins. Pour que la réforme de l'ONU soit durable et efficace, il faut qu'elle s'engage dans une réforme en profondeur de son administration et de ses modes de gestion, tout comme dans la création de mécanismes de vérification plus musclés. Cette réforme est indispensable. Nous voulons travailler avec les autres États membres et le Secrétaire général pour que cette Assemblée avalise un train de réformes à la mesure des exigences du XXI<sup>e</sup> siècle.

*(l'orateur reprend en anglais)*

En résumé et pour finir, le statu quo et les débats stériles doivent laisser la place à un nouveau multilatéralisme pragmatique et efficace qui se mesure à l'aune de résultats concrets. Nos citoyens veulent une sécurité fondée sur le droit international. Ils veulent des possibilités fondées sur une aide plus efficace. Ils veulent des moyens d'agir fondés sur le respect des droits humains. Et ils veulent un environnement sain. Il ne s'agit pas de rêves utopiques, mais des défis parmi les plus urgents auxquels nous sommes confrontés. Chacun d'entre nous ici présent est un dirigeant national. Dans le monde actuel, nous ne pouvons utilement servir nos intérêts à moins de nous élever au-

dessus des intérêts nationaux étroits. En manquant à nos responsabilités sur la scène internationale, nous trahissons les citoyens de nos propres pays.

Le monde n'est qu'un. Cette phrase toute simple trouve sa plus profonde expression ici, dans les espérances que nous plaçons en l'ONU. Nous avons des décisions difficiles à prendre. Mais, avec courage et vision, nous pouvons bâtir l'ONU de demain, une ONU qui servira tous les peuples du monde, car c'est la meilleure façon de servir chacun d'entre nous.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Andranik Margaryan, Premier Ministre de la République d'Arménie.

**M. Margaryan (Arménie) (parle en russe) :** J'aimerais tout d'abord féliciter M. Jan Eliasson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale en sa soixantième session.

Cinq années se sont écoulées depuis que les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la Déclaration du Millénaire ici, à l'Assemblée générale, s'engageant ainsi à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'Arménie a adhéré à la Déclaration du Millénaire et a incorporé les objectifs de développement dans ses programmes stratégiques à long terme. Avec l'aide de différentes organisations internationales, le Gouvernement arménien a, en août 2003, adopté un programme stratégique de réduction de la pauvreté.

Ce programme comprend des mesures visant la réalisation des OMD et s'inscrit dans la stratégie de développement de notre pays. Il prend en compte les traits nationaux spécifiques et bénéficie d'un large soutien de la part de la société civile et des organisations internationales.

Le terrorisme reste la plus grave menace qu'ait à affronter l'humanité. Des actes de terrorisme – aux États-Unis le 11 septembre 2001, à Beslan, à Madrid, à Londres et en d'autres parties du monde – montrent clairement que les États doivent coopérer étroitement et conjuguer leurs efforts pour lutter contre ce fléau. L'Arménie condamne énergiquement le terrorisme dans toutes ses manifestations.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général en vue de prévenir des actes de génocide à l'avenir. À cet égard, je tiens tout particulièrement à souligner combien il est important

d'inclure dans le document final de ce sommet la notion de responsabilité de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, l'épuration ethnique et les crimes contre l'humanité.

La communauté internationale doit faire le maximum pour empêcher que des génocides n'aient lieu. Les Arméniens, étant le peuple qui a subi le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, connaissent parfaitement les horreurs du génocide.

L'une des garanties de la sécurité et de la stabilité de notre région est le règlement pacifique des conflits régionaux. L'Arménie reste attachée à un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Le peuple du Haut-Karabakh a exercé son droit à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international, tout comme certains pays représentés ici ont exercé ce droit au cours des dernières années. Nous sommes convaincus que ce n'est que dans un contexte de respect mutuel et de tolérance, avec la volonté de reconnaître la vérité historique, qu'il sera possible de parvenir à des rapports de bon voisinage pacifique dans notre région.

La coopération régionale joue un rôle extrêmement important s'agissant d'instaurer la confiance mutuelle dans la région du sud du Caucase. Malheureusement, une telle évolution est bloquée par l'embargo imposé à l'Arménie, ainsi que par le refus de certains pays de la région de prendre part à une telle coopération.

L'Arménie appuie les efforts faits pour réformer l'Organisation des Nations Unies, notamment ceux destinés à améliorer et renforcer le rôle de l'Assemblée générale, créer un Conseil des droits de l'homme et accroître l'efficacité des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus qu'une ONU réformée sera capable d'affronter avec succès les défis toujours croissants de notre monde moderne.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Maatia Toafa, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et Ministre du travail de Tuvalu.

**M. Toafa (Tuvalu) (parle en anglais) :** Le peuple de Tuvalu présente ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique à la suite des pertes tragiques subies lors du passage de l'ouragan Katrina. Nos pensées et nos prières les

accompagnent tandis qu'ils tentent de se remettre des conséquences de cette catastrophe.

Nous nous réunissons dans cette grande salle de l'Assemblée générale des Nations Unies, parce que nous devons relever d'immenses défis et parce que nous avons été chargés par tous nos citoyens de nous mettre d'accord collectivement sur les actions qui permettront de les affronter.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été fixés en tant que voie ambitieuse pour l'élimination de la pauvreté – une voie qui devrait aussi aboutir au développement durable, à la paix et à la sécurité sur le long terme dans tous les pays du monde.

Tuvalu fait l'éloge des rapports détaillés sur les moyens de réaliser cette voie, ainsi que le travail sur le document final pour la Réunion plénière de haut niveau. Nous remercions sincèrement le Président sortant, M. Jean Ping, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux de préparation du document pour notre sommet.

Sans aucun doute, beaucoup a été fait au cours des cinq dernières années. La volonté de la communauté internationale de compléter les efforts nationaux dans ce contexte est vivement appréciée.

Il reste toutefois beaucoup à faire. Comme nous l'avons constaté, les statistiques sur la pauvreté de nombreuses régions restent à des niveaux si élevés que cela en est décourageant, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'assainissement, l'accès à l'eau potable, le taux de mortalité infantile, les soins pédiatriques, la dégradation de l'environnement et l'accès à une éducation élémentaire de qualité. Il faut aussi améliorer l'accès aux services d'hygiène sexuelle et procréatrice, notamment sur le plan de la santé maternelle et du VIH/sida.

Dans beaucoup des pays les moins avancés, y compris Tuvalu, la réalisation des OMD est mal engagée. Notre progression est entravée par le manque d'accès à l'assistance financière et technique, des capacités insuffisantes en matière de ressources humaines et d'infrastructure, et un manque fâcheux d'attention et de coordination. Les pays les moins avancés ont besoin d'une assistance financière et technique, c'est pourquoi nous demandons une application intégrale et efficace du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés.

Tuvalu appuie les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005) concernant l'importance de la sécurité mondiale. Mais en nous concentrant sur ce thème, nous ne pouvons permettre que des programmes politiques unilatéraux détournent l'attention d'autres problèmes de sécurité et de la principale tâche relevant des OMD : éliminer la pauvreté. La sécurité mondiale doit progresser sur la base d'une approche multilatérale et multidimensionnelle. Nous devons axer l'attention sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable, car ces tâches sont fondamentales pour assurer la paix et la sécurité mondiales, et les droits de l'homme pour tous.

Tuvalu appuie les réformes proposées pour l'Organisation des Nations Unies, notamment l'extension des catégories de sièges permanents et non permanents au Conseil de sécurité, un réexamen des méthodes de travail du Conseil et la rationalisation des travaux de l'Assemblée générale. Nous réaffirmons également que selon nous, il faudrait envisager d'attribuer à l'Allemagne, au Brésil, à l'Inde et au Japon un siège de membre permanent dans un Conseil élargi. Nous appuyons également l'appel à la création d'un Conseil des droits de l'homme en reconnaissant le caractère central des droits de l'homme en tant que pilier original des idéaux de l'ONU.

Il existe un problème de sécurité de bien plus vaste portée lié à la sécurité de l'environnement. Comme nous vivons dans un environnement insulaire très fragile, notre sécurité à long terme et notre développement durable sont étroitement liés au changement climatique, à la préservation de la diversité biologique et à la gestion de nos ressources en forêts et en eau.

Comme on le constate dans le monde entier, une catastrophe naturelle telle qu'un cyclone, rendue encore pire par les incidences du changement climatique, peut avoir des effets dévastateurs sur les économies et les vies humaines. Les répercussions sont effrayantes pour Tuvalu. Voilà les problèmes de sécurité auxquels, selon nous, l'ONU devrait prêter davantage d'attention.

Les petits États insulaires en développement tels que Tuvalu sont confrontés à d'autres problèmes propres à eux seuls, qui sont bien connus et mis en relief dans la Stratégie de Maurice pour la poursuite de

la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. La mise en œuvre efficace et intégrale de la Stratégie est un élément clef de la réalisation par ces États des OMD et du développement durable.

Nous ne ménageons aucun effort pour assurer notre propre développement durable. L'an dernier, mon gouvernement a organisé une conférence nationale pour élaborer une stratégie nationale de développement fondée sur les principes du développement durable et étroitement liée aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Le document stratégique issu de cette conférence, appelé *Te Kakeega II*, donne à mon gouvernement un bon bilan des progrès que nous avons réalisés en vue d'atteindre les OMD. Il indique également les mesures supplémentaires à prendre dans l'avenir.

Mais il existe des problèmes mondiaux qui sont indépendants de notre volonté et pour lesquels Tuvalu a besoin de l'aide d'organismes régionaux dans le Pacifique, ainsi que de la communauté internationale. Il est également indispensable d'assurer la présence physique de l'ONU dans de petits États insulaires en développement tels que Tuvalu et nous demandons que le Secrétariat prenne tout particulièrement en considération ce besoin. Nous espérons que le document final du Sommet nous permettra de progresser encore vers la réalisation des OMD et le développement durable.

Enfin, la réalisation des OMD ne sera pas possible sans la participation pleine et entière de tous les partenaires du développement. Reconnaisant la contribution de la République du Chine au développement international et prenant note de ses réformes économiques et démocratiques, nous appuyons son inclusion en tant que partenaire dans nos efforts conjoints de collaboration et en tant que Membre de l'ONU.

Que Dieu bénisse l'ONU. Que Dieu bénisse Tuvalu.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mari Bin Almude Alkatiri, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

**M. Alkatiri** (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée exprimer la solidarité du peuple

timorais avec les victimes du cyclone Katrina et avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis.

J'éprouve un grand plaisir à me retrouver ici aujourd'hui pour faire part à l'Assemblée des progrès et des mesures prises jusqu'à présent au Timor-Leste pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'histoire de Timor-Leste nous a montré que le courage et le dévouement du peuple timorais ne sont pas aisément vaincus. Les valeurs fondamentales que sont la paix, la sécurité et la liberté, consacrées par l'ONU, sont également chéries par les Timorais, reflétant notre force s'agissant d'édifier une nation timoraise solide et durable. Durant ces trois courtes années en tant que pays souverain, nous avons fait des progrès considérables en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

La santé, l'éducation, l'égalité des sexes et la bonne gouvernance demeurent quelques-unes des priorités clefs du Gouvernement est-timorais. Notre Constitution stipule expressément la nécessité pour la famille, la communauté et l'État de conférer une protection spéciale aux enfants. Elle reconnaît l'enfant en tant qu'individu doté de droits particuliers. Elle affirme que l'enfant est habilité à jouir de tous les droits consacrés dans les conventions et traités internationaux ratifiés par le Timor-Leste en décembre 2002.

Le Gouvernement continue d'accorder la priorité aux secteurs sociaux, conformément au grand intérêt manifesté par nos citoyens au cours de l'élaboration de notre plan de développement national. Les indicateurs de santé du pays sont parmi les plus bas d'Asie de l'Est. Le Gouvernement s'efforce de fournir des établissements de santé pour tous, de distribuer les médicaments et les équipements essentiels pour les soins prénatals et postnatals et d'assurer une gestion efficace des maladies des enfants. Mon gouvernement a adopté une politique de santé en matière de procréation visant à réduire la mortalité maternelle et néonatale grâce à la mobilisation sociale, afin d'inciter les femmes enceintes à recourir plus fréquemment aux services de santé. Cette politique est également destinée à encourager la vaccination contre le tétanos maternel et néonatal. Durant la décennie écoulée, le taux de mortalité infantile a baissé de 126, n'atteignant plus que 60 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Depuis 2000, le Gouvernement a été en mesure d'assurer quatre années scolaires à tous les niveaux de

l'éducation. La scolarisation s'est étendue à plus des trois quarts des 285 000 enfants en âge d'aller à l'école dans le pays. Actuellement, les projets opérationnels s'efforcent d'examiner les besoins de base dans l'enseignement, comme la formation des directeurs et des enseignants dans les établissements scolaires; la mise au point d'un apprentissage actif et participatif; l'encouragement à la responsabilité, à des prises de décisions démocratiques et à la transparence grâce à une utilisation efficace du budget scolaire; la création d'associations parents-élèves; et l'élaboration de modèles pour des activités de gestion en milieu scolaire.

Un système d'information sur la gestion des établissements scolaires a été mis en place : il contient des informations sur environ 90 % des écoles primaires au Timor-Leste. Le Gouvernement s'emploie à donner aux adolescents des compétences de base et à leur fournir une éducation préventive en matière de VIH/sida. Cela a renforcé les capacités des jeunes, des communautés et des prestataires de services, ce qui garantit des décisions informées et des compétences suffisantes pour contribuer à la prévention de l'infection à VIH parmi les jeunes, tant scolarisés que non scolarisés. D'autre part, une politique nationale de la jeunesse a été mise en place par le Gouvernement avec l'appui de l'UNICEF et de la Banque mondiale.

La bonne gouvernance figure également parmi les priorités du Timor-Leste. Transparence et exercice effectif des responsabilités sont deux facteurs importants pour la démocratie. Ils permettent également aux citoyens de participer activement au développement du pays. Le Timor-Leste a pris des mesures pour empêcher la corruption et la mauvaise gestion. Mon gouvernement et notre peuple sont attachés pleinement à veiller à ce que les ressources soient utilisées aussi efficacement que possible. Un fonds pétrolier a été créé, suite à de larges consultations avec la société civile et les institutions les plus importantes du pays, dont l'objectif est d'assurer la gestion et de prévenir la corruption et une mauvaise gestion des revenus du pétrole et du gaz.

Le Provedor pour les droits de l'homme et la justice, l'Ombudsman, a prêté serment et a lancé ses initiatives pour l'année en cours. Le Bureau de l'Inspecteur général a lancé un site Web qui contient des rapports résumés sur ses enquêtes, soulignant l'attachement du Gouvernement à la transparence.

C'est là une autre institution qui promeut la transparence et prévient la corruption.

Le Gouvernement timorais a pris des mesures visant à renforcer l'appareil judiciaire afin de garantir l'accès à la justice pour tous et d'empêcher que l'impunité prenne racine. Avec la nouvelle loi sur la fonction publique, nous travaillons de toutes nos forces à instiller les valeurs d'excellence et d'intégrité.

La parité des sexes est un principe qui est largement promu dans le pays. Plus d'un tiers des sièges de notre Parlement national et un quart des fonctions gouvernementales sont occupés par des femmes, comme c'est le cas dans d'autres institutions importantes et, pour la première fois, des femmes sont à la tête de structures traditionnelles de l'autorité au niveau des communautés.

Le Timor-Leste est conscient de la nécessité et de l'importance de la coopération internationale et régionale qui contribue à la paix, à la stabilité et au développement économique dans le monde. C'est dans ce contexte que nous sommes membre du Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres organisations internationales et régionales.

Nous sommes également conscients du fait que, pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons avoir les capacités de mettre en œuvre les programmes visant à atteindre ces objectifs. Ainsi, le renforcement des capacités institutionnelles est d'une importance critique.

Enfin, je voudrais, au nom du peuple timorais et en mon nom propre, présenter notre sincère gratitude à S. E. le Secrétaire général, notre ami Kofi Annan, pour l'appui qu'il a offert à notre peuple.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Carlos Gomes, Jr., Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

**M. Gomes** (Guinée-Bissau) (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord réaffirmer au Gouvernement et au peuple américains notre compassion pour les pertes en vies humaines et les énormes dommages matériels causés par l'ouragan Katrina.

Cinq ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et au moment où nous célébrons le

soixantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, il subsiste encore des interrogations et des doutes sur les possibilités réelles des pays pauvres de réaliser d'ici à 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous posons également la question de savoir s'il existe vraiment un partenariat véritable et efficace entre les pays riches et les plus démunis, ainsi qu'une volonté politique sans équivoque de la communauté internationale de respecter les engagements qu'elle a pris.

L'examen des mesures que nous avons jusqu'ici fort lentement adoptées nous oblige à reconnaître que beaucoup reste encore à faire pour concrétiser les décisions prises au cours de la décennie écoulée. J'aimerais féliciter le Secrétaire général pour l'heureuse initiative qu'il a prise d'organiser cette Réunion de haut niveau pour faire le bilan des progrès réalisés par rapport aux engagements contenus dans la Déclaration du Millénaire, ainsi que pour les propositions concrètes, réalistes et constructives qu'il a soumises à l'examen et à l'approbation des États Membres, en vue d'améliorer et de renforcer notre Organisation et son rôle dans un monde confronté à des défis anciens et nouveaux, tel que le terrorisme international.

Le projet de document final soumis à l'approbation de cette Réunion de haut niveau est le fruit d'efforts louables et concertés sous la direction exemplaire et efficace du Président sortant de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, S. E. M. Jean Ping. Ce document offre, bien sûr avec la possibilité d'être amélioré, quelques solutions courageuses et novatrices, qui sont à notre portée, à condition que la communauté internationale manifeste de l'intérêt pour celles-ci.

Cependant, nous sommes convaincus que nous devons faire au mieux, collectivement et de manière concertée, pour préserver en tout lieu la vie humaine et chaque fois que les circonstances l'exigent. De même, nous ne devons ménager aucun effort, au niveau tant national qu'international, pour garantir la pleine jouissance des droits de l'homme, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources de notre planète en vue de réaliser le développement durable de nos pays.

Nous avons conscience que la responsabilité nous incombe en premier lieu d'assurer nous-mêmes le développement de nos pays et de veiller à la création des meilleures conditions de vie possibles pour nos peuples. Cependant, étant donné la nature et la complexité des difficultés qui affectent la grande majorité d'entre nous, l'aide internationale s'avère indispensable face à l'insuffisance de moyens financiers appropriés et de ressources humaines et matérielles adéquates dans la plupart des pays en développement. Nous pensons que cette Réunion de haut niveau pourra aboutir à des décisions spécifiques capables de permettre, d'ici à 2015, sinon l'élimination complète du moins une réduction considérable du nombre des pays pauvres dans le monde, de garantir l'accès à l'eau potable et à l'éducation, sans discrimination à l'égard des femmes et des fillettes et, en particulier, de réduire la mortalité maternelle et infantile, de garantir l'égalité des sexes et de combattre les maladies endémiques, telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, qui continuent à faire des ravages dans les pays africains.

Nous reconnaissons tous que beaucoup de discours ont été prononcés ici dans cette salle et ailleurs sur la problématique du développement. Ce qui importe vraiment maintenant, c'est d'agir de façon concertée et déterminée au niveau mondial. Mon pays, la Guinée-Bissau, est sur le point de conclure le processus de retour à la normalité constitutionnelle avec la tenue récente d'élections présidentielles. Cela a été possible grâce à nos efforts nationaux et à l'aide technique, matérielle et financière qui nous a été octroyée par les pays de notre sous-région dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par les membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), de l'Union européenne, de l'Union africaine et du système des Nations Unies.

De cette tribune, j'aimerais confirmer que la commission permanente de l'Assemblée nationale du peuple de Guinée-Bissau a fixé au 1<sup>er</sup> octobre 2005 la date d'installation dans ses fonctions du Président élu. Nous sommes fermement déterminés à prendre en compte et à mobiliser les potentiels humains et matériels de notre pays aux fins de son développement. Nous mettrons tout en œuvre pour établir un partenariat efficace et durable avec tous les membres de la communauté internationale afin de mériter davantage leur compréhension fraternelle, leur

solidarité inestimable, et leur soutien constant dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie de notre peuple.

Dans cette perspective, nos autorités ont élaboré leur propre document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté, qui sert de base à l'organisation d'une table ronde sur la Guinée-Bissau prévue pour la fin de l'année. Nous aimerions pouvoir compter sur l'appui et sur la contribution de tous nos partenaires de développement en vue d'assurer le plein succès de cet événement. Son succès est indispensable pour créer les conditions nécessaires à la relance de notre économie, à la réalisation de la réconciliation nationale, de la paix et de la stabilité.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ricardo Alarcón de Quesada, Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba.

**M. Alarcón de Quesada** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous avons été convoqués pour examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des engagements pris dans la Déclaration du Millénaire et de ceux qui découlent des grandes conférences et réunions plénières de haut niveau tenues par les Nations Unies, mais cet objectif a été totalement dénaturé.

Il y avait huit objectifs et 18 cibles – très modestes, avouons-le – qui, pour la plupart, auraient dû être atteints d'ici à 2015. Ces objectifs visent à réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer la viabilité de l'environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

On a fait très peu pour atteindre ces objectifs. Dans plusieurs cas, on enregistre même un net recul.

Voilà ce dont nous aurions dû discuter aujourd'hui dans cette salle pour pouvoir prendre des mesures urgentes et énergiques qui nous permettraient d'avancer. Telle était l'obligation de cette Réunion plénière de haut niveau.

Or nous faisons face à une imposture impardonnable. L'objectif de cette réunion a été

« kidnappé » à la suite de manipulations tortueuses. Ceux qui se croient les maîtres du monde ne veulent même pas se souvenir des promesses qui ont été proclamées à grand renfort de fanfaronnades hypocrites.

Pis encore, ils tentent de nous imposer une prétendue réforme de l'ONU qui vise uniquement à soumettre entièrement l'Organisation et à la transformer en instrument de leur dictature mondiale.

Ils prétendent faire de la guerre et de la prétention à l'hégémonie des normes auxquelles le monde entier devrait se plier sans poser de questions. Ce faisant, secondés par de dociles coryphées, ils mettent la Charte en charpie, tentent de réduire le Secrétariat à l'état d'outil servile et insultent notre Assemblée et le monde afin que l'Organisation ne représente qu'eux.

Au nom de quoi? Au nom d'un pouvoir dont ils ne peuvent percevoir les limites du fait de leur ignorance? D'une fausse guerre contre le terrorisme qui massacre des peuples entiers et fauche des milliers de jeunes Nord-Américains? D'une politique qui tout en protégeant un terroriste notoire et avoué comme Luis Posada Carriles, maintient en prison cinq innocents qu'elle punit en violant ses propres lois parce qu'ils ont, eux, vraiment combattu le terrorisme?

La convoitise, l'égoïsme et l'irrationalité nous conduiront à une hécatombe qui n'épargnera pas non plus ceux qui refusent d'accepter un monde différent, fruit de la solidarité et de la justice.

Un monde sans faim ni pauvreté qui offre à tous une vie saine, l'éducation et la dignité; un monde délivré de l'oppression et de la discrimination, sans guerres, ni blocus génocidaires et d'où sera bannie l'exploitation des faibles.

Même si les puissants feignent de l'ignorer, les pauvres ont droit au développement et poursuivront leur lutte à cette fin.

Ils continueront de le chercher au-delà de ces murs, à l'extérieur de cette salle. Malgré le blocus, le harcèlement et les menaces, l'Alternative bolivarienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes se dresse à l'horizon, résultat de la direction et de la générosité de longue date du Président Hugo Chavez Frias, dont l'accusation hier a permis à la voix des peuples de s'exprimer ici; accusation que nous appuyons pleinement.

L'Alternative bolivarienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes est un exemple de la solidarité qui rend l'espoir à beaucoup, propose une véritable intégration et le développement et annonce un monde meilleur pour lequel nous savons nous battre. L'aube se lève au sud.

**Le Coprésident (Suède)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Eduardo Stein Barillas, Vice-Président de la République du Guatemala.

**M. Stein Barillas (Guatemala) (*parle en espagnol*)** : Il y a cinq ans, les chefs d'État et de gouvernement s'étaient réunis en cette même salle et mis d'accord sur un ensemble d'engagements historiques résumés dans la Déclaration du Millénaire.

Nous nous réunissons aujourd'hui de nouveau pour évaluer les réalisations et les insuffisances dans la mise en œuvre de notre engagement, aborder de manière globale le triple défi qui consiste à promouvoir le développement, assurer la sécurité pour tous nos citoyens et consolider la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Comme nous le savons, les objectifs généraux figurant dans la Déclaration du Millénaire ont été codifiés au cours de nombreuses conférences mondiales organisées par l'Organisation des Nations Unies et résumés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces objectifs sont pour nous une source de fierté démocratique. Ils coïncident pleinement avec les objectifs élaborés au cours des accords de paix avertisés au Guatemala en décembre 1996, ainsi qu'avec ceux figurant dans le plan d'action de notre gouvernement.

Nous avons élaboré un rapport qui contient notre propre évaluation de l'évolution du Guatemala sur la voie de la réalisation de ces objectifs. Sans entrer dans les détails, je puis vous dire que pour le Guatemala, comme pour de nombreux pays en développement, le tableau se compose de couleurs claires et sombres.

On a constaté au Guatemala des progrès notables au cours des 18 derniers mois dans les domaines de l'éducation, la santé, la nutrition infantile et l'édification des institutions sur lesquelles s'appuie le développement. Ces progrès ne figurent pas encore dans la majorité des rapports multilatéraux qui se basent sur des données remontant à deux, trois, voire quatre années.

Dans le même temps, nous reconnaissons que nous n'avons pas suffisamment progressé en matière de lutte contre la pauvreté. Presque 10 années après la signature des accords de paix et dans le cadre d'un processus globalement réussi, nous avons encore des défis à relever sur la voie de la consolidation de l'état de droit et de l'approfondissement de la démocratie.

C'est pour cette même raison que nous avons redoublé d'efforts pour consolider les acquis et accélérer le processus visant à surmonter les nombreux obstacles qui entravent une croissance économique encore plus rapide et la consolidation d'un système de gouvernance démocratique qui soit participative et inclusive.

Nous avons conçu et mis en œuvre un programme de relance économique et sociale, qui combine la croissance la plus dynamique en mettant l'accent sur la prestation des services sociaux et la création d'emplois, avec pour objectif de réduire la pauvreté et la faim.

Nos politiques sont axées sur les populations les plus vulnérables, y compris la population rurale et les peuples autochtones. Nous avons déployé des efforts considérables pour promouvoir le développement rural et, ces dernières semaines, nous avons adopté un programme public en faveur des peuples autochtones qui s'inscrit dans le cadre des principes d'inclusion et de multiculturalisme.

Je puis également confirmer que notre gouvernement assure la promotion de la femme. J'en veux pour exemple l'enseignement primaire, où les disparités entre filles et garçons tendent à se réduire rapidement.

Notre préoccupation pour les populations vulnérables dépasse nos frontières et porte sur les migrants guatémaltèques à l'étranger, qui représentent près de 11 % de notre population.

De même, nous sommes fermement engagés à assumer notre responsabilité de promouvoir notre propre développement. Toutefois, nous sommes convaincus également que le système international, surtout dans les domaines du commerce, du financement et de l'utilisation des technologies, offrira les conditions nécessaires pour conjuguer les efforts internes de nos pays dans le cadre d'un partenariat véritable avec les économies des principaux pays développés du monde. Il nous faut un accès aux marchés. Nous avons besoin d'un financement

extérieur public et privé pour compléter nos propres efforts internes, rendus plus complexes par la montée vertigineuse des cours de l'énergie.

En même temps, nous sommes disposés à contribuer à renforcer la coopération avec d'autres pays. J'en veux pour exemple la Conférence latino-américain sur la faim chronique qui s'est tenue il y a quatre jours au Guatemala et la décision des gouvernements du Système d'intégration de l'Amérique centrale et du Brésil de proposer au reste de la région une initiative en vue de parvenir à une Amérique latine à l'abri de la faim.

La Déclaration du Millénaire évoque également au Chapitre VIII le renforcement de l'ONU. Faute de temps, je me limiterai aux observations suivantes.

Nous réaffirmons notre plein appui à l'ONU, dont nous jugeons l'existence indispensable pour faire face aux défis de l'avenir. Nous reconnaissons l'inéluctable nécessité d'adapter l'Organisation aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous appuyons la stratégie globale contre le terrorisme proposée par le Secrétaire général. Se fondant sur notre propre expérience nationale acquise depuis 1996, nous appuyons également la création de la Commission de la consolidation de la paix. Nous approuvons la création d'un Conseil des droits de l'homme et le renforcement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous croyons en la responsabilité première et primordiale qu'a chaque État de protéger sa population, et c'est la raison pour laquelle nous appuyons pleinement le concept de la responsabilité de protéger. Nous faisons nôtre le principe selon lequel il convient de restituer à l'Assemblée générale son rôle central, qui est de fournir des orientations de politique générale pour les travaux de l'Organisation. Nous approuvons l'idée de transformer le Conseil économique et social en une instance importante chargée d'analyser les questions de développement. Nous appuyons l'élargissement du Conseil de sécurité, en y ajoutant un nombre limité de sièges pour les membres permanents et non permanents, afin de concilier souplesse et action avec la nécessité de disposer d'un organe plus représentatif que le Conseil actuel. Nous regrettons profondément l'occasion perdue d'avancer dans le domaine de la non-prolifération nucléaire et du désarmement.

Ma délégation développera ces concepts au cours du débat général qui aura lieu à l'Assemblée générale au cours des prochains jours.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le cheikh Salman Bin Hamad Al-Khalifa, Prince héritier et Commandant en chef des forces armées du Royaume de Bahreïn.

**Le cheikh Salman Bin Hamad Al-Khalifa** (Bahreïn) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur d'adresser à tous les participants les félicitations du Roi Hamad bin Isa Al-Khalifa du Bahreïn et ses meilleurs vœux de succès pour la présente réunion.

C'est pour nous un grand honneur et un plaisir de prendre part à la présente Réunion de haut niveau à l'Organisation des Nations Unies, qui célèbre son soixantième anniversaire en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle avec le lancement de l'initiative du Millénaire – plan par lequel nous espérons ouvrir des perspectives nouvelles de coopération internationale au sein d'un système des Nations Unies inébranlable, qui renforce la sécurité collective et un ordre international où les choix de tous les États-nations sont respectés.

Je voudrais saisir cette occasion historique pour réaffirmer l'adhésion du Royaume du Bahreïn aux buts et principes des Nations Unies, consacrés par la Charte, et son attachement aux recommandations qui seront adoptées à la présente réunion, soulignant une nouvelle fois l'importance des responsabilités historiques et juridiques de l'ONU d'instaurer la paix, d'assurer la sécurité collective et d'accélérer le processus de développement, ainsi que le renforcement du rôle de l'ONU et la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit.

Nous acceptons la thèse du rapport du Secrétaire général (A/59/2005), à savoir qu'il existe un lien direct entre développement, sécurité et droits de l'homme. Nous estimons que cette Organisation peut répondre à ces besoins et préparer le terrain pour mettre en pratique les recommandations précieuses énoncées dans le rapport du Secrétaire général, en tant que principaux objectifs des Nations Unies.

Bien que l'ONU ait beaucoup accompli ces soixante dernières années, elle a été confrontée à de nombreux obstacles et défis, en particulier dans la conjoncture historique actuelle. De fait, le contexte et les défis internationaux sont aujourd'hui sans précédent et englobent la pauvreté, la faim, les épidémies, la menace grave que font peser sur l'humanité entière les armes de destruction massive, et la prolifération des guerres civiles et du terrorisme

– qui est actuellement devenu l'un des défis les plus dangereux auxquels la communauté internationale ait à faire face et qui nécessite une coopération et des efforts internationaux concertés pour l'éradiquer.

Pour éviter les conflits et les troubles civils à l'intérieur des pays, nous croyons qu'il faut placer les croyances religieuses au-dessus de la politique, et les préserver des désaccords quotidiens dus à l'évolution des intérêts personnels, afin que les croyances religieuses ou l'appartenance ethnique ne soient pas détournées à des fins politiques. Alors que la politique est en perpétuelle évolution, les croyances et les origines ethniques sont héritées et demeurent inchangées.

Aujourd'hui plus que jamais, notre Organisation a besoin d'être réformée. Les principaux organes de l'ONU doivent être restructurés pour renforcer son efficacité et la rendre plus démocratique et représentative de ses 191 Membres. Le Conseil de sécurité ne reflète pas les réalités internationales actuelles et devrait être par conséquent élargi, et ses méthodes de travail devraient être réexaminées pour améliorer sa transparence.

Le développement exige la mise en place d'un système commercial multilatéral et juste, digne du rôle vital que joue le commerce international. Il importe donc que nous honorions le volet des négociations commerciales de Doha relatif au développement et réaffirmé par le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du commerce le 1<sup>er</sup> août 2004, conformément au Consensus de Monterrey.

Le Sommet historique des Nations Unies, qui compte une large participation de dirigeants mondiaux, est une occasion qui ne saurait être manquée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et renouveler nos engagements d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015.

Aujourd'hui, nous sommes appelés à accroître nos efforts pour atteindre ces objectifs fondamentaux de l'humanité, en associant la société civile et le secteur privé à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et à la réalisation des aspirations des peuples de par le monde au progrès, à la connaissance et à la reconstruction. Ces objectifs sous-tendent, en effet, les espoirs et les ambitions des peuples à la liberté et à une vie dans la dignité, dans le cadre d'un partenariat global, permettant de donner à

chacun un avenir prospère, dans la coopération, la coexistence et le progrès.

Le Royaume de Bahreïn, fermement attaché à ses principes, maintiendra le cap de la réforme et de l'ouverture dans le but d'atteindre ses objectifs en matière de développement durable, de renforcer les valeurs de la tolérance et du dialogue entre tous, sans violence ni parti pris, et il œuvrera activement à la sécurité, la stabilité et la paix dans le monde entier.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. Ém. le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège.

**Le cardinal Sodano** (Saint-Siège) : J'ai l'honneur de transmettre les plus cordiales salutations du Pape Benoît XVI, à vous-mêmes, Messieurs les Coprésidents, et aux chefs d'État et de gouvernement qui sont ici réunis. Ma voix se veut aussi l'écho de celle des catholiques du monde entier, qui voient dans l'Organisation des Nations Unies une institution toujours plus nécessaire pour la paix et pour le progrès de toute l'humanité.

Soixante années se sont écoulées depuis le jour qui a vu naître cette Organisation destinée à mettre en œuvre les quatre grands objectifs proclamés dans le Préambule de sa Charte. Au long de ces années, beaucoup a été fait au service de l'humanité. Toutefois, cette organisation, comme toute réalité humaine, a montré des signes d'usure au fil des années. Il apparaît maintenant à tous qu'elle doit être rénovée, pour répondre aux grands défis du temps présent.

L'ONU n'est évidemment pas un super-Gouvernement. Elle est plutôt la résultante de la volonté politique de chacun des pays Membres. Les gens ordinaires disent cependant aux responsables des Nations : « donnez-nous une institution moderne, capable de prendre des résolutions et de les faire respecter ». C'est là un appel qui nous est adressé par des hommes et des femmes découragés par tant de promesses faites et non tenues, par des résolutions adoptées et que l'on n'a pas fait respecter. Que ce cri fasse surgir en nous la ferme détermination d'entreprendre une réforme institutionnelle de l'ONU, une réforme qui soit attentive aux réelles exigences de nos peuples plutôt qu'aux équilibres de pouvoir.

La longue histoire des opérations de maintien de la paix, avec ses succès et ses échecs, offre un trésor

d'expériences pour développer des moyens d'action susceptibles, à l'avenir, de résoudre les conflits. Dans cette perspective, le Saint-Siège est favorable à la création d'un organisme pour ramener la paix dans les pays éprouvés par des conflits armés. Le Saint-Siège est donc favorable à la commission de consolidation de la paix, qui pourrait tracer les lignes d'une ambitieuse stratégie, afin de surmonter les facteurs de rivalités ethniques qui sont à l'origine des conflits et qui peuvent toujours les rallumer.

Les tragédies survenues dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Afrique doivent nous faire réfléchir. Notre engagement actuel pour susciter une culture apte à prévenir les conflits est important, mais il conviendra aussi de bien approfondir le problème de l'usage de la force pour désarmer l'agresseur. La « responsabilité de protéger » est née d'un concept politique et juridique très important, qui s'est progressivement enrichi au long des soixante ans d'existence de l'ONU. Il renvoie à la prééminence de la dignité de tout homme ou de toute femme, en tant que personne, sur l'État et sur tout système idéologique.

Si l'on considère, maintenant, le grand thème du développement, il faut reconnaître que, ces dernières années, des gestes prometteurs ont été accomplis par les gouvernements. À cet égard, par exemple, les propositions de nouveaux mécanismes pour le financement du développement sont très appréciées. Mais, il faut encore beaucoup travailler pour arriver à une mobilisation économique et financière solidaire. Il va de soi que ces actions des pays développés doivent être accompagnées par un sens renouvelé de leurs responsabilités de la part des gouvernements des pays en voie de développement, qui ont le devoir de combattre la corruption, de garantir la légalité, et, surtout, de redoubler d'efforts dans les domaines sociaux du développement, qu'il s'agisse de l'éducation ou de l'assistance sanitaire de base pour tous.

Le Saint-Siège a une mission avant tout spirituelle, mais c'est précisément de là que lui vient le devoir d'être présent dans la vie des nations et l'engagement d'apporter la justice et la solidarité entre les hommes. Dans cette conviction, le Saint-Siège renouvelle son appui total aux objectifs de ce Sommet et il fera ce qui est en son pouvoir pour qu'il porte rapidement les fruits espérés et que puisse surgir bientôt une ère de paix et de justice sociale. Une phrase

prononcée par le regretté Pape Jean-Paul II, au cours de son voyage apostolique au Chili, demeure d'actualité : « Les pauvres ne peuvent pas attendre ».

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sato Kilman, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Vanuatu.

**M. Kilman (Vanuatu)** (*parle en anglais*) : Il y a près de deux semaines, le cyclone Katrina provoquait sur son passage des destructions massives, qui en ont fait l'une des catastrophes naturelles les plus graves recensées dans l'histoire des États-Unis d'Amérique. Je voudrais, à cette occasion, adresser les sincères condoléances de mon gouvernement et de mes concitoyens au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et à sa population, dont nous sommes solidaires en cette épreuve, et tout particulièrement aux familles qui ont perdu des êtres chers. Nous sommes de tout cœur avec eux pendant cette période difficile de reconstruction des logements et des zones dévastées.

Le cyclone Katrina nous rappelle de façon impitoyable la vulnérabilité croissante de l'environnement mondial actuel et le fait que la nature ne respecte aucune frontière. Les graves conséquences des catastrophes naturelles seront toujours là pour nous rappeler les dures épreuves et les problèmes critiques de développement que connaissent de nombreux pays insulaires. Nous espérons ardemment que la communauté internationale pourra faire davantage pour reconnaître de façon crédible les caractéristiques et la vulnérabilité naturelles de tant de nos pays. À cet égard, je voudrais associer Vanuatu aux déclarations faites par les autres pays insulaires.

Au Sommet du Millénaire, nous avons adopté un plan d'action, les objectifs du Millénaire pour le développement, qui visent à réduire de moitié la pauvreté d'ici l'an 2015. Ce sommet a été suivi par la Conférence de Monterrey, qui s'est occupée des problèmes que rencontre le financement du développement.

Vanuatu s'est engagé à mettre en place, au niveau national, une équipe spéciale chargée de promouvoir la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Des objectifs ciblés ont été fixés, mais le facteur contraignant – et je pense que cela vaut pour beaucoup d'entre nous qui venons du monde en développement – c'est l'insuffisance des ressources

financières et techniques. Il ressort clairement des rapports récents sur la mise en œuvre des objectifs au niveau mondial que les progrès ont été limités, fait qui doit être attribué à l'absence de véritable appui financier de la part de la communauté internationale des donateurs. Nous prions instamment nos partenaires de développement d'accroître les flux de l'aide au développement à destination des pays en développement.

Nous sommes encouragés de voir que les États-Unis s'engagent à réaliser les OMD, comme l'a déclaré le Président Bush mercredi (voir A/60/PV.1), et je pense que c'est l'inspiration dont nous avons besoin pour faire progresser l'agenda mondial pour le développement. La création du Compte du défi du Millénaire, après Monterrey, est une mesure appréciable qui encourage les pays à s'améliorer en matière de gouvernance, condition préalable pour relancer et soutenir une croissance économique.

Vanuatu se félicite d'autre part vivement des engagements pris par Qatar, la République populaire de Chine et l'Union européenne d'aider les pays en développement à réaliser ces objectifs. Nous sommes également encouragés par les innovations proposées par la France et un certain nombre d'autres pays s'agissant de dégager des sources supplémentaires de financement pour la réalisation des OMD. Nous applaudissons également les pays qui ont pris les mesures qui s'imposent en vue d'atteindre le seuil de 0,7 % fixé par l'ONU pour l'aide publique au développement. Néanmoins, les autres membres de la communauté internationale des donateurs doivent encore faire davantage.

Un simple coup d'œil sur une carte du monde suffit pour avoir la preuve troublante de la détérioration de la sécurité humaine. Les troubles politiques et civils, la maladie, la pauvreté et d'autres tragédies humaines ont contraint nombre de nos sociétés à la servitude. En outre, les nouvelles situations dévastatrices qui apparaissent poseront de très graves menaces à la cohésion nationale. Et, à moins qu'on y remédie immédiatement, leur impact sur le plan mondial nous causera les plus grandes difficultés.

La prospérité que connaissent nombre de nos nations cache la dure réalité qui règne dans la plupart de nos pays. Le passé a davantage été marqué par la rhétorique ; nous devons à présent pouvoir la traduire

en véritable volonté politique afin de déclencher une action quantifiable qui produise des résultats tangibles. Il faut prendre des décisions audacieuses. Nos peuples veulent un changement – un changement qui leur fournira de meilleures conditions de vie, qui leur apportera espoir, qui leur permettra de mener une vie responsable au sein de nos communautés et sociétés, et qui leur apportera un endroit où vivre dans une liberté, une justice et une sécurité plus grandes.

L'ONU doit continuer à jouer un rôle central dans la gestion de ce processus et dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mais si nous voulons résolument défendre les principes et les mandats de l'Organisation, alors la réforme est essentielle pour la rendre plus représentative et plus efficace. Ce processus commence par la tolérance et le respect mutuel. Nos attitudes doivent changer. Il faut qu'il y ait équité et justice pour tous. Tout aussi important, il faut que tous aient la même chance de participer aux travaux et au processus de prise de décisions de l'ONU. La justice et les droits de l'homme ne doivent pas entièrement reposer sur des concepts occidentaux, mais doivent tout autant tenir compte de notre diversité. C'est l'harmonisation de ces différences qui présente un défi. Cependant, si nous voulons réussir, l'assurance est requise que toutes les nations pourront être traitées avec dignité et comme des partenaires à part égale. En outre, les principes démocratiques que certains défendent avec force doivent être cultivés avec soin. Enfin, les démarches adoptées par les grandes puissances doivent être porteuses d'amitié, doivent réconcilier les nations et tenir compte des nations qui ont été opprimées ou qui se sont senties menacées par des politiques oppressives. L'intimidation n'est pas la solution. Il faut que les nations fortes fassent preuve de transparence et de véritable esprit d'initiative pour réunir une majorité autour de nos objectifs universels pour le bien commun de toute l'humanité.

Alors qu'elle entreprend ses réformes structurelles, l'ONU doit également pouvoir, une fois pour toutes, examiner les questions litigieuses qui, au fil des années, ont sapé sa crédibilité. Nous devons œuvrer de concert en toute bonne foi pour dissiper tout doute quant aux décisions injustes qui ont été prises par le passé et qui, des décennies durant, ont nui à des millions d'innocents. Il ne peut y avoir de contradiction dans les décisions si l'ONU est notre garante de la paix, de la sécurité et de la justice.

Pour terminer, Vanuatu demeure fermement opposé à la mise au point et à la fabrication d'armes de destruction massive. Par conséquent, cette année, mon gouvernement a ratifié la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous avons également ratifié la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Les instruments juridiques vont être déposés auprès de l'ONU cette semaine.

L'opinion publique ne verra jamais que nos échecs. Nous nous sommes chacun engagés à renforcer le rôle universel de l'ONU. L'une de nos plus grandes tâches est de projeter une image positive de l'Organisation. Nous n'avons pas le droit de manquer le but cette fois.

Que la sagesse du Créateur tout puissant nous guide vers l'avenir.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Elyor Ganiev, Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan.

**M. Ganiev** (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : C'est avec grande satisfaction qu'au nom de la République d'Ouzbékistan, en cette session anniversaire de l'Assemblée générale, je salue les dirigeants et autres représentants et leur souhaite beaucoup de succès dans les travaux de cette session.

Il y a cinq ans, au Sommet du Millénaire, les objectifs pour le développement ont été adoptés en vue d'améliorer la condition humaine. En procédant à une première évaluation de ce programme d'action, nous devons reconnaître une certaine lenteur dans l'examen des questions et un manque d'intensité dans la mise en œuvre des obligations contractées, ainsi qu'un manque d'intérêt pour les besoins et les réalités du monde en développement.

L'Ouzbékistan espère mettre pleinement en œuvre ce document. Il demande à la communauté internationale de considérer sérieusement les propositions du Secrétaire général dans ce domaine et de prendre les mesures qui s'imposent. Les recommandations du Secrétaire général arrivent à point nommé eu égard à la réforme et la réorganisation de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Secrétariat, et à la création d'une commission de consolidation de la paix. Cette dernière proposition est tout particulièrement intéressante, étant donné la

tendance croissante à la propagation des conflits dans notre monde. En outre, l'incapacité dont fait preuve la communauté internationale de prendre des mesures efficaces pour prévenir les causes de conflit et de crise et y remédier est une source croissante de préoccupation, tout comme les confrontations et les différends qui affligent notre monde.

Il est de la plus haute importance de trouver des solutions pour surmonter les différends relatifs à la réforme du Conseil de sécurité. Cet organe doit véritablement refléter la représentation géographique et régionale des États Membres et doit devenir plus équilibré et objectif. Les solutions à ce problème persistant doivent, à notre avis, renforcer le rôle et l'efficacité de cet organe de haut niveau de l'ONU et éviter toute action qui foment la division et l'antagonisme.

Nous n'estimons nullement nécessaire de transformer la Commission des droits de l'homme en un petit conseil qui pourrait être utilisé de manière sélective par certaines forces ou certains groupes influents pour promouvoir leurs intérêts au détriment d'autres groupes ou pays.

Les événements qui se déroulent actuellement en Asie centrale montrent clairement l'interdépendance de nombreux éléments négatifs – des éléments présents partout dans le monde à des degrés divers. Une relation systémique continue d'exister entre le terrorisme, l'extrémisme, le séparatisme et le trafic de stupéfiants; c'est tout à fait clair.

La lutte contre le terrorisme est une question vitale, et elle a été au centre des déclarations faites par notre Président ici même à plusieurs occasions depuis 1993. Nous sommes persuadés que le terrorisme ne peut être vaincu si l'on tente simplement d'éliminer ou de neutraliser des groupes terroristes ou des terroristes. Nous ne parviendrons à des résultats concrets que si nous réussissons à éliminer les centres idéologiques qui alimentent le terrorisme international, et les forces financières et opérationnelles qui le soutiennent, et si nous réussissons d'une manière ou d'une autre à élaborer de nouvelles approches pour évaluer ce très dangereux phénomène.

À cet égard, nous pensons que les propositions visant à adopter des mesures préventives dans le cadre de l'ONU sont opportunes et nécessaires face à certains individus et à certaines organisations qui encouragent l'extrémisme et le terrorisme. Les événements

tragiques survenus à Beslan, Madrid, Londres, Charm el-Cheikh et dans notre région nous ont montré que nous devons procéder à une évaluation critique des arrangements de coopération internationale pris pour faire face à ce mal. Nous n'avons pas le droit de ralentir nos efforts, comme cela a été le cas lorsque nous avons tenté de créer une seule structure de lutte contre le terrorisme au sein de l'ONU.

Nous appelons la communauté internationale à faire un véritable effort pour lutter ensemble contre le terrorisme en utilisant le cadre normatif récemment renforcé par des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et autres instruments. En même temps, nous croyons qu'il importe d'examiner et d'accélérer le processus d'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international qui ne laisserait aucune place à la politique des deux poids deux mesures en la matière.

La situation en Afghanistan est devenue très problématique. Le pays est inutilement resté dans une situation d'après-conflit. Les nombreuses promesses qui ont été faites n'ont pas eu de suite. Un problème très grave est l'absence de coordination dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, conduit sur une grande échelle dans le pays et qui continue de s'étendre. La vérité est qu'aujourd'hui, l'Asie centrale est une zone de transit pour les stupéfiants acheminés vers les pays développés. Dans ce contexte, nous ne comprenons pas pourquoi le processus de création d'un centre d'information et de coordination pour lutter contre ce fléau en Asie centrale prend tellement de temps.

Au vu de cette situation, la démilitarisation de la région de l'Asie centrale est d'une grande importance. Il est tout aussi important pour la stabilité de la région de résoudre les problèmes socioéconomiques. Nous devons accélérer le processus de création d'un marché commun en Asie centrale afin de veiller à l'utilisation rationnelle et efficace de notre énorme potentiel et de nos riches ressources.

Les gouvernements de notre région lancent ensemble un appel en faveur de la création dans notre région d'une zone exempte d'armes nucléaires. Nous demandons aux membres permanents du Conseil de sécurité d'énoncer une position commune avec les États de la région sur cette question fondamentale, élément important qui permettrait d'assurer la sécurité dans notre région et au-delà, car cela contribuerait considérablement à la non-prolifération des armes de destruction massive.

Pour terminer, j'aimerais exprimer l'espoir que ce sommet anniversaire marquera un tournant et qu'il apportera une contribution positive au développement de l'humanité.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Frederick Mitchell, Ministre des affaires étrangères et de la fonction publique du Commonwealth des Bahamas.

**M. Mitchell** (Bahamas) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à présenter au peuple des États-Unis frappé par l'ouragan Katrina, qui a fait de nombreuses victimes, les condoléances de S. E. M. Parry Christie, Premier Ministre des Bahamas, ainsi que du Gouvernement et du peuple des Bahamas.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cet organe, en particulier alors même que nous nous réunissons, dans ce qui est peut-être l'assemblée la plus prometteuse de la communauté internationale, pour célébrer le soixantième anniversaire de l'ONU et examiner les progrès réalisés face aux énormes difficultés auxquelles nous sommes, nous les habitants de la planète, tous confrontés.

Au nom de la délégation du Commonwealth des Bahamas, je transmets mes chaleureuses félicitations aux délégations de la Suède et du Gabon pour leur élection à la présidence de la Réunion.

Nous sommes ici aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement au partenariat mondial envisagé dans les documents issus des grands sommets et conférences des Nations Unies des 15 dernières années. Les Bahamas sont d'avis que la mise en œuvre pleine et entière des documents issus des grands sommets et conférences des Nations Unies devrait constituer la priorité de la communauté internationale.

Nous réaffirmons l'engagement pris de longue date de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement (APD) et accueillons avec satisfaction les engagements pris à cette fin, en particulier par l'Union européenne et d'autres. Nous engageons vivement ceux qui ne l'ont pas encore fait à prendre à cet égard des mesures constructives afin que nous puissions réaliser les objectifs mondiaux de développement dans les délais convenus.

En tant que petit État insulaire en développement qui a toujours assumé la responsabilité première de son propre développement, les Bahamas sont particulièrement encouragées par le fait que la

communauté internationale a reconnu les besoins spéciaux et les vulnérabilités des petits États insulaires en développement. Nous tenons à souligner en particulier la grave question du changement climatique et la nécessité de prendre des mesures au niveau mondial pour remédier aux dangers qui y sont associés.

La question de la réforme de la gouvernance économique mondiale en vue de renforcer la voix et la participation des pays en développement dans la prise de décisions économiques internationales et dans la définition de normes est également d'une importance critique pour les Bahamas. C'est pour cette raison que nous attachons une grande valeur au Consensus de Monterrey. Les Bahamas accueilleraient favorablement toute initiative garantissant la représentation effective et permanente des pays en développement, en particulier des petits États en développement, dans les institutions financières, commerciales et économiques internationales, notamment les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

S'agissant du VIH/sida, les Bahamas se félicitent de l'engagement énergique pris à cette Réunion plénière de haut niveau de mettre pleinement en œuvre les mesures figurant dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (résolution S-26/2), ainsi que des engagements relatifs à la fourniture de ressources pour la prévention, le traitement, les soins, l'appui et l'accès aux services de santé en matière de procréation. Nous devons nous remettre sur la voie qui nous permettra de réaliser notre objectif d'arrêter la propagation du VIH/sida d'ici à 2015 ; ces engagements sont un pas dans la bonne direction.

Les Bahamas se félicitent vivement de la reconnaissance historique par tous les chefs d'État et de gouvernement, pour la première fois, des préoccupations des petits États insulaires et côtiers en développement quant aux risques inhérents au transport de matières radioactives par voie maritime. Les Bahamas, de même que ses partenaires de la Communauté des Caraïbes, ont toujours fait connaître leurs vives préoccupations quant à la menace que le transbordement de déchets nucléaires dans la mer des Caraïbes représente pour la sécurité et la viabilité environnementale et économique des petits États insulaires en développement de la région. C'est un danger que l'on ne saurait exagérer, car il menace notre survie même et notre mode de vie. En conséquence,

nous continuons d'appeler les États qui pratiquent ces transbordements à cesser de telles pratiques.

Les Bahamas sont favorables à la réforme des Nations Unies. Tout effort fait dans ce domaine doit profiter tant aux États Membres qu'au Secrétariat. Nous appuyons la position adoptée par le Groupe des 77 et la Chine à cet égard.

Nous soutenons tous les efforts visant à dynamiser le système des Nations Unies pour mieux répondre à nos besoins, notamment à travers une vaste réforme du Conseil de sécurité. Favorables aux initiatives de réforme du dispositif des Nations Unies pour les droits de l'homme, qui vise à accroître la crédibilité et l'efficacité de cet important domaine d'activité de l'ONU, les Bahamas suivent avec un vif intérêt la proposition de créer une commission de consolidation de la paix. Nous espérons que l'Assemblée saura mener à bien les négociations afin que ces deux nouveaux organes soient mis en place avant la fin de cette soixantième session.

De même, nous encourageons l'Assemblée à conclure les négociations autour du projet de convention générale sur le terrorisme avant la fin de la présente session. À cet égard, les Bahamas rappellent la recommandation du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, à laquelle elles souscrivent, concernant la nécessité de renforcer la coopération au sein du dispositif des Nations Unies chargé de la lutte contre le terrorisme, d'y promouvoir un dialogue plus étroit et de fournir aux États une aide accrue dans l'exécution de leurs obligations à cet égard.

Il nous incombe, au cours de ce sommet, de faire avancer le processus afin d'être plus à même de répondre aux besoins, aux espoirs et aux aspirations des peuples du monde, que nous représentons.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Norman José Caldera Cardenal, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua.

**M. Caldera Cardenal** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous soutiendrons le processus de réforme de l'ONU jusqu'à sa complète mise en œuvre. Il ne s'agit pas de réformer pour réformer ni d'augmenter ou de réduire le nombre des membres au sein de certains organes afin de remplir ou d'économiser l'espace. Nous avons besoin de résultats tangibles. Sinon, nous

aurons laissé passer de précieuses occasions et gaspillé une précieuse énergie.

Ces réformes touchent tous les domaines. Elles ne doivent pas se concentrer exclusivement sur un organe donné, ni être engagées sans prendre en compte le reste du système. L'ONU est un mécanisme unique et indivisible, axé sur des objectifs communs. Les réformes du Conseil de sécurité sont importantes, mais ne constituent pas une fin en soi. Comme le Président Bolaños l'a affirmé en 2004 :

« Le Conseil de sécurité conçu après la Seconde Guerre mondiale pour maintenir la paix dans le monde de l'après-guerre n'est pas le Conseil de sécurité dont nous avons besoin en ce nouveau siècle de technologies de l'information et de la mondialisation. » (A/59/PV.6, p. 4)

Le Conseil de sécurité doit être élargi au niveau de sa représentation permanente aussi bien que non permanente, de façon que les voix du monde en développement puissent se faire entendre. Ces voix doivent faire écho aux besoins des pays les plus pauvres du monde et nous donner l'impression à nous, pays les moins avancés, que nous avons un droit de regard sur les travaux du Conseil. Si la recherche du consensus reste nécessaire, elle ne doit pas pour autant repousser les réformes indéfiniment.

En ce qui concerne l'Assemblée générale, nous approuvons les mesures prises en vue de renforcer son rôle et son autorité, dans un esprit de coordination avec les autres organes principaux de l'Organisation. Nous applaudissons à la mise en place de la Commission de consolidation de la paix, chargée de poursuivre l'œuvre de l'Organisation dans ce domaine, ce à propos de quoi le Président Lagos du Chili s'est exprimé hier dans les termes suivants : « Les contributions [de l'ONU] au règlement de 170 conflits et dans le cadre de 60 missions de paix depuis 1948 témoignent de sa présence cruciale » (A/60/PV.5). Nous souhaitons le bon fonctionnement du Fonds pour la démocratie et l'adoption immédiate d'une convention générale sur le terrorisme. Nous sommes également favorables à la création d'un conseil des droits de l'homme qui remplacerait la Commission du même nom, dans l'espoir qu'il sera possible de surmonter les problèmes de fonctionnement qui affectent celle-ci.

En juillet 1997, le Secrétaire général a affirmé que l'ONU constituait une noble tentative de coopération humaine. La coopération entre les

individus, les sociétés et les peuples du monde entier serait bien plus efficace et concluante si nous modernisions les conduits multilatéraux. La mondialisation nous oblige à engager ces réformes. Ce phénomène ne se limite pas au domaine économique, car, en fait, il existe toujours le risque qu'un conflit local d'ordre politique sorte du cadre régional pour devenir une menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette réorganisation de fond en comble doit absolument dynamiser la mission que nous avons définie dans la Déclaration du Millénaire à travers sa concrétisation par des faits.

Le meilleur moyen de mesurer et d'évaluer ce processus est d'obtenir des résultats tangibles avec l'élimination de la pauvreté extrême; l'universalisation de l'enseignement primaire; la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes; la réduction de la mortalité liée à la maternité et infantile; la lutte contre le VIH/sida; la viabilité de l'environnement et la mise en place d'un partenariat mondial en faveur de la gouvernance démocratique et du développement.

Tout récemment, nous avons marqué le quatrième anniversaire de l'une des pires manifestations du terrorisme, phénomène qui continue de sévir dans différentes régions du monde. Notre débat coïncide avec une flambée des cours du pétrole, dont nous n'avons peut-être pas encore senti toutes les retombées. Les caprices de la nature touchent indifféremment les pays, qu'ils soient pauvres ou riches, développés ou moins développés, frappant durement les personnes et l'infrastructure. Les crimes transnationaux comme le trafic de drogues, le commerce illicite d'armes et le crime organisé gagnent du terrain et bénéficient de moyens accrus.

Bien trop souvent, des gouvernements démocratiques subissent les contrecoups d'atteintes à l'ordre constitutionnel et à l'état de droit. Face à ces situations, il n'y a plus de temps à perdre. Nous devons conférer à l'ONU toute l'efficacité requise pour s'attaquer aux maux qui nous frappent.

Hier, le Secrétaire général a dit que pour rester debout nous devons nous épauler les uns les autres. Cela ne saurait être possible sans la réforme de l'Organisation. La préservation de nos aspirations à la paix et au développement dépend de la force de notre attachement au multilatéralisme.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Allam-Mi Ahmad, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Tchad.

**M. Ahmad** (Tchad) : Empêché, S. E. M. Idriss Déby, Président de la République du Tchad, m'a demandé de le représenter et de livrer le message ci-après à l'Assemblée.

Pour l'avènement d'un monde que nous voulons meilleur, un monde où prévaudraient la paix et la sécurité, notre conviction est qu'il nous faut prendre en compte les aspirations légitimes d'une grande partie de l'humanité au progrès économique et social. Dans cette perspective, nous n'avons jamais cessé depuis des décennies de préconiser des réponses aux questions de la détérioration des termes de l'échange, de la crise de l'endettement, de la constante dégradation de l'environnement, de la nécessité de l'accroissement progressif de l'aide publique au développement, de la nécessité d'un commerce international juste et équitable, etc. Les résultats obtenus demeurent insuffisants. Comment alors ne pas réaffirmer nos besoins en expertise et en savoir-faire des pays riches? nos besoins en moyens mécaniques et industriels pour développer nos PME et PMI? nos besoins en termes de solidarité numérique pour accélérer notre développement? En clair, nous devons souligner notre besoin d'un véritable partenariat entre riches et pauvres fondé sur le respect mutuel.

C'est dire que les questions essentielles que nous devrions nous poser sans cesse et auxquelles nous devrions trouver des réponses ont été bien relevées par notre Secrétaire général : comment vivre à l'abri du besoin, vivre à l'abri de la peur, vivre dans la dignité et pour une action collective?

C'est pourquoi le Tchad, comme bon nombre de pays en développement, a adopté en 2003 une stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui s'inscrit en droite ligne des objectifs du Millénaire.

À cela s'ajoutent les efforts constants et soutenus du Gouvernement tchadien en vue d'ancrer à jamais au pays l'état de droit et la bonne gouvernance, dans le respect des droits, et obligations bien sûr, des citoyens. À cet égard, nous pouvons dire que le Tchad n'a rien à envier à plus d'un pays à travers le monde en termes de garantie de la sécurité des citoyens, du respect de leurs droits, y compris la liberté d'expression et d'opinion.

Pour avoir connu les affres de la guerre pendant des décennies, le Tchad sait mieux que quiconque la

nécessité de vivre à l'abri du besoin par un développement économique et social qui est lui-même conditionné par la paix et la sécurité. C'est pourquoi nous devons plus que jamais redoubler de vigilance pour consolider notre stabilité, en luttant contre les menaces qui pèsent sur elle, notamment du fait du terrorisme.

Mon pays se félicite de la coopération qui le lie aux pays riverains du Sahara pour lutter contre les prémices d'un certain terrorisme et faire face à toute éventualité. De même devrais-je évoquer la question de la crise du Darfour qui perdure. Car notre crainte est de voir cette crise se généraliser et embraser toute la sous-région.

Mon pays, sollicité dès les premières heures de la crise par la communauté internationale, continue de remplir sa mission de médiation dans le strict respect des principes d'impartialité et de neutralité.

Au-delà de nos efforts de médiation, nous accueillons sur notre territoire plus de 200 000 réfugiés, qui représentent le triple des populations des zones d'accueil. Parmi les incidences enregistrées par leur présence, il y a le développement de l'insécurité, la destruction de l'environnement, la pénurie en produits vivriers, en pâturages et en eau, la désorganisation du commerce et la détérioration de nos axes routiers par les convois humanitaires. Le poids financier de toutes ces conséquences de la guerre est supporté sur nos maigres ressources nationales. Les institutions humanitaires opérant dans les zones concernées ne devraient pas perdre de vue la nécessité d'aider le Tchad à alléger le poids qu'il supporte.

Par ailleurs, nous accueillons avec soulagement le dénouement du conflit au Sud-Soudan. C'est aussi avec un réel soulagement que nous accueillons les résultats des négociations de paix dans les différentes régions d'Afrique et du monde.

Nous serions encore plus encouragés si notre Organisation gagnait en efficacité grâce aux réformes indispensables attendues de notre sommet, afin qu'elle reflète la nouvelle configuration du monde que nous voulons plus égal et plus démocratique. En plus des questions fondamentales de la restructuration de l'Assemblée générale, du Secrétariat, du Conseil économique et social, de la Commission des droits de l'homme et celle de consolidation de la paix qui préoccupe particulièrement mon continent, je ne saurais manquer d'insister sur la question non moins

fondamentale de l'élargissement du Conseil de sécurité.

À cet égard, l'Afrique est dans son bon droit de réclamer sa place de membre permanent au Conseil de sécurité aux côtés des autres continents. Il y va de notre dignité, de notre droit d'apporter notre contribution à la réflexion sur les questions de paix et de sécurité de notre monde, ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de solutions justes et équitables.

**Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Elmar Maharram oglu Mammadyarov, Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan.

**M. Mammadyarov (Azerbaïdjan) (parle en anglais) :** Nous vivons aujourd'hui un moment véritablement significatif dans l'histoire du multilatéralisme. Nous nous sommes réunis ici pour réaffirmer notre foi en cette Organisation et notre engagement indéfectible envers sa Charte. Nous nous sommes engagés à contribuer à une vision partagée de la solidarité mondiale et de la sécurité collective, où une Organisation des Nations Unies forte joue un rôle central.

Nous avons reconnu la contribution précieuse qu'ont apportée les grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies à la mobilisation des efforts des États Membres pour réaliser les objectifs de développement des Nations Unies. L'Azerbaïdjan considère le développement comme un objectif central et, à cette fin, renouvelle son engagement de pleinement réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous croyons qu'une participation plus active de tous les secteurs de la société, notamment des jeunes, est essentielle pour la réussite du processus de mise en œuvre des programmes de développement nationaux et la réalisation des OMD.

Dans le projet de document final, nous avons reconnu que les États Membres ont une responsabilité partagée pour la sécurité de chacun, car aucun État ne peut affronter seul les menaces transnationales. Les manifestations du terrorisme international, de l'extrémisme, du séparatisme agressif et de l'occupation du territoire des États Membres ne sont pas des problèmes qui relèvent du seul État touché. C'est pourquoi une riposte rapide et une action collective pour remédier à la situation et protéger les millions de civils concernés – notamment les femmes

et les enfants qui sont les principales victimes des conflits armés et de l'abandon – sont indispensables afin d'assurer une véritable sécurité à tous les États et peuples, et afin de réaliser les objectifs envisagés dans le document final.

L'occupation éhontée par un Membre des Nations Unies du territoire d'un autre État Membre, accompagnée d'une campagne de nettoyage ethnique, doit être fermement condamnée et il faut y mettre un terme.

La présente réunion est un événement historique dans les débats en cours sur la réforme de l'ONU. L'Azerbaïdjan, comme de nombreux autres États Membres, constate avec préoccupation le déclin du prestige de l'Assemblée générale et sa place amoindrie dans les activités de l'Organisation. L'Assemblée doit prendre des mesures audacieuses pour renforcer son rôle et son autorité, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, et doit débattre de questions liées au maintien de la paix et la sécurité internationales, notamment par l'examen de points de l'ordre du jour d'une grande importance politique et d'une grande urgence. Réviser son ordre du jour et améliorer ses méthodes de travail sont d'autres moyens d'améliorer le rôle de l'Assemblée générale et d'accroître son autorité et son efficacité en tant que principal organe délibérant et directeur et organe représentatif de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons à cet égard de l'adoption de la résolution 59/313, qui s'intitule « Une Assemblée générale renforcée et revitalisée ».

L'Azerbaïdjan est fermement convaincu que la réforme du Conseil de sécurité ne doit pas se limiter à son élargissement. Il est d'une importance vitale que l'on assure une plus grande transparence dans son processus de prise de décisions, une plus grande obligation de rendre compte de la performance, et un accès et une participation accrues pour des États non membres aux travaux du Conseil. Étant donnée la non-application d'un nombre important de résolutions des Nations Unies, notamment celles liées aux conflits régionaux, nous attachons une importance considérable à la mise en place d'un mécanisme qui assurerait le suivi et l'application de ces résolutions.

L'Azerbaïdjan appuie le renforcement du rôle de l'ONU dans la gouvernance économique mondiale et dans sa capacité de promouvoir le développement. De plus, nous reconnaissons le rôle croissant du Conseil

économique et social pour traiter les dimensions économiques et sociales des conflits armés, y compris ceux qui perdurent, par exemple par l'entremise de la Commission de la consolidation de la paix.

Nous sommes également persuadés que pour relever efficacement les défis d'aujourd'hui, le dispositif de défense des droits de l'homme de l'ONU pourrait être amélioré, en tenant dûment compte des principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États Membres et d'une façon qui serve leurs efforts pour protéger et promouvoir les droits de l'homme.

Le principe de l'indivisibilité de la sécurité exige une réponse mondiale aux menaces et défis actuels, qui à son tour comporte une coopération substantielle au niveau régional. L'Azerbaïdjan apporte une contribution précieuse à la sécurité régionale par sa coopération à des opérations d'interception du trafic de drogue, par ses efforts pour contrer la prolifération des armes de destruction massive, les migrations illégales et d'autres types d'activité criminelle, ainsi que par sa participation à des missions de maintien de la paix dans des points chauds du globe.

Nous avons activement participé depuis le début à la lutte mondiale contre le terrorisme. Hier encore, j'ai signé la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. L'Azerbaïdjan encourage également la sécurité énergétique mondiale grâce à la construction de l'oléoduc Bakou-Tbilisi-Ceyhan et du gazoduc Bakou-Tbilisi-Erzeroum ainsi qu'au projet ferroviaire Bakou-Tbilisi-Akhalkalaki-Kars.

Pour terminer, je voudrais exprimer la certitude que cette Réunion plénière de haut niveau sera bien organisée, et constituera un pas important vers la réalisation des objectifs et des tâches qui attendent l'ONU.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ramesh Nath Pandey, Ministre des affaires étrangères du Royaume du Népal.

**M. Pandey (Népal)** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de vous transmettre les chaleureuses salutations et les souhaits de S. M. le Roi Gyanendra Bir Bikram Shah Dev, du Gouvernement de Sa Majesté et du peuple du Royaume du Népal pour le succès de cette Réunion plénière de haut niveau.

Le peuple népalais est fier de célébrer cette année le cinquantième anniversaire de l'adhésion du Népal à l'ONU. Nous aimerions réaffirmer notre foi inébranlable en les principes fondateurs de la Charte des Nations Unies et l'attachement que nous leur portons. Nous nous engageons à œuvrer de concert avec les autres États Membres afin de créer un ordre international permettant de réaliser les aspirations de l'humanité.

Au fil des ans, l'ONU est devenue un symbole d'espoir pour un ordre international juste, équitable et pacifique. Les principes et les buts consacrés dans la Charte reflètent les aspirations véritables de l'humanité. Cette institution a réalisé des progrès importants en vue de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde. Elle a prouvé le caractère central du multilatéralisme dans la gestion des affaires mondiales. Nous devons revitaliser l'ONU pour la mettre plus à même de réaliser les aspirations des générations futures et lui donner les moyens de relever les nouveaux défis, tels la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme, la pauvreté, la dégradation de l'environnement, le VIH/sida et d'autres pandémies.

Il y a cinq ans, en septembre 2000, cette Assemblée a adopté la Déclaration du Millénaire, qui a cherché à faire de l'ONU « le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière ». Les Objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être réalisés que si les cibles en matière d'aide sont atteintes, les dettes annulées et les barrières commerciales démantelées, surtout pour des pays ayant des besoins spécifiques comme les pays les moins avancés ou les pays sans littoral comme le Népal. Ces objectifs ne pourront être réalisés que lorsque nous honorerons les engagements pris d'un commun accord à Almaty, à Bruxelles, à Doha, à Johannesburg et à Monterrey.

Le terrorisme représente une grave menace pour la démocratie, l'état de droit et l'âme même de la civilisation humaine. Il ne connaît aucune frontière, aucune logique, langue ou religion. Aucun pays, aucune personne, aucune religion n'est totalement à l'abri du fléau du terrorisme. Que l'attaque ait lieu à New York, à Madrid, à Bali, à Beslan, à Londres, au Caire ou à Madi (Népal), il frappe des civils innocents.

Le terrorisme constitue partout une menace pour la paix et la prospérité et il nous faut le combattre

fermement, de manière globale et collective, et le condamner sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il ne peut y avoir de normes sélectives dans la lutte contre le terrorisme, comme il ne peut y avoir de bon ou de mauvais terrorisme. La violence ne peut jamais être un instrument de changement politique.

Le Népal est la victime d'une terreur insensée depuis plus de 10 ans. Le terrorisme a sérieusement miné nos efforts de développement socioéconomique. Les terroristes au Népal propagent la violence au nom de l'idéologie dépassée, rejetée et ratée du totalitarisme.

Le Gouvernement de Sa Majesté s'est engagé à résoudre les problèmes auxquels le Népal est confronté, avec le patriotisme comme point de convergence. Le Gouvernement déploie des efforts sincères en vue de rétablir la paix et la sécurité, de reconstruire les infrastructures détruites, de revitaliser les institutions démocratiques et de faire en sorte que chacun jouisse de ses droits fondamentaux dans une atmosphère libre et démocratique. Notre feuille de route pour la paix comprend un processus inclusif visant à rendre la démocratie réelle et à offrir une bonne gouvernance au peuple.

Nous sommes ouverts à tous les efforts sincères conduisant à la paix et à la stabilité au Népal. Une paix durable ne sera toutefois possible que lorsque le terrorisme sera totalement rejeté en tant que moyen de faire avancer des objectifs politiques.

Parce que le XXI<sup>e</sup> siècle appartient à la démocratie multipartite, nous nous efforçons au Népal de créer un système efficace de gouvernance. Des préparatifs sont en cours à cette fin en vue d'élections municipales en avril 2006. Nous pensons que cela devrait préparer la voie à des élections nationales.

Nous chérissons beaucoup les valeurs universelles et les idéaux de la démocratie. Toutefois, les modèles passe-partout ne s'appliquent pas à ceux qui ont des antécédents historiques, socioculturel et économiques différents. Tous les pays et les peuples souverains et indépendants sont libres de choisir la forme de gouvernance qui répond le mieux à leur situation et à leurs exigences.

Le Népal est déterminé à protéger et à défendre les droits de l'homme. Nous avons exprimé sans équivoque notre volonté d'honorer toutes les

obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les atrocités commises par les terroristes ont sérieusement sapé les droits de l'homme au Népal. Nous ne pouvons pas mettre sur le même plan le devoir constitutionnel du Gouvernement de protéger la vie et la propriété des citoyens ordinaires et les épouvantables activités des terroristes. Les forces de sécurité, au Népal, respectent les normes requises en matière de droits de l'homme tout en subissant les pires conditions qui soient; tout comme elles l'ont démontré avec leur brillante prestation dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde.

Nous sommes fermement persuadés que l'Organisation des Nations Unies est la mieux à même d'assumer la responsabilité de relever les défis de notre temps grâce à son caractère universel et à son immense capacité d'emprise. Nous croyons fermement que l'ONU est indispensable. Intervenant dans cette Assemblée en 1967, S. M. le regretté Roi Mahendra avait déclaré :

« Mon pays est venu aux Nations Unies avec autant de foi dans leur Organisation que dans leur Charte, dans leur efficacité que dans leur idéal »  
(A/PV. 1595, p. 1).

Le Roi avait ajouté que rien ne pouvait remplacer l'ONU et que la seule option véritable était une ONU plus forte. Ces affirmations sont encore pertinentes et valables aujourd'hui.

Nous sommes profondément convaincus que la force de l'ONU réside dans son caractère universel, neutre et impartial. Toutes les nations indépendantes et souveraines, grandes ou petites, riches ou pauvres, puissantes ou faibles, voient dans l'ONU le meilleur espoir d'une destinée commune. Nous avons donc le devoir solennel de donner un nouveau visage à l'Organisation mondiale et de la rendre plus dynamique face aux réalités changeantes.

J'ai la certitude que les décisions que nous adopterons aujourd'hui dans le projet de document final, y compris les mesures pour la réforme de l'ONU, contribueront dans une très large mesure à faire de notre monde un endroit meilleur et plus sûr, où pourra vivre et prospérer l'humanité.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Knowlson Gift, Ministre des affaires étrangères de la Trinité-et-Tobago.

**M. Gift** (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Cinq années se sont écoulées depuis notre dernière réunion ici à New York pour entreprendre un programme d'action, certes ambitieux, mais qui s'imposait, en vue d'apporter une réponse à ce qui à l'époque avait été identifié comme les questions les plus critiques auxquelles nos sociétés étaient confrontées. Notre engagement était fondé sur la prise de conscience de notre responsabilité collective, en tant que dirigeants mondiaux, de faire face aux défis existants dans des domaines aussi importants que l'élimination de la pauvreté, le développement durable, la santé, l'éducation, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité et la bonne gouvernance. Nous nous sommes également engagés à prendre des mesures ciblées visant à protéger les secteurs les plus vulnérables de nos sociétés, à répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique et à renforcer les arrangements institutionnels à l'appui de ces mesures.

Au Sommet de 2000, nous avons également proclamé notre foi en les buts et principes de la Charte des Nations Unies et notre attachement à ceux-ci. En ce cinquième anniversaire de cette entreprise historique, notre examen des progrès faits dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés, doit également inclure un examen en profondeur d'une ou de toutes les différentes dimensions – un exercice d'introspection, en somme –, de l'efficacité et de l'efficience de l'Organisation elle-même.

Un tel examen sera, par sa nature même, polémique. Les processus mondiaux qui ont révélé à quel point nos intérêts communs étaient inextricablement liés ont, parallèlement, permis de souligner les différences flagrantes qui influent sur les positions nationales, et sur celles des groupes, entre et à l'intérieur des blocs géographiques, économiques et politiques. Notre expérience récente, et qui se poursuit, de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, et notamment du Conseil de sécurité, est un exemple parmi tant d'autres.

D'un intérêt plus immédiat et plus direct pour la Trinité-et-Tobago et pour des petits pays insulaires à revenu intermédiaire dans la même position est l'iniquité inhérente aux structures économiques internationales asymétriques qui existent actuellement et la réticence de plusieurs acteurs influents à mettre en œuvre des mesures correctives pour remédier aux déséquilibres. On est particulièrement préoccupé par

les nombreuses questions qui se posent dans le domaine du commerce international et par l'absence d'élan qui n'autorise guère à espérer une conclusion couronnée de succès du cycle de négociations commerciales de Doha.

Depuis le Sommet du Millénaire, nous avons, aux plus hauts niveaux, concentré nos efforts sur ces questions brûlantes et élaboré des recommandations de grande portée dans les domaines qui sont d'un intérêt spécial pour les pays en développement. Ces domaines sont les suivants : le financement du développement, le développement durable, le VIH/sida et les enfants. Nous avons également cherché à ce que les institutions prêtent attention aux conditions particulières des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement et avons élaboré un programme complet pour le développement de l'Afrique. Cependant, l'effet de nos interventions a jusqu'à présent été limité. Il nous faut faire davantage. Nous devons faire davantage.

Dans le contexte des efforts de premier ordre déployés par de nombreux pays en développement pour assumer la responsabilité de leur développement et pour surmonter ce qui semble par moment des défis insurmontables, nous nous félicitons des initiatives qui ont été prises pour réduire le fardeau de la dette des pays les plus désavantagés économiquement d'entre nous.

Nous applaudissons également les pays développés partenaires qui ont atteint les cibles d'aide publique au développement fixées pour les donateurs et ceux qui continuent de rechercher des moyens novateurs pour suppléer aux insuffisances du financement pour le développement.

À la Trinité-et-Tobago, nous avons aspiré à atteindre les objectifs contenus dans notre vision 20/20 relatifs au développement national et, dans la mesure permise par nos ressources et par les circonstances, avons fourni de l'aide à d'autres pays, dans notre région et au-delà.

Cependant, en ce moment même, plus d'un milliard de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et des dizaines de milliers meurent de maladies curables chaque jour. Encore récemment, nous avons été confrontés à une situation où plus d'un million de personnes étaient menacées par la famine au Niger.

Nous sommes également toujours confrontés à la menace que pose le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, à la menace de prolifération des armes de destruction massive et à la situation intenable que représentent ces larges segments de l'humanité qui sont touchées par la guerre civile et par des pratiques en matière des droits de l'homme qui sont moins qu'acceptables.

Parallèlement, nous partageons l'opinion qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement ni, inversement, de développement sans sécurité. Nous sommes tout aussi préoccupés par le fait que le mécontentement persistera et sera attisé dans les sociétés où les bénéfices de la croissance économique mondiale ne parviennent pas au plus grand nombre, et dans un monde où les cultures et les civilisations sont marginalisées sur la base de différences dans la vision du monde.

Pour terminer, nous maintenons que le test véritable de la valeur de notre examen doit être la mesure dans laquelle il identifie les éléments qui serviront à tracer la voie et à assurer que le résultat du processus rejaillisse à l'avantage des enfants, des femmes et des hommes, partout dans le monde et ne serve pas des intérêts étroitement définis.

Nos décisions et nos mesures devraient être orientées vers une mise en œuvre opportune, en gardant un œil sur les résultats souhaitables que nous avons déjà identifiés dans plusieurs instances. Les engagements et l'appel à prendre des mesures efficaces concrètes que nous avons entendus ces derniers jours dans les déclarations des dirigeants des principales économies mondiales inspirent un espoir véritable.

Cependant, notre volonté et notre engagement politiques doivent transcender les paroles que nous avons prononcées et être entendus au-delà des murs des salles de conférence pour le bien-être de chacun. En conséquence, nos actes doivent parler plus fort que nos mots.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Rosemary Banks, Présidente de la délégation néo-zélandaise.

**M<sup>me</sup> Banks** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : En tant qu'États Membres, nous sommes ensemble au seuil d'une nouvelle époque dans l'évolution de l'Organisation des Nations Unies. Si

nous voulons honorer et réaliser la vision de 1945, nous devons renouveler notre Organisation.

Le projet de document final donnera de l'élan à ce renouvellement. Nous aurions aimé un résultat plus ambitieux. Mais, de l'avis de la Nouvelle-Zélande, nous avons une base solide pour aller de l'avant. Dans l'esprit du Consensus de Monterrey, un équilibre délicat a été trouvé dans le partage des responsabilités entre des pays développés et pays en développement s'agissant d'éliminer la pauvreté.

La Nouvelle-Zélande contribue au partenariat mondial pour le développement. Nous avons accru, cette année, notre aide publique au développement de 23 %. Nous nous félicitons de la reconnaissance qui est accordée dans le document accepté par tous aux besoins spéciaux des petits États insulaires en développement.

La propagation du VIH/sida exige que nous accroissions nos engagements par le biais de nos programmes de développement. La Nouvelle-Zélande continuera de plaider pour le renforcement de l'égalité, de l'émancipation, de la santé et des droits en matière de reproduction et d'hygiène sexuelle des femmes, qui joue un rôle essentiel dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la création de la Commission de consolidation de la paix. Il nous reste maintenant à faire en sorte que d'ici à la fin de l'année elle soit en mesure d'assumer ses fonctions et d'offrir une aide concrète.

À ce moment critique dans l'histoire de notre Organisation, nous nous félicitons du fait que les États Membres ont reconnu que nous partageons la responsabilité de protéger les populations des crimes les plus horribles. Le principe de non-intervention ne peut être utilisé pour admettre le génocide, les crimes de guerre, les nettoyages ethniques et les crimes contre l'humanité. Nous devons saisir cette occasion pour montrer que nous pouvons faire face au terrorisme. Nous devons faire la preuve que l'Assemblée générale peut produire des résultats en concluant la convention générale sur le terrorisme. Nous devons nous mettre d'accord sur la stratégie de lutte contre le terrorisme du Secrétaire général.

La Nouvelle-Zélande se félicite de l'accent mis sur les droits de l'homme dans le document final. Nous sommes tout particulièrement satisfaits que le budget

du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme soit doublé et que le bureau soit renforcé. Sans aucun doute, c'est une réussite remarquable de nous être entendus sur un nouveau conseil des droits de l'homme. Mais je ne peux cacher la déception de la Nouvelle-Zélande face au fait que nous ne sommes pas allés plus loin encore. Au cours des semaines et des mois à venir, nous devons préserver cet élan et remplir notre engagement de créer le conseil au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale. La Nouvelle-Zélande est déterminée à entreprendre des efforts renouvelés en vue de parvenir à un accord sur l'élargissement du Conseil de sécurité pour le rendre plus représentatif des réalités du XXI<sup>e</sup> siècle et d'améliorer ses méthodes de travail et ses pratiques. Nous pensons qu'un Conseil de sécurité élargi doit comprendre le Japon.

Nous avons approuvé une réforme substantielle du Secrétariat et de la gestion. Ce sont des éléments essentiels du renouveau que nous recherchons.

Mais malgré tous les éléments positifs qui figurent dans le document final, il y a des lacunes. Dans certains domaines, les divisions étaient trop profondes pour être comblées, et certaines sont graves. L'impossibilité de se mettre d'accord sur un libellé relatif au désarmement et à la non-prolifération préoccupe vivement la Nouvelle-Zélande. Cette absence envoie un message trompeur et nous devons nous efforcer de le rectifier compte tenu de l'urgence qu'il y a à examiner cet aspect de la paix et de la sécurité internationales.

Malgré ses insuffisances, l'accord de cette semaine nous fournit à tous l'occasion d'insuffler une vie nouvelle dans l'Organisation des Nations Unies. Nous ne pouvons nous permettre un échec. Un multilatéralisme efficace est le fondement même de l'ordre mondial et de la primauté du droit.

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nasser Al-Kidwa, Président de la délégation d'observation de la Palestine.

**M. Al-Kidwa** (Palestine) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de prononcer la déclaration du Président Mahmoud Abbas, qui a dû rester en Palestine compte tenu des circonstances difficiles actuelles. Permettez-moi de vous en donner lecture.

« Je m'adresse à l'Assemblée générale, aujourd'hui, en tant que représentant de mon peuple, transmettant son message et exprimant sa douleur, ses espoirs et sa certitude que les Membres sont attachés à défendre sa cause, dont l'Assemblée est saisie depuis déjà 58 ans. C'est au nom de cette noble cause que le regretté dirigeant, le Président Yasser Arafat, est venu ici pour la première fois en 1974 et a prononcé son discours historique au nom de son peuple, de la paix et de la sécurité dans la région.

En Palestine, nous affrontons aujourd'hui deux tâches historiques et nous sommes résolus à les accomplir : obtenir l'indépendance et la paix et édifier nos institutions d'État.

La première priorité consiste donc à mettre fin à l'occupation et à obtenir la liberté. La façon de mettre fin à l'occupation est claire. Elle a été définie par de nombreuses résolutions, qui revêtent une légitimité internationale, et les mesures visant à sa réalisation ont été énoncées dans la feuille de route, qui bénéficie d'un consensus international et a été approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1515 (2003). L'objectif, tel que fixé dans l'Initiative de paix arabe et la vision du Président Bush, est l'établissement de la paix sur la base de la solution des deux États – la Palestine et Israël – dont les frontières seront fondées sur la ligne d'armistice de 1949.

Alors que nous efforçons de parvenir à l'indépendance et à la souveraineté, nous travaillons à la promotion d'une culture de paix, du rejet de la violence et de l'élimination de ses causes, car nous souhaitons édifier une société qui transformera la souffrance du peuple palestinien au cours de décennies en une énergie créatrice et constructive, faisant ainsi de la cause palestinienne un exemple de démocratie et de progrès, et non pas un outil utilisé par ceux qui veulent exploiter les sentiments des opprimés dans le monde et encourager le terrorisme ou fomenté un conflit entre les civilisations.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de relancer le processus de paix. Cette opportunité nous est donnée grâce au dégagement de la Bande de Gaza et de parties du nord de la Rive occidentale, évolution que nous avons accueillie

dans un esprit positif, même si ce dégagement s'est opéré de manière unilatérale. Nous avons veillé à ce que ce dégagement s'achève de manière sûre et calme.

Il incombe à Israël de faire en sorte que ce retrait unilatéral devienne réellement une mesure positive. Nous devons rapidement résoudre toutes les grandes questions encore en suspens, y compris le poste-frontière de Rafah face à l'Égypte, l'aéroport, le port maritime, ainsi que la création d'un lien direct entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie. Sans cela, Gaza demeurera une vaste prison. Les accords de Charm El-Cheikh doivent aussi être appliqués et Israël doit se retirer sur ses positions d'avant le 28 septembre 2000, libérer les prisonniers palestiniens et créer une atmosphère d'espoir et de confiance.

Toutefois, tout renouveau sérieux du processus de paix ne peut intervenir sans la cessation complète de toutes les activités d'implantation de colonies de peuplement, de la construction du mur et de la dissection continue qui transforme la Cisjordanie en cantons isolés et disséminés, notamment à Jérusalem. Jérusalem est la clef de la paix. Jérusalem-Est est la capitale de notre État. Le fait qu'elle soit en état de siège et encerclée par le mur de séparation, son isolation, la destruction de ses moyens de subsistance et le fait que les citoyens palestiniens – tant musulmans que chrétiens – n'aient pas accès à leurs lieux saints ne peut que détruire les fondements de la paix.

Le partenariat est la clef du succès pour toutes les mesures car les politiques unilatérales, même si elles réussissent partiellement, ne seront couronnées de succès que temporairement et ne seront pas globales. En conséquence, la meilleure manière d'enregistrer des progrès est de procéder immédiatement aux négociations sur le statut final pour résoudre le conflit israélo-palestinien de façon à garantir la création d'un État palestinien le long des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et un règlement juste et convenu du sort pitoyable des réfugiés conformément à la résolution 194 (III).

Lors de mon élection à la fonction de Président de l'Autorité nationale palestinienne, nous avons conclu un accord national pour

parvenir au calme de manière unilatérale. Le calme s'est prolongé malgré des provocations répétées. Nous avons lancé un processus global visant à unifier et à reconstruire notre appareil de sécurité, qui avait été détruit, et nous avons réalisé des progrès importants malgré les obstacles auxquels nous nous sommes heurtés. Parallèlement, nous avons lancé un processus de réforme qui fournira l'infrastructure nécessaire à la création d'un État palestinien démocratique moderne. Nous avons tenu des élections municipales et commencé les préparatifs en vue des élections législatives, qui se tiendront en début d'année prochaine, afin d'établir solidement les fondements du pluralisme, de la démocratie et du transfert pacifique de l'autorité.

Nous avons réalisé des progrès importants dans la réforme et le développement de nos institutions gouvernementales et de notre système financier pour nous préparer au projet de développement économique que nous espérons mettre sur pied et pour lequel nous travaillerons de concert avec la communauté internationale. Dans ce contexte, je dois exprimer ma gratitude à tous les États frères et amis pour leur appui continu, ainsi que pour les résultats enregistrés lors de la Conférence de Londres et du Sommet du G-8. Notre peuple espère que cet appui sera accru, car la paix ne peut être réalisée dans la pauvreté et le développement ne peut être réalisé sous l'occupation.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour affirmer notre conviction, en Palestine, qu'il est nécessaire d'avoir une ONU forte et réformée, y compris son Conseil de sécurité, pour affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous affirmons également la nécessité de respecter les buts et principes de la Charte et le droit international, notamment en ce qui concerne la protection des droits de l'homme, la liberté et la dignité afin que la communauté internationale puisse relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés tels que l'occupation étrangère, le terrorisme international, la diffusion des armes de destruction massive, la pauvreté, la faim et les maladies épidémiques.

Nous affirmons enfin qu'au Moyen-Orient, particulièrement, nous sommes à la croisée des chemins. Ou bien nous réalisons des progrès réels

et effectifs sur la voie de la paix, la stabilité, la sécurité, la construction et la coexistence, ou bien nous retournons dans un cycle vicieux, sous la menace constante de la violence et du terrorisme, loin des solutions réelles et nécessaires aux défis qui se posent à nous. J'ai la certitude que l'Assemblée insistera en faveur du premier choix. »

**Le Coprésident (Suède)** (*parle en anglais*) :  
Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit pour cette séance.

*La séance est levée à 14 h 20.*